



SEA-DOO® JET BOATS



GUIDE du CONDUCTEUR

SPEEDSTER

5 8 9 4

SPORTSTER

5 8 9 5

CHALLENGER

5 8 9 6

2 1 9 0 0 0 0 4 9

AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

Toute omission de se conformer aux mesures préventives et aux instructions de sécurité contenues dans le présent *Guide du conducteur* et sur les avertissements de produits pourrait occasionner des blessures, incluant la possibilité de décès.

Ce *Guide du conducteur*, le *Guide de sécurité* et la *Vidéocassette* devraient demeurer dans le bateau lors d'une revente.

SERVICE APRÈS-VENTE
BOMBARDIER INC.
VALCOURT (QUÉBEC)
CANADA JOE 2LO



Les marques de commerce suivantes sont la propriété de Bombardier Inc. :

SEA-DOO®

Bombardier Lube®

Huile synthétique pour turbines Sea-Doo

Graisse synthétique Sea-Doo

Gelcote® est une marque de commerce de Gelcote International

Embarquez sur votre nouveau bateau à propulsion par jet Sea-Doo

Félicitations ! Vous voilà maintenant propriétaire d'un bateau à propulsion par jet. Que vous soyez un marin d'expérience ou un nouveau venu dans le domaine, on vous suggère de prendre le temps de regarder la *Vidéocassette* fournie avec le bateau; de lire ce *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*, et de vous familiariser avec leur contenu. Ceux-ci renferment des informations pertinentes qui vous permettront d'acquérir les connaissances nécessaires pour profiter au maximum de votre bateau.

On recommande fortement à l'utilisateur de toute embarcation de s'inscrire à un cours de sécurité nautique. Vérifiez si la Garde Côtière locale ou l'Escadrille canadienne de plaisance de votre région dispense un tel cours. Quant aux marins plus sérieux, ils pourront se procurer l'ouvrage « Chapman Piloting » écrit par Elbert S. Maloney et vendu dans la plupart des librairies.

En initiant votre famille ou vos amis à ce sport, assurez-vous qu'ils comprennent parfaitement les commandes et le fonctionnement du bateau à propulsion par jet, ainsi que l'importance de l'utiliser de façon polie et responsable.

Il est de la responsabilité de tout utilisateur de bateau à propulsion par jet d'assurer la sécurité de ses passagers et des autres plaisanciers. Veuillez, par conséquent, observer toutes les instructions de sécurité et conduire ce bateau avec soin.

Nous vous encourageons de faire effectuer annuellement une vérification de sécurité de votre bateau. Veuillez communiquer avec votre concessionnaire pour de plus amples renseignements.

Enfin, nous vous conseillons fortement de rendre régulièrement visite à votre concessionnaire pour un entretien de sécurité ou pour vous procurer tout accessoire de navigation dont vous pourriez avoir besoin.

Amusez-vous bien et.... bon voyage !

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
◆ AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ	7
GARANTIE LIMITÉE 1996, BATEAU À PROPULSION PAR JET DE BOMBARDIER	10
LISTE DES DISTRIBUTEURS	12
RÉPONSES AUX QUESTIONS SUR LA GARANTIE	13
EMPLACEMENT DU NUMÉRO D'ENREGISTREMENT	15
EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES	16
NUMÉROS D'IDENTIFICATION	18
Coque	18
Moteur	19
EMPLACEMENT DES COMMANDES ET DES COMPOSANTS	20
1) Cordon de sécurité	25
2) Volant	27
3) Levier(s) d'accélérateur	27
4) Levier sélecteur	28
5) Levier du correcteur d'assiette (si installé)	29
6) Interrupteur des feux	29
7) Interrupteur de la pompe de cale	30
8) Interrupteur de ventilateur de cale	30
9) Levier(s) d'étrangleur	31
10) Bouton(s) de démarrage / d'arrêt	31
11) Indicateur de niveau de carburant et voyant de niveau d'huile à injection	33
12) Tachymètre(s) (si installés)	33
13) Indicateur de vitesse (si installé)	33
14) Soupape(s) de carburant	34
15) Bouchons de vidange de la cale	34
16-17) Poignées de maintien des passagers	35
18) Poignée de maintien arrière	35
19) Plate-forme d'embarquement	35
20) Sièges du conducteur et des passagers	35
21) Siège de proue	36
22) Siège de l'observateur (si installé)	36
23) Porte-gobelets	36
24) Compartiment de rangement avant	36
25) Compartiment de rangement du pont	37
26) Compartiment de rangement arrière	38
27) Compartiment de rangement du câble de ski nautique (si installé) ...	39
28) Compartiment de rangement du siège de l'observateur (si installé) ..	39
29) Admission d'eau des turbines	39
30) Crochet de remorquage (si installé)	39
31) Pôle de fixation du câble de ski nautique (si installé)	39
32) Orifice(s) de purge du système de refroidissement	40
33) Feux de navigation	41
34) Feu de poupe amovible	41
35) Taquets d'amarre	43
36) Pont	43

37) Bouchon du réservoir de carburant	43
38) Orifice de vidange du pont	43
39) Bouchon du réservoir d'huile à injection	43
40) Raccord(s) de rinçage	43
41) Conduits de ventilation	43
42-43) Oeillets de proue et de poupe	43
44) Tuyère(s) de turbine	43
45) Anodes sacrificielles au zinc	44
46) Déflecteur(s) de marche arrière	44
Fusibles	44
Nécessaire d'outils	44
Guide du conducteur	44
CARBURANT ET LUBRIFICATION	45
Pour faire le plein	45
Type de carburant recommandé	45
Type d'huile recommandée	45
Système d'injection d'huile	46
PÉRIODE DE RODAGE	47
Moteur	47
Révision - 10 heures	47
VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION	49
Coque	50
Admission d'eau des turbines	50
Cale	50
Batterie	50
Réservoirs de carburant et d'huile	50
Compartiment-moteur	50
Extincteur	50
Système de direction	50
Système d'accélérateurs	50
Système de changement de vitesse	51
Correcteur d'assiette (si installé)	51
Cordon de sécurité et bouton(s) de démarrage /d'arrêt du ou des moteurs	51
INSTRUCTIONS D'UTILISATION	52
Principes de fonctionnement	52
Embarquement à partir d'un quai ou en eau peu profonde	53
Correcteur d'assiette (si installé)	53
Démarrage du ou des moteurs	54
Obstacles	55
Embarquement en eau profonde	56
Navigation en eaux agitées ou lorsque la visibilité est réduite	56
Façon d'aborder une vague	56
Arrêt ou accostage au quai	56
Accostage sur une plage	57
Arrêt du ou des moteurs	57
ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION	58
Entretien général	58
Entretien supplémentaire effectué à la suite d'une utilisation en eau malpropre ou en eau salée	58

OPÉRATIONS SPÉCIALES	61
Surchauffe du ou des moteurs	61
Nettoyage de l'admission d'eau de la ou des turbines et de la ou des hélices	61
Chavirement du bateau	62
Bateau submergé	62
Remorquage du bateau	62
Batterie faible	62
ENTRETIEN	63
Lubrification	63
Inspection périodique	65
Tableau d'inspection périodique	66
Câbles d'accélérateur et d'étrangleur	67
Carburateurs	67
Filtres à carburant et à huile	67
Alignement de la direction	67
Déflecteur(s) de marche arrière	68
Orifices de vidange	68
Fusibles	68
Ventilateur de cale	69
Anodes sacrificielles au zinc	69
Remplacement des ampoules	70
Inspection générale et nettoyage	71
TRANSPORT, REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	72
Transport	72
Remisage	72
Préparation présaisonnière	76
DIAGNOSTIC DES PANNES	78
FICHE TECHNIQUE	81
GUIDE SI	85
ACCESSOIRES ET PRODUITS D'ENTRETIEN	86
CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE	95

Le *Guide du conducteur* a été préparé dans le but de présenter au propriétaire, au conducteur et au passager les diverses commandes du bateau, ainsi que les instructions d'entretien et de conduite sécuritaire. Ce guide, indispensable pour une utilisation adéquate du produit, doit être conservé en tout temps dans un sac étanche à l'intérieur du bateau.

Pour toute question concernant la garantie et son application, consulter la section **RÉPONSES AUX QUESTIONS SUR LA GARANTIE** du présent guide ou encore un concessionnaire autorisé de bateau à propulsion par jet SEA-DOO.

Dans ce guide, l'usage des symboles suivants souligne certains renseignements particuliers :

◆ **AVERTISSEMENT** : Avertit d'un risque de blessure grave, incluant la possibilité de décès si l'instruction n'est pas suivie.

▼ **ATTENTION** : Avertit d'un risque d'endommager gravement le bateau ou une ou des pièces si l'instruction n'est pas suivie.

○ **REMARQUE** : Apporte une information supplémentaire nécessaire qui complète une instruction.

Une bonne compréhension ainsi que la mise en application des informations contenues dans le présent guide permettront au conducteur d'utiliser le bateau de façon adéquate.

Les informations et les descriptions contenues dans ce document sont exactes à la date de publication. Cependant, la Société Bombardier Inc. s'est fixée comme objectif l'amélioration constante de ses produits sans s'engager d'aucune façon à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués. À cause de changement tardifs, il se peut donc qu'il y ait certaines différences entre les renseignements compris dans ce document et le produit fabriqué. Bom-

bardier se réserve le droit de supprimer ou de modifier en tout temps ses spécifications, designs, caractéristiques, modèles et pièces d'équipement, sans aucune obligation de sa part.

Les illustrations du présent document indiquent la position des pièces les unes par rapport aux autres. Il est donc possible qu'elles ne représentent pas la forme exacte de ces pièces ainsi que leurs détails de fabrication. Ces illustrations ont pour but d'identifier des pièces qui remplissent la même fonctions ou une fonction identique.

Il est entendu que ce guide est une traduction. Dans le cas d'un différent, la version anglaise devra prévaloir.

Les données sont imprimées en unités métriques SI suivies, entre parenthèses, de l'équivalent SAE É.-U. Dans les cas où il n'est pas nécessaire d'obtenir une grande précision, certains résultats de conversion ont été arrondis pour plus de facilité d'utilisation.

On peut se procurer un *Manuel de réparation* afin d'obtenir de plus amples renseignements sur l'entretien et la réparation.

◆ **AVERTISSEMENT** : Les moteurs et les composants identifiés dans le présent guide ne doivent pas être utilisés avec des produits autres que ceux pour lesquels ils ont été conçus. Se conformer rigoureusement aux opérations d'entretien et aux couples de serrage. Ne jamais tenter d'effectuer une réparation sans avoir les bons outils à sa disposition. Ce bateau est conçu avec des pièces dimensionnées en unités des systèmes métrique et impérial. Lorsqu'on remplace des attaches, s'assurer de n'utiliser que celles ayant été recommandées par Bombardier. Le mélange de 2 types d'attaches risque d'endommager le bateau ou d'occasionner des blessures à son conducteur.

○ **REMARQUE** : La liste suivante comporte certains termes propres au langage nautique :

Bâbord : côté gauche

Tribord : côté droit

Proue : avant

Poupe : arrière

Ce guide traite de différents modèles de bateaux à propulsion par jet de Sea-Doo. On y retrouve une description et des renseignements touchant les équipements standard. Certains renseignements peuvent ne pas concerner votre bateau.

◆ AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

Pour bien apprécier tous les plaisirs, la joie et l'excitation de la navigation, tout plaisancier DOIT commencer par respecter certaines règles de base. Certaines peuvent vous sembler inconnues, alors que d'autres vous seront tout à fait logiques ou évidentes. Néanmoins, veuillez ainsi prendre les quelques minutes qui s'imposent pour lire ces instructions de sécurité avant de prendre le large. **Le non respect de ces instructions et des règlements de navigation sécuritaire pourrait causer des blessures et entraîner votre décès ou celui de vos passagers ou des autres plaisanciers.**

L'information présentée dans ce guide est limitée. On vous recommande fortement de vous procurer de plus amples informations sur la navigation en vous adressant à la Garde-côtière ou à l'Escadrille canadienne de plaisance de votre localité. On recommande également de suivre un cours sur la sécurité nautique. Renseignez-vous sur les règlements locaux et fédéraux touchant la navigation sur les cours d'eaux où vous prévoyez utiliser votre bateau. Apprenez le code de la route local.

Apprenez à bien connaître les commandes et le fonctionnement du bateau avant de prendre des passagers ou de partir pour une randonnée. Si vous n'avez pas eu cette chance avec votre concessionnaire, pratiquez-vous à naviguer seul, dans un endroit convenable, pour bien connaître la façon dont réagissent les diverses commandes. Mettez le bateau en marche, accélérez, et arrêtez avec 1 moteur, et ensuite avec les 2 moteurs, le cas échéant. Assurez-vous de maîtriser toutes les commandes avant de naviguer à plein régime.

La performance de ce bateau à propulsion par jet peut nettement dépasser celle des autres bateaux à propulsion par jet que vous avez peut-être essayés. L'utilisation de ce véhicule par un débutant ou par une personne sans expérience est donc à proscrire.

Observez et respectez toutes les étiquettes de sécurité apposées sur le bateau, ainsi que le contenu de ce Guide.

On recommande aux utilisateurs et aux passagers de se protéger adéquatement les yeux et le corps, en plus de porter des chaussures ou bottillons nautiques.

Toute personne prenant place à bord de ce bateau doit également porter un vêtement de flottaison individuel (VFI) approuvé par la Garde-côtière.

L'utilisation de ce bateau par une personne mineure ou handicapée est à PROSCRIRE.

Ne pas utiliser le bateau après avoir consommé de l'alcool ou des drogues.

Rangez ou fixez tout article ou équipement de navigation nécessaire avant de mettre le bateau en marche.

Effectuez toujours les vérifications préliminaires indiquées dans ce Guide, soit :

- fixation du cordon de sécurité à son vêtement de flottaison individuel
- vérification des leviers d'accélérateur, du levier de changement de vitesse et du volant
- vérification du fonctionnement des boutons de démarrage / arrêt
- niveaux d'huile et de carburant
- fonctionnement du ventilateur
- profondeur de l'eau
- fonctionnement des feux de navigation
- équipement de navigation requis (assurez-vous de bien connaître leur utilisation)

Le conducteur et les passagers doivent être bien assis aux endroits désignés avant de mettre le bateau en marche ou en mouvement. Interdisez aux passagers d'utiliser le siège avant, sauf si l'eau est calme et à très basse vitesse. Ne laissez personne s'asseoir

sur le compartiment-moteur ou sur la plate-forme d'embarquement alors que le bateau est en marche. Évitez que quiconque ne saute dans le bateau en tout temps, ou qu'on se déplace lorsqu'il est en marche. Le risque de chute ou de dérapage est toujours présent.

Assurez-vous que le champ de vision de l'utilisateur est libre tout autour de lui.

Même si les moteurs peuvent être arrêtés en appuyant sur les boutons de démarrage / d'arrêt, la bonne façon consiste à toujours utiliser le cordon de sécurité.

Il est dangereux de sauter les vagues ou les remous, et c'est d'ailleurs illégal à plusieurs endroits.

La plupart des accidents de navigation se produisent lorsqu'un utilisateur ignore la présence des autres plaisanciers ou de tout autre danger possible. On recommande de se tenir à distance des autres bateaux ou plaisanciers. Ne tentez jamais d'éclabousser les gens avec le sillage du bateau. Évitez de vous promener sur la ligne de ressac.

Ce bateau est muni de feux de navigation sur la poupe et la proue que l'on doit utiliser au besoin une fois la nuit venue ou avant l'aube. Réduisez la vitesse et évitez de conduire le bateau lorsque la visibilité est réduite. Ce bateau n'est muni d'aucun phare de projection.

Pour empêcher un démarrage accidentel ou une utilisation défendue, détachez toujours le cordon de sécurité du bateau plus particulièrement au moment de l'entretien, du nettoyage de la grille d'admission, ou à proximité de nageurs.

Assurez-vous que tous les passagers connaissent la façon de remonter sur le bateau lorsqu'ils sont à l'eau.

Demandez toujours à une personne d'agir comme observateur lorsqu'on traîne un skieur.

Assurez-vous de bien connaître les cours d'eau avant de vous y aventurer. Les courants, les marées, les rapides, les endroits où l'eau est peu profonde, les obstacles cachés, etc. peuvent présenter des dangers.

Lors de la navigation, respectez le principe qui consiste à utiliser 1/3 du carburant vers sa destination, 1/3 pour revenir, et 1/3 en guise de réserve.

Assurez-vous que le bateau et l'équipement sont toujours en parfait état. Respectez les programmes d'entretien recommandés. Placez la housse de protection sur le bateau lorsque celui-ci n'est pas utilisé. Après une utilisation dans l'eau salée ou malpropre, rincez parfaitement le bateau et protégez-le de la corrosion. Communiquez avec votre concessionnaire qui procédera à l'entretien du moteur si vous croyez que celui-ci a ingéré de l'eau.

Assurez-vous que la cale ne contient aucune huile, eau ou autre matière étrangère. Évitez de transporter du carburant de réserve ou d'autres liquides inflammables dans un des compartiments de rangement ou du moteur.

Évitez d'ajouter des accessoires, de transporter de l'équipement ou des passagers pouvant modifier la configuration ou l'équilibre du bateau.

N'effectuez que les opérations d'entretien prescrites dans ce Guide. Adressez-vous à votre concessionnaire pour toute assistance ou information. Dans la plupart des cas, certains outils spécifiques et une certaine formation sont indispensables pour l'entretien ou la réparation.

Les émanations d'essence peuvent s'enflammer et exploser. Procédez toujours de la façon prescrite dans ce Guide et à la marina pour faire le plein et pour mettre le moteur en marche.

Évitez de laisser le moteur fonctionner durant plus d'une minute sans refroidissement (tuyau d'arrosage installé ou dans l'eau).

Rappelez-vous toujours qu'il devient plus difficile de diriger le bateau lorsqu'on place les manettes d'accélération à la position de ralenti. Le guidon et les accélérateurs sont nécessaires pour diriger le bateau. Ce bateau peut tourner de façon plus brusque que les autres bateaux. Cependant, sauf en cas d'urgence, évitez de virer brusquement à haute vitesse.

Comme tout autre bateau, celui-ci ne présente aucun frein. La distance d'arrêt varie ainsi selon la vitesse initiale, la charge, les vents et les conditions de navigation. Pratiquez les arrêts et les accostages dans un endroit sûr pour apprendre à connaître la distance d'arrêt du bateau dans diverses conditions.

Une exposition prolongée au soleil, aux vents, etc. provoque la fatigue, ce qui peut augmenter votre temps de réaction.

Évitez de surcharger le bateaux ou de prendre plus de passagers que ce qu'il peut prendre. La charge et l'altitude agiront également sur le rendement du bateau.

Procédez avec soin et à très basse vitesse sur les étendues d'eau peu profonde. Il peut en résulter un contact avec le fond ou des arrêts brusques, ou le bateau pourrait aspirer des objets qui seraient propulsés vers l'arrière, sur les gens ou les choses. Les hélices tournent même lorsque le levier de changement de vitesse se trouve au point mort.

En tant que «capitaine» d'un bateau, vous êtes responsable des dommages aux autres bateaux ou à la propriété d'autrui provoqués par le sillage de votre bateau. Évitez de faire des vagues là où c'est interdit.

Respectez aussi les droits des autres usagers du cours d'eau, ainsi que l'environnement. Évitez qu'on ne jette des déchets par-dessus bord.

Évitez d'utiliser le bateau par mauvais temps.

Sauf en cas de besoin pendant un accostage, utilisez toujours les 2 manettes des gaz simultanément (si installées). Si on avance une manette plus que l'autre, ou si un moteur s'arrête lorsque le bateau est en marche, la commande directionnelle en souffrira. Une compensation de direction pourrait s'avérer nécessaire. Pour des raisons de sécurité, il est important que le conducteur exerce une attention et un contrôle constants de son bateau.

L'utilisation du ventilateur de cale ne devrait jamais remplacer le recours au sens de l'odorat pour détecter les émanations d'essence. Le ventilateur et la pompe de cale doivent être arrêtés lorsque le bateau est en marche.

L'anneau situé sur le tableau arrière peut permettre l'installation d'un câble de ski nautique. Évitez d'utiliser cet anneau pour le paravoile ou à toute autre fin pouvant provoquer une tension excessive au niveau du tableau arrière.

Le lavage du bateau s'effectue au moyen d'un équipement spécial et fait appel à une certaine expérience. On recommande aux gens sans expérience ou ne disposant pas d'un tel équipement de ne pas tenter de soulever le bateau.

Respectez la sécurité et le confort de vos passagers et des skieurs nautiques à l'arrière du bateau.

Ayez toujours à bord l'équipement de sécurité obligatoire. Vérifiez les règlements locaux ou consultez votre concessionnaire.

Conduisez prudemment et amusez-vous !

GARANTIE LIMITÉE 1996, BATEAU À PROPULSION PAR JET DE BOMBARDIER _____

1. DURÉE DE LA GARANTIE

BOMBARDIER INC. ("Bombardier"), à titre de fabricant, garantit À COMPTER DE LA DATE DE DÉLIVRANCE AU PREMIER ACHETEUR chaque bateau à propulsion par jet ("bateau à jet") SEA-DOO 1996 vendue comme véhicule NEUF ET INUTILISÉ et dont la VÉRIFICATION DE PRÉ-LIVRAISON a été effectuée par un concessionnaire autorisé de bateau à jet SEA-DOO, contre tout vice de conception ou de fabrication pour une PÉRIODE de:

a) Utilisation privée:

DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, à l'exception de la fibre de verre du pont et de la coque, et

SOIXANTE (60) MOIS CONSÉCUTIFS, pour la fibre de verre du pont et de la coque.

b) Utilisation commerciale:

QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, à l'exception de la fibre de verre du pont et de la coque, et

DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour la fibre de verre du pont et de la coque.

La durée de la garantie pour les accessoires d'origine Bombardier, installés par un concessionnaire autorisé de bateau à jet SEA-DOO lors de la délivrance d'un bateau à jet SEA-DOO neuf et inutilisé, est la même que celle prévue ci-haut pour un bateau à jet SEA-DOO.

2. CE QUE BOMBARDIER FERA

Pendant la durée de la garantie, BOMBARDIER s'engage à réparer ou à remplacer, à son choix, toute pièce d'origine Bombardier qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présente un vice de conception ou de fabrication, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encourues par un concessionnaire autorisé de bateau à jet SEA-DOO.

3. CONDITION D'EXÉCUTION DE GARANTIE

Lorsqu'une demande de travail sous garantie est faite, le client doit aviser le concessionnaire autorisé de bateau à jet SEA-DOO dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice de conception ou de fabrication et présenter avant d'effectuer le travail requis, la Carte d'Enregistrement de Garantie Limitée SEA-DOO ou une preuve d'achat de la bateau à jet SEA-DOO 1996 neuf et inutilisé. Le client doit, avant la fin du travail effectué sous garantie sur la bateau à jet signer le bon de réparation du concessionnaire autorisé de bateau à jet SEA-DOO. Toute pièce remplacée sous garantie devient la propriété de Bombardier.

4. EXCLUSIONS - NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- a) Usure normale des pièces de la bateau à jet SEA-DOO;
- b) Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien;
- c) Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le "Guide du conducteur de bateau à jet SEA-DOO 1996";
- d) Les dommages résultant de réparations incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces non approuvées ou de réparation effectuées par un concessionnaire de bateau à jet SEA-DOO non autorisé;
- e) Les dommages résultant d'un usage abusif ou de compétition, d'une mauvaise utilisation ou de négligence;

-
- f) Les dommages résultant d'un accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;
 - g) Le préjudice subi résultant de dommages imprévus ou de tout autre dommage indirect, incluant entre autres les frais de remorquage, appels téléphoniques ou frais de taxis;
 - h) Les dommages causés par l'ingestion d'eau dans le moteur et par un service ou entretien inadéquat; et
 - i) Les dommages reliés au revêtement colloïdal incluant mais sans restreindre les boursouflures ou délamination de la fibre de verre due aux boursouflures, rainures et fissures superficielles.

5. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Les droits spécifiques que confère la présente garantie s'appliquent à son titulaire, sous réserve des règles de droit en vigueur dans une province dont l'application s'impose en raison de dispositions impératives lesquelles pourront varier d'une province à une autre. **LÀ OÙ ELLE S'APPLIQUE, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE EXPRESSÉMENT TOUTE AUTRE GARANTIE LÉGALE OU CONVENTIONNELLE, EXPRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE FINS OU D'USAGES PARTICULIERS.**

En aucun cas, Bombardier sera tenue responsable des dommages spéciaux, imprévus ou indirects, incluant les pertes d'usage ou les coûts de transports. Certaines provinces n'admettant pas l'exclusion ou la limitation des dommages spéciaux, imprévus ou indirects ou la limitation de la durée de la garantie légale, les exclusions ou limitations ci-hauts peuvent ne pas s'appliquer.

Ni un Distributeur SEA-DOO, ni un concessionnaire autorisé de bateau à jet SEA-DOO, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations, des représentations ou à offrir des termes et conditions de garantie autres que ceux stipulés à la présente garantie et, s'il y a lieu, ces déclarations, représentations ou ces autres termes et conditions de garantie ne pourront être opposables à Bombardier ou à tout autre personne.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, ceci n'ayant toutefois aucun effet sur les termes et conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente de la bateau à jet SEA-DOO.

6. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente Garantie Limitée Bombardier, Bombardier vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé de bateau à jet SEA-DOO en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- b) Si vous êtes incapable de résoudre la situation, communiquez avec le Service après-vente du Distributeur SEA-DOO.
- c) Si votre cas n'est toujours pas réglé, faite parvenir votre plainte, par écrit, à:

BOMBARDIER INC.
DIVISION SEA-DOO/SKI-DOO
CENTRE D'ASSISTANCE AUX CLIENTS
VALCOURT, QUÉBEC
CANADA J0E 2L0

LISTE DES DISTRIBUTEURS



CANADA

BOMBARDIER INC.
726, rue St-Joseph
Valcourt (Québec), Canada
J0E 2L0
(514) 532-2211



ÉTATS-UNIS

BOMBARDIER CORPORATION
7575 Bombardier Court
P.O. Box 8035, Wausau, WI
54402-8035, U.S.A.
(715) 842-8886

Si votre bateau à propulsion par jet SEA-DOO doit être réparé sous garantie, rendez-vous chez tout concessionnaire de bateaux à propulsion par jet SEA-DOO autorisé avec votre carte d'enregistrement de garantie ou tout autre document attestant la date d'achat. Advenant une question ou un problème ayant trait à la garantie, communiquez avant tout avec le gérant de service ou le propriétaire de la concession de bateaux à propulsion par jet SEA-DOO.

Pour connaître le concessionnaire autorisé de bateaux à propulsion par jet SEA-DOO le plus près, composez le 1-800-361-5192.

RÉPONSES AUX QUESTIONS SUR LA GARANTIE

Q. Pourquoi enregistrer mon bateau à l'usine même si je possède la facture qui atteste la date d'achat ?

R. *Votre garantie est valide chez tout concessionnaire autorisé du produit en question. La carte d'enregistrement constitue l'élément-clé fournissant au concessionnaire tous les renseignements qui lui sont nécessaires pour remplir les formules de réclamation de garantie. Le gouvernement fédéral exige que tout fabricant et tout concessionnaire dressent une liste des premiers acheteurs en cas de rappel sécuritaire. Cette liste est compilée à partir des formules d'enregistrement de garantie que le concessionnaire envoie à BOMBARDIER INC. au moment de l'achat. Si vous changez d'adresse à la suite de l'achat d'un bateau SEA-DOO neuf, veuillez nous informer de votre nouvelle adresse en nous faisant parvenir l'avis de changement d'adresse ou de propriétaire du présent guide, ou encore une carte postale indiquant le numéro de modèle et le numéro du concessionnaire (ou son nom) comme ils sont inscrits sur la carte d'enregistrement de garantie, votre nom ainsi que votre nouvelle adresse.*

Q. Quels frais devrai-je assumer au cours de la période de garantie ?

R. *Tous les frais provenant de l'entretien normal du bateau, des réparations non couvertes par la garantie et des dommages dus aux accidents.*

Q. Qu'est-ce que la cavitation ?

R. *La cavitation se produit lorsqu'une pièce se déplace à haute vitesse dans un liquide (ex. : une hélice dans l'eau). Il y a suffisamment de chaleur et de bulles à certains endroits pour arracher des particules microscopiques au matériel. Il y aura plus de cavitation s'il y a des égratignures ou des bosses au niveau du carter ou de l'hélice, ou encore si l'anneau d'usure est usé.*

Q. Est-ce que la garantie couvre les composants du système de propulsion ?

R. *Oui, si le remplacement des composants n'est pas causé par la cavitation ou l'usure normale. Ex. : L'hélice doit être considérée comme une pièce sujette à l'usure, car les minuscules particules et le sable contenus dans l'eau cause inévitablement de l'usure. Cette situation se produit surtout lorsque le bateau est utilisé en eau peu profonde et la turbine aspire les cailloux et les débris.*

Afin de prolonger la durée du carter d'hélice, nous avons conçu et installé un anneau d'usure interchangeable autour de l'hélice. Étant donné que cet anneau est fait de plastique, il pourrait s'user avec le temps ; dans un tel cas, il doit être remplacé. Cette pièce est bien pratique et aussi économique lorsque vient le moment de la changer. Ce remplacement fait partie de l'entretien normal ; il n'est donc pas couvert par la garantie.

Q. Qu'entend-on par négligence ou abus ?

R. *Ces termes sont généraux et leur signification se recoupe dans certains cas. Il pourrait s'agir, par exemple, d'une utilisation du moteur jusqu'à épuisement de l'huile, d'une utilisation du bateau avec une pièce brisée ou endommagée (ce qui pourrait entraîner le bris d'une autre pièce), et ainsi de suite. Si vous avez des questions sur l'utilisation du bateau ou son entretien, veuillez communiquer avec un concessionnaire de bateau SEA-DOO.*

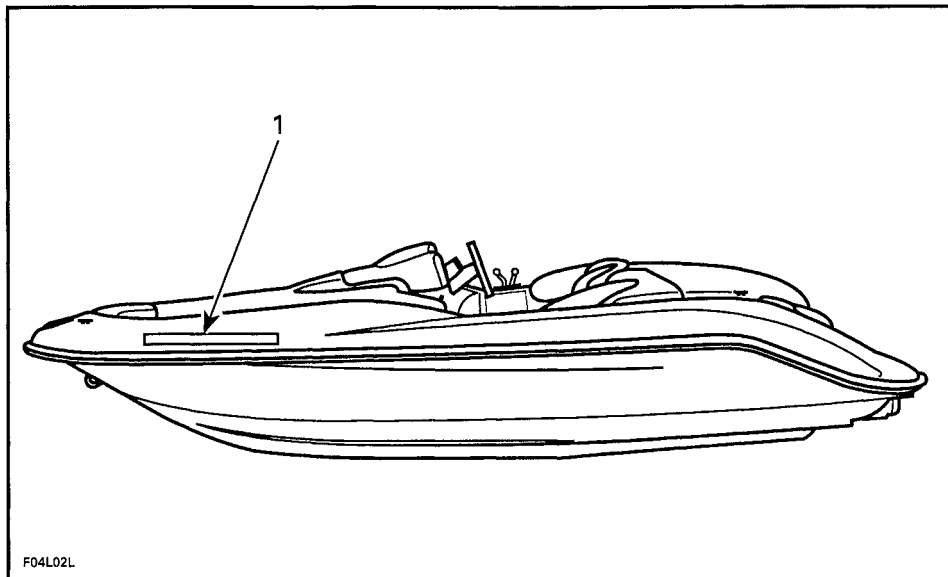
Q. La garantie couvre-t-elle les frais découlant, par exemple, du transport du bateau en panne ?

R. *Non. La garantie ne couvre que la réparation du bateau SEA-DOO.*

-
- Q. Puis-je m'occuper moi-même des opérations d'entretien décrites dans le *Guide du conducteur* plutôt que de les confier au concessionnaire ?
- R. *Oui, si vous êtes un mécanicien compétent et que vous observez les opérations indiquées dans le Guide du conducteur et le Manuel de réparation. On recommande cependant que le réglage de l'allumage et de la carburation soit confié à un concessionnaire de bateau SEA-DOO.*
- Q. La garantie peut-elle devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas mon bateau exactement comme l'indique le *Guide du conducteur* ?
- R. *Non. La garantie d'un bateau SEA-DOO neuf ne peut devenir nulle. Toutefois, si une panne survient à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conforme au Guide du conducteur, il est possible que la garantie ne couvre pas cette panne.*
- Q. Quels sont les responsabilités de mon concessionnaire en vertu de la garantie ?
1. *Procéder à la préparation de tout bateau SEA-DOO avant la vente.*
 2. *Au moment de la vente, expliquer en détail au client le fonctionnement du bateau, son entretien et les clauses de la garantie. De plus, tout concessionnaire de bateau SEA-DOO est responsable de la préparation, de l'entretien et des réparations effectuées sous garantie.*

EMPLACEMENT DU NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

En vertu des lois fédérales, tous les bateaux doivent être enregistrés et numérotés. Étant donné qu'il n'y a pas tellement d'espace pour mettre en évidence le numéro d'enregistrement, placer ce dernier conformément à l'illustration suivante. Il doit y avoir un numéro d'enregistrement de chaque côté du bateau.

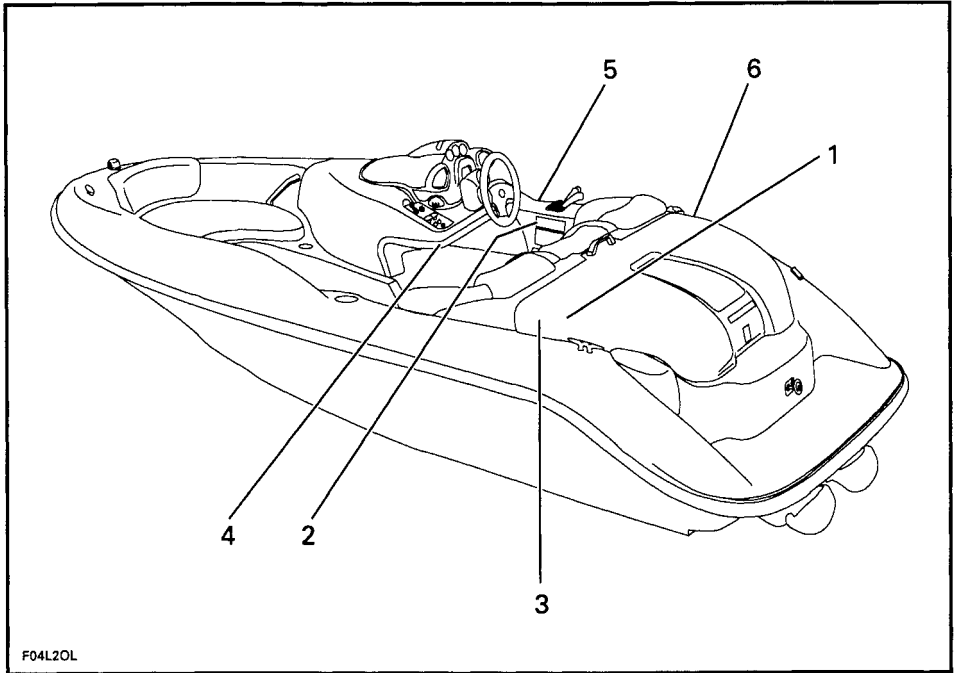


TYPIQUE

1. Emplacement du numéro d'enregistrement

EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES

Bien lire les étiquettes suivantes avant d'utiliser ce bateau.



F04L20L

TYPIQUE

1

◆ AVERTISSEMENT

NE JAMAIS SURVOLTER LA BATTERIE.
L'ENTRETIEN DES COMPOSANTES
ÉLECTRIQUES DOIT ÊTRE EFFECTUÉ
UNIQUEMENT PAR UN CONCESSIONNAIRE.

F02L2CZ

4

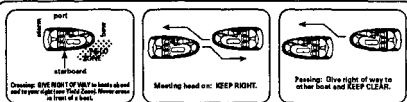
◆ WARNING

Gasoline vapors can explode. Before starting engine, operate blower for 4 minutes and check engine compartment bags for gasoline vapors.

F04L2QY

2

REMEMBER THESE RULES OF THE ROAD



◆ WARNING

Read and follow warning labels and operator guide/safety handbook before operation. Severe injury or death can result from ignoring warnings or through improper use of this jet boat. The performance of this jet boat may significantly exceed that of other jet boats you may have operated. Therefore, use of this jet boat by novice or inexperienced operators is not recommended.

- Check throttle/shifter controls and steering position before starting engines
- Directional control is lost when throttle or engine are off
- Do not splash others or jump waves or wakes with this jet boat.
- Operator and passengers should always wear approved life vests and recommended clothing.
- Do not operate if passengers are not properly seated and using handgrips or if visibility is obstructed.
- Properly attach safety lanyard to your life vest.
- Keep a safe distance from all other water users. Be aware of all boating regulations.

MADE IN CANADA BOMBARDIER INC. 5894

U.S. COAST GUARD
MAXIMUM CAPACITIES
4 PERSONS OR 660 LBS.

THIS BOAT COMPLIES WITH U.S. COAST GUARD SAFETY STANDARDS IN EFFECT ON DATE OF MANUFACTURE

F04L2PY

5

◆ WARNING

- Use electronic tether key only.
- Shifter must be in neutral to start engine.
- To operate shifter, throttle lever must be at idle position.

F04L2RY

6

◆ AVERTISSEMENT

Lors du remplissage : arrêter le moteur. Le réservoir à essence peut être sous pression, dévisser le bouchon lentement. Maintenir la motomarine au niveau. Éviter de trop remplir. Vérifier le niveau d'huile. Faites vérifier périodiquement le système d'essence.

F01L6VZ

TYPIQUE

3

▼ CAUTION

OIL ONLY

Oil fill capacity 2 US gallons
Use **Bombardier Rotax** oil when refilling
Do not use ashless NMMMA oils

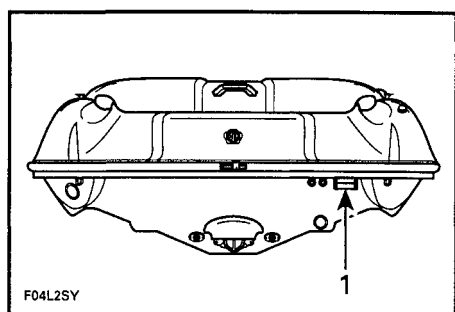
F04L39Y

NUMÉROS D'IDENTIFICATION

Les principaux composants du bateau (moteurs et coque) sont identifiés par des numéros de série. Il peut parfois s'avérer nécessaire de connaître l'emplacement de ces numéros pour une réclamation de garantie ou pour retracer le bateau en cas de vol.

Coque

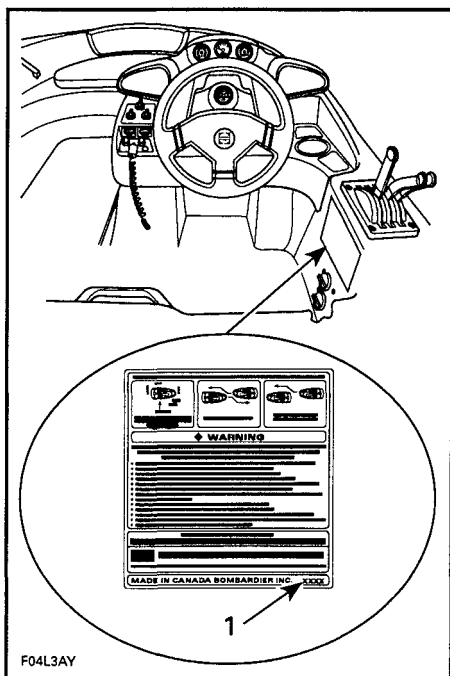
Le numéro d'identification de la coque (N.I.C.) se trouve à l'arrière, sur le côté droit de la coque.



TYPIQUE

1. Numéro d'identification de la coque (N.I.C.)

Le numéro du modèle du bateau se trouve à la droite du conducteur.



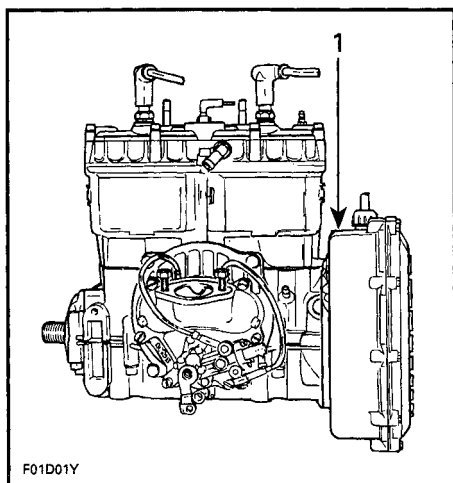
TYPIQUE

1. Numéro du modèle

Moteur

Le numéro d'identification du moteur (N.I.M.) se trouve à l'endroit indiqué sur les illustrations suivantes.

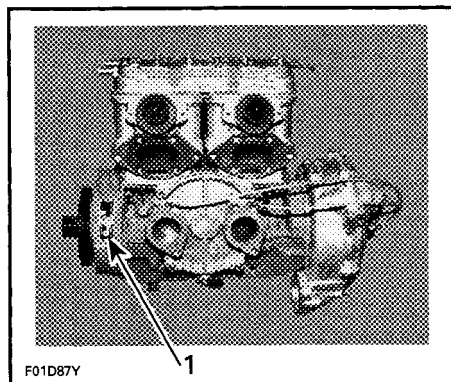
Tous les modèles sauf le modèle challenger



TYPIQUE

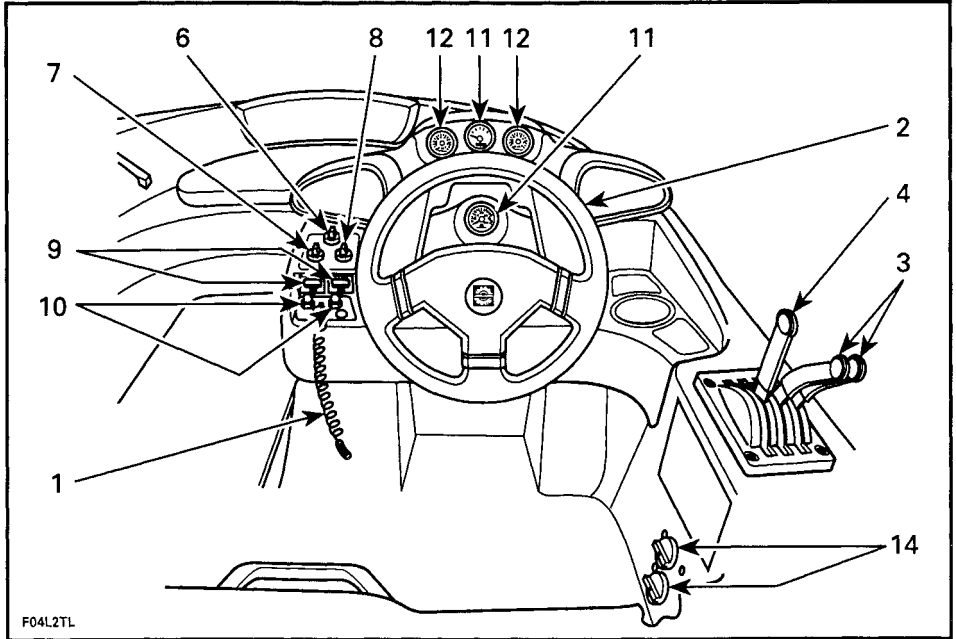
1. Numéro d'identification du moteur (N.I.M.)

Modèle challenger seulement

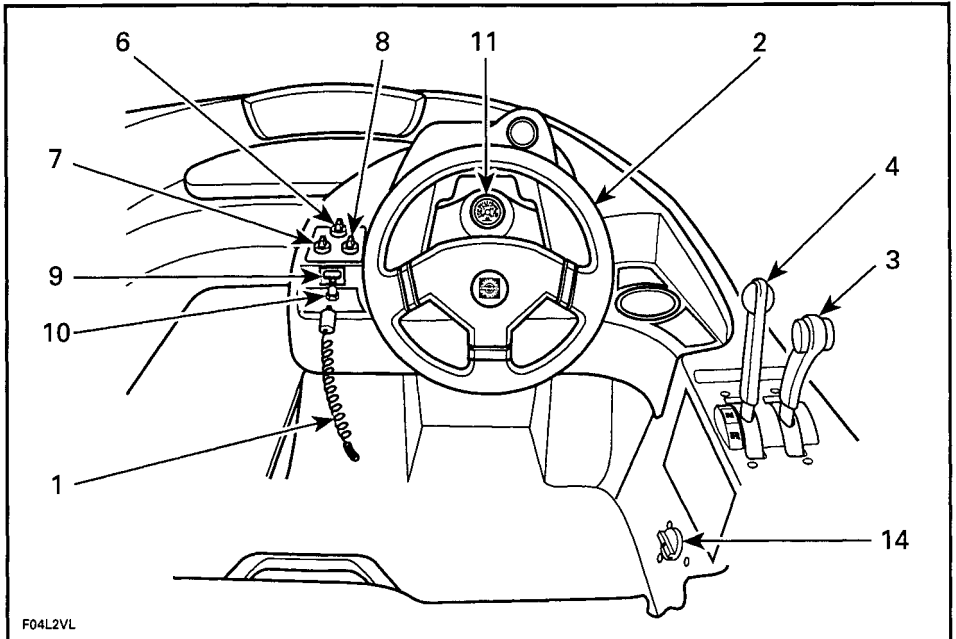


1. Numéro d'identification du moteur (N.I.M.)

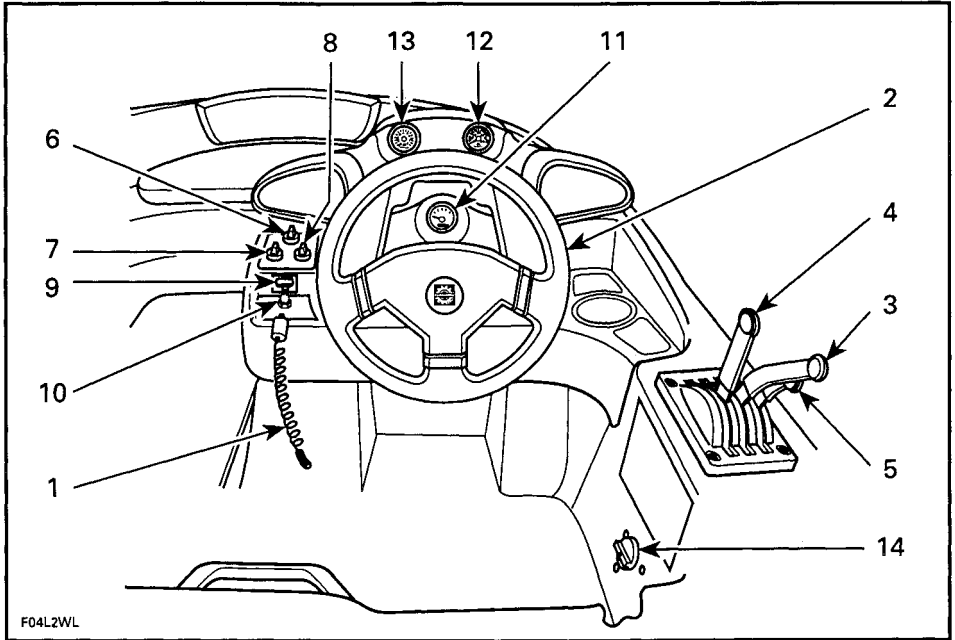
EMPLACEMENT DES COMMANDES ET DES COMPOSANTS



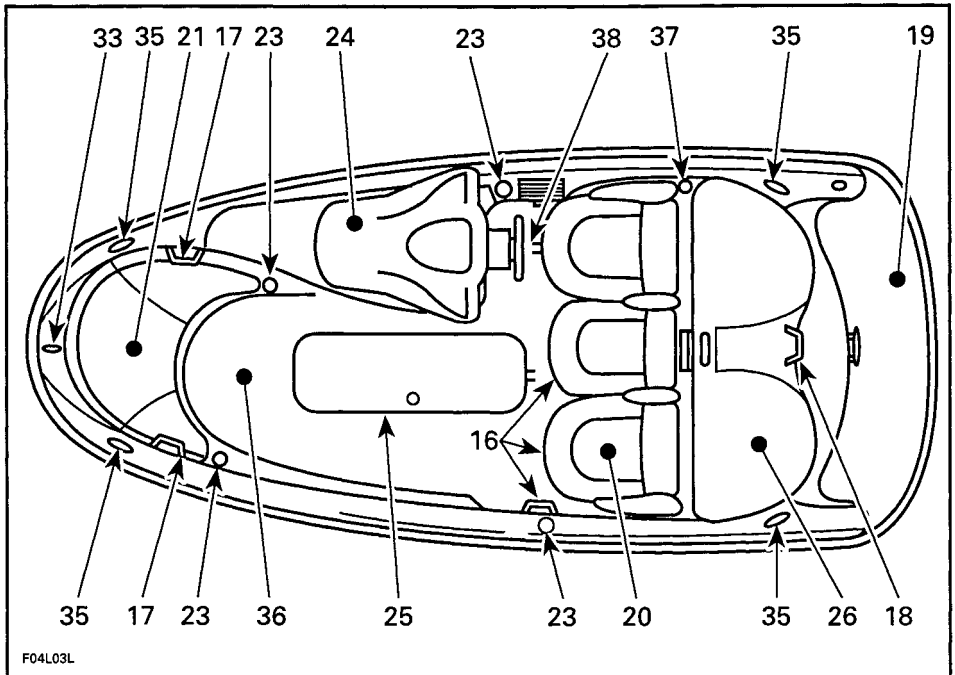
MODÈLE SPEEDSTER



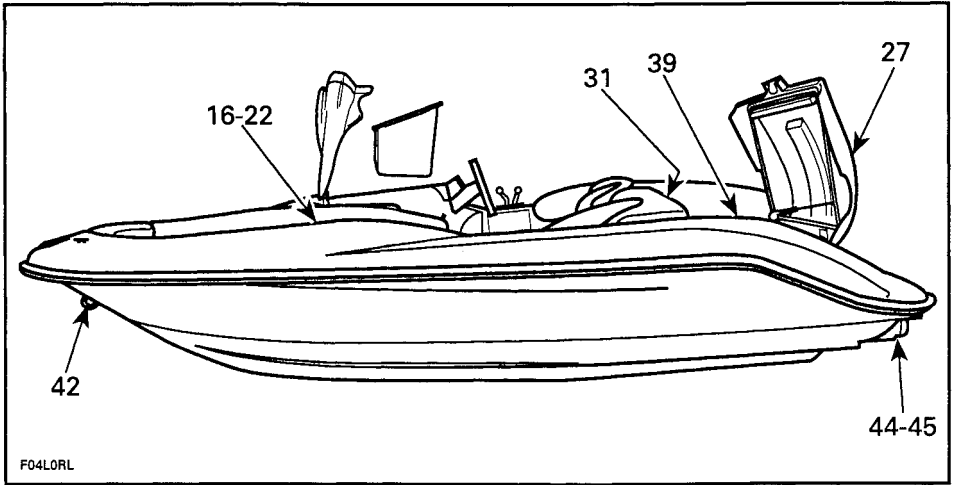
MODÈLE SPORTSTER



MODÈLE CHALLENGER

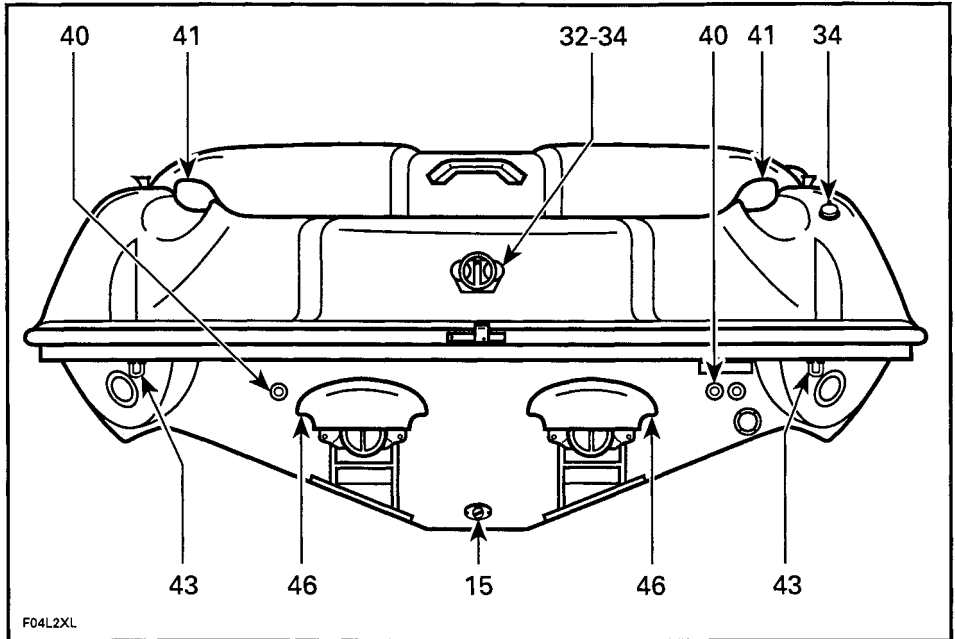


TYPIQUE — VUE DE HAUT



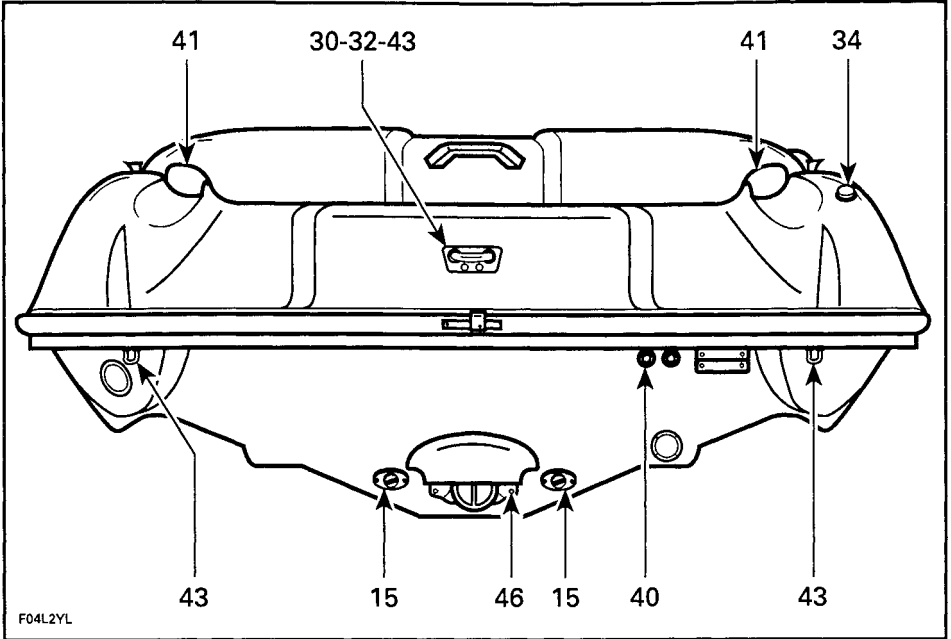
F04L0RL

TYPIQUE — VUE DE CÔTÉ

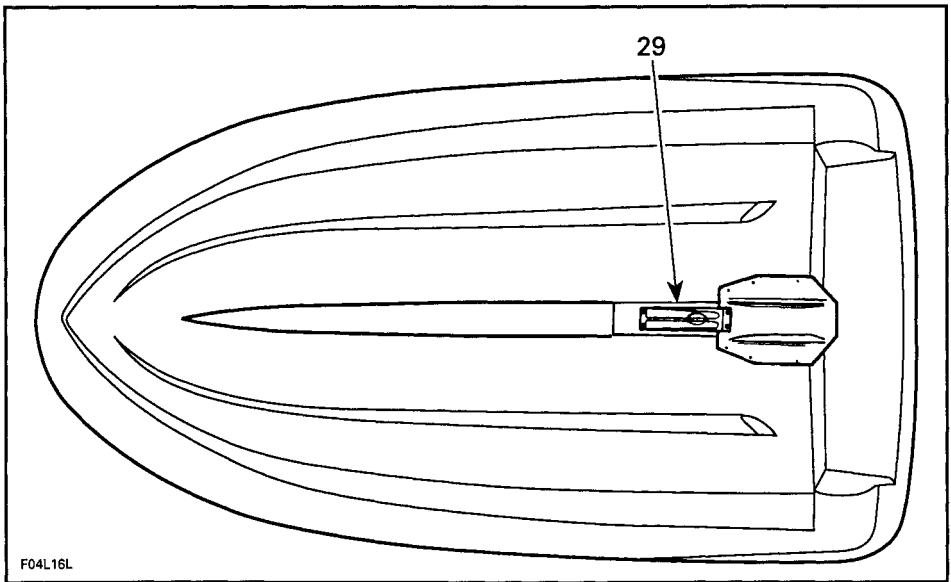


F04L2XL

MODÈLE SPEEDSTER — VUE DE L'ARRIÈRE



MODÈLES SPORTSTER ET CHALLENGER — VUE DE L'ARRIÈRE



TYPIQUE — VUE DU DESSOUS

-
1. Cordon de sécurité
 2. Direction
 3. Levier(s) d'accélérateur
 4. Levier sélecteur
 5. Levier de correcteur d'assiette
 6. Interrupteur des feux
 7. Interrupteur de la pompe de cale
 8. Interrupteur de ventilateur de cale
 9. Levier(s) d'étrangleur
 10. Bouton(s) de démarrage / d'arrêt
 11. Indicateur de niveau de carburant et voyant de niveau d'huile à injection
 12. Tachymètre(s)
 13. Indicateur de vitesse
 14. Soupape(s) de carburant
 15. Bouchons de vidange de la cale
 - 16.-17. Poignées de maintien des passagers
 18. Poignée de maintien arrière
 19. Plate-forme d'embarquement
 20. Sièges du conducteur et des passagers
 21. Siège de proue
 22. Siège de l'observateur
 23. Porte-gobelets
 24. Compartiment de rangement avant
 25. Compartiment de rangement du pont
 26. Compartiment de rangement arrière
 27. Compartiment de rangement du câble de ski nautique
 28. Compartiment de rangement du siège de l'observateur
 29. Admission d'eau des turbines
 30. Crochet de remorquage
 31. Pôle de fixation du câble de ski nautique
 32. Orifice(s) de purge du système de refroidissement
 33. Feux de navigation
 34. Feu de poupe amovible
 35. Taquets d'amarre
 36. Pont
 37. Bouchon du réservoir de carburant
 38. Orifice de vidange du pont
 39. Bouchon du réservoir d'huile à injection
 40. Raccord(s) de rinçage
 41. Conduits de ventilation
 - 42.-43. Oeillets de proue et de poupe
 44. Tuyère(s) de turbine
 45. Anodes sacrificielles au zinc
 46. Déflecteur(s) de marche arrière

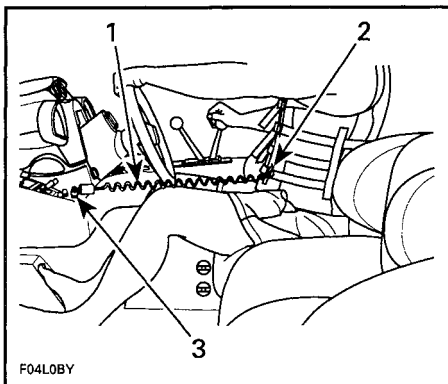
1) Cordon de sécurité

Le cordon de sécurité doit être installé sur la borne du système de sécurité à encodage numérique du bateau pour que le ou les moteurs démarrent. Il suffit de tirer le cordon pour arrêter le ou les moteurs. Le cordon de sécurité doit en tout temps être attaché au vêtement de flottaison individuel (V.F.I.) du conducteur et branché à la borne du système de sécurité.

◆ **AVERTISSEMENT** : Si le cordon de sécurité se desserre ou s'il ne peut demeurer sur sa borne, le remplacer immédiatement.

Lorsqu'on arrête le ou les moteurs à l'aide du ou des boutons de démarrage / d'arrêt pendant que le cordon de sécurité est encore branché à la borne, il est possible de redémarrer de la façon habituelle pendant les 10 prochaines minutes (environ) en appuyant de nouveau sur le ou les boutons de démarrage / d'arrêt. Après cet intervalle, il se peut qu'il soit nécessaire d'enfoncer et de tourner le capuchon du cordon de sécurité sur la borne jusqu'à ce que 2 courts bips se fassent entendre indiquant que le système est prêt pour le démarrage du ou des moteurs.

◆ **AVERTISSEMENT** : Bien qu'il soit possible d'arrêter le ou les moteurs seulement en appuyant sur le ou les boutons de démarrage / d'arrêt, il est recommandé de toujours débrancher le cordon de sécurité lorsqu'on arrête le moteur.



1. Cordon de sécurité
2. Fixer au V.F.I.
3. Installer sur la borne du système de sécurité

◆ **AVERTISSEMENT** : Le système de propulsion par jet ne permet pas de diriger le bateau lorsque le ou les moteurs sont arrêtés.

Système de contrôle

Pour venir en aide au conducteur lorsqu'il utilise le bateau, un système contrôle certaines pièces du bateau et envoie, grâce à un avertisseur, des signaux sonores qui l'avertissent d'une situation bien précise. Le tableau suivant indique les signaux codés qui concernent seulement le cordon de sécurité. Pour connaître les autres codes existants, se référer à la section DIAGNOSTIC DES PANNES.

NOMBRE DE BIPS	CAUSE	SOLUTION
2 courts (lors de l'installation du cordon de sécurité sur la borne du système de sécurité)	<ul style="list-style-type: none"> • Tout est en ordre au niveau du cordon de sécurité (bon contact et capuchon adéquat). 	<ul style="list-style-type: none"> • On peut mettre le moteur en marche normalement.
1 long (lors de l'installation du cordon de sécurité sur la borne du système de sécurité ou en appuyant sur le bouton de démarrage / d'arrêt dans certains cas)	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise connexion entre le capuchon et la borne du système de sécurité. • Cordon de sécurité inadéquat. • Présence d'eau salée dans le capuchon du cordon de sécurité. • Défectuosité du MEM ou du fraisceau de fils. 	<ul style="list-style-type: none"> • Enfoncer et tourner le capuchon sur la borne du système de sécurité jusqu'à ce que 2 courts bips se fassent entendre indiquant que le système est prêt pour le démarrage du ou des moteurs. • Utiliser le cordon de sécurité programmé pour le bateau. Si celui-ci ne fonctionne pas, consulter un concessionnaire autorisé. • Secouer le capuchon du cordon de sécurité pour y enlever l'eau salée. • Consulter un concessionnaire autorisé.

SYSTÈME DE SÉCURITÉ À ENCODAGE NUMÉRIQUE («D.E.S.S.»)

Ce système constitue une protection antidémarrage qui prévient l'utilisation sans autorisation du bateau. Le capuchon du système de sécurité à encodage numérique présente un circuit électronique qui renferme un numéro de série numérique unique, de sorte qu'on ne peut utiliser aucun autre cordon de sécurité. Un cordon de sécurité qui n'est pas muni d'un système de sécurité à encodage numérique ne pourra fonctionner avec ce système.

Lorsqu'on achète un bateau neuf, seulement un cordon de sécurité permettra de démarrer le ou les moteurs du bateau. À ce stade, on ne peut utiliser ce cordon sur un autre bateau de même qu'on ne peut utiliser le cordon d'un autre bateau sur son bateau à moins qu'on l'ait programmé à cet effet de la façon indiquée ci-dessous.

Cependant, le système de sécurité à encodage numérique confère une grande flexibilité. Il est possible d'acheter des cordons de sécurité supplémentaires et les programmer pour un bateau de façon à ce qu'il soit possible d'utiliser plus d'un cordon de sécurité sur un même bateau. Pour faire programmer des cordons de sécurité supplémentaires, consulter un concessionnaire autorisé. On peut programmer jusqu'à 8 cordons de sécurité pour un bateau donné. Un cordon de sécurité ne peut cependant être programmé 2 fois sur le même bateau.

On peut programmer un cordon de sécurité pour d'autres bateaux (munis du système de sécurité à encodage numérique). Un cordon de sécurité peut être programmé pour un nombre illimité de bateaux.

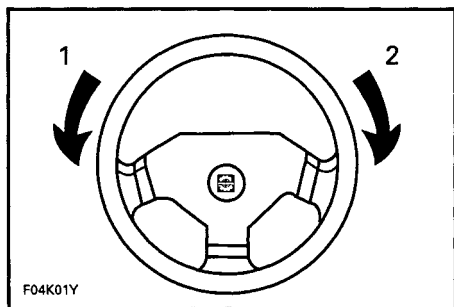
Les cordons de sécurité programmés pour d'autres bateaux (munis du système de sécurité à encodage numérique) peuvent être utilisés sur votre propre bateau pourvu que ceux-ci aient été programmés en conséquence.

Le MEM du bateau présente une mémoire permanente (rémanente) de sorte que les cordons de sécurité compilés en mémoire demeurent actifs même si la batterie du bateau est débranchée.

2) Volant

Le volant commande la direction du bateau. Lorsqu'on tourne le volant dans le sens horaire, le bateau se dirige vers la droite et lorsqu'on le tourne dans le sens contraire, il se dirige vers la gauche.

◆ **AVERTISSEMENT** : Vérifier si le volant et la ou les tuyères fonctionnent bien avant de procéder au démarrage.



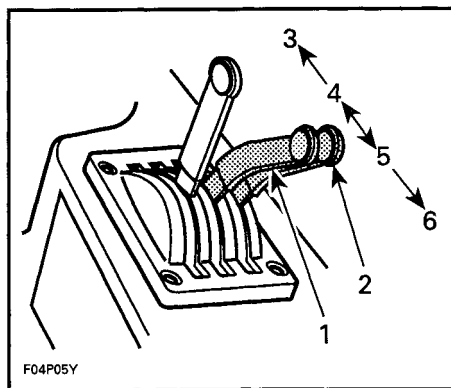
1. Tourner vers la GAUCHE
2. Tourner vers la DROITE

3) Levier(s) d'accélérateur

Ce ou ces leviers commandent le régime du ou des moteurs, et, par conséquent, la vitesse du bateau. Ce dernier accélère lorsqu'on pousse le ou les leviers vers l'avant. Lorsqu'on ramène complètement le ou les leviers vers l'arrière, le ou les moteurs reviennent au ralenti et le bateau s'arrête graduellement en raison de la résistance de l'eau.

◆ **AVERTISSEMENT** : Vérifier si le ou les leviers d'accélérateur fonctionnent bien avant de mettre le ou les moteurs en marche.

Modèle Speedster

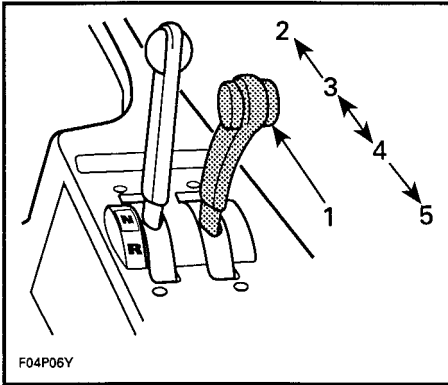


LEVIERS D'ACCÉLÉRATEUR

1. Moteur GAUCHE
2. Moteur DROIT
3. Plein régime
4. Augmente la vitesse
5. Diminue la vitesse
6. Régime de ralenti

Le levier d'accélérateur gauche commande le moteur de gauche, tandis que le levier droit commande le moteur de droite. Même s'il est possible de commander individuellement le régime de chaque moteur, on recommande de déplacer les leviers en même temps.

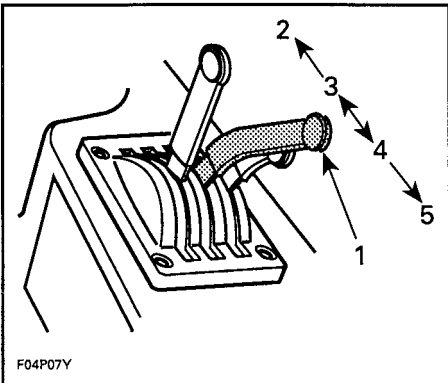
Modèle Sportster



LEVIER D'ACCÉLÉRATEUR

1. Levier d'accélérateur
2. Plein régime
3. Augmente la vitesse
4. Diminue la vitesse
5. Régime de ralenti

Modèle Challenger



LEVIER D'ACCÉLÉRATEUR

1. Levier d'accélérateur
2. Plein régime
3. Augmente la vitesse
4. Diminue la vitesse
5. Régime de ralenti

Le levier d'accélérateur commande le régime du moteur.

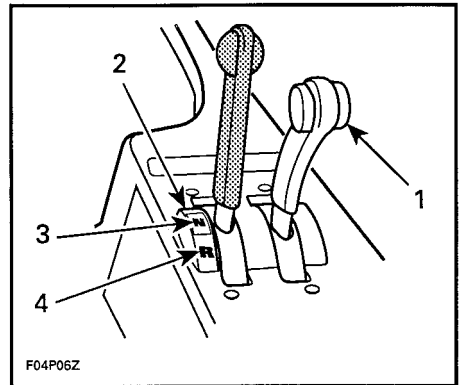
4) Levier sélecteur

Ce levier présente 3 positions :

- Marche avant
- Point mort
- Marche arrière

Pour être en mesure de changer de vitesse, le ou les leviers d'accélérateur doivent être à la position de ralenti, soit complètement ramenés vers l'arrière. Pour mettre le ou les moteurs en marche, on se doit de placer le levier au point mort.

REMARQUE : Lorsque le levier sélecteur n'est pas à la position «point mort» et qu'on tente de démarrer le ou les moteurs (avec le cordon de sécurité sur la borne et en appuyant sur le ou les boutons de démarrage / arrêt) 4 courts «bips» se feront entendre. Un seul court «bip» confirmera, en déplaçant le levier qu'on a atteint la position «point mort».



TYPIQUE — LEVIER SÉLECTEUR

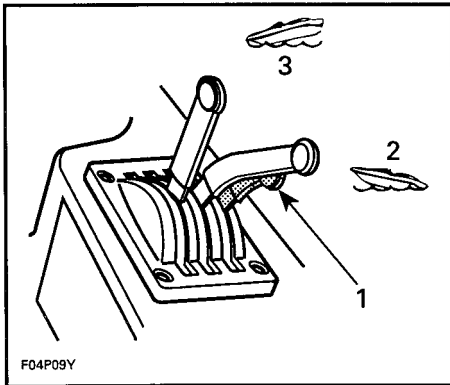
1. Les leviers d'accélérateur doivent être ramenés complètement vers l'arrière (ralenti) pour changer de vitesse
2. Marche avant
3. Point mort
4. Marche arrière

ATTENTION : Ne pas forcer le levier. S'assurer que les leviers d'accélérateur sont à la position de ralenti.

◆ **AVERTISSEMENT** : N'utiliser la marche arrière qu'à basse vitesse et le moins longtemps possible. Lorsqu'on fait marche arrière en eau peu profonde, s'assurer qu'il n'y a aucun obstacle, aucun baigneur et aucun enfant derrière le bateau. S'il est nécessaire d'effectuer un arrêt d'urgence, tirer sur le cordon de sécurité afin de le dégager de sa borne.

5) Levier du correcteur d'assiette (si installé)

Le levier du correcteur d'assiette sert à varier la position de la tuyère en baissant ou en élevant la proue afin de s'adapter à la charge du bateau et aux conditions de l'eau. En poussant le levier vers l'avant, la proue s'abaisse et vice versa, en tirant le levier vers l'arrière la proue s'élève.



1. Levier du correcteur d'assiette
2. Proue élevée
3. Proue abaissée

6) Interrupteur des feux

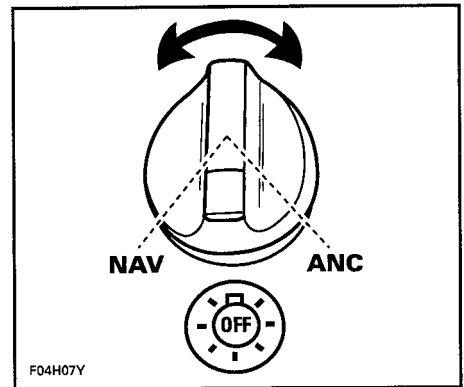
Cet interrupteur rotatif a 3 positions.

○ **REMARQUE** : Le cordon de sécurité doit être installé sur la borne du système de sécurité afin que les feux de navigation puissent fonctionner.

«ANC» : Allume le feu de mouillage lorsque le bateau est ancré. Seul le feu arrière est allumé.

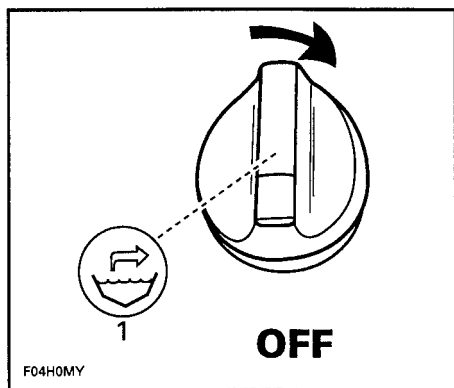
«OFF» : Éteint tous les feux.

«NAV» : Allume les feux de proue et de poupe.



On devrait toujours allumer les feux de navigation entre le coucher et le lever du soleil. S'assurer que le feu de poupe est installé et qu'il fonctionne. Pour en savoir davantage sur son emplacement et son installation, il suffit de consulter les passages appropriés qui se trouvent plus loin dans cette section.

7) Interrupteur de la pompe de cale



1. Cale

Interrupteur à 2 positions : «OFF» et «Cale».

Tourner cet interrupteur à la position «Cale» afin d'activer manuellement la pompe de cale (après un nettoyage, un remisage, etc.).

Tourner l'interrupteur à la position «OFF» une fois l'opération terminée.

ATTENTION : Ne pas utiliser la pompe trop longtemps si la cale est sèche.

On peut actionner la pompe de cale lorsque le ou les moteurs ne sont pas en marche.

Il n'est pas nécessaire que le cordon de sécurité soit fixé à la borne du système de sécurité.

Si on utilise cet équipement pendant une période prolongée et que le ou les moteurs ne sont pas en marche, la batterie risque inévitablement de se décharger.

ATTENTION : Après avoir démarré le ou les moteurs et avant d'accélérer, toujours s'assurer d'arrêter la pompe de cale.

POMPE DE CALE AUTOMATIQUE

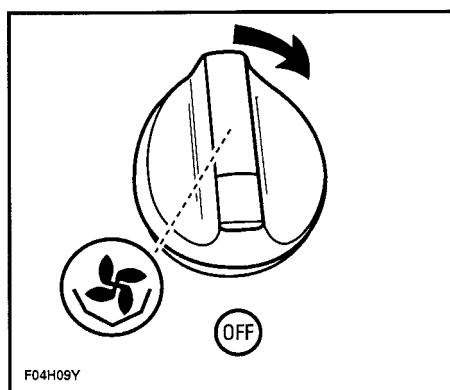
Lorsque le cordon de sécurité est installé sur la borne du système de sécurité et que le ou les moteurs fonctionnent ou non, une pompe de cale automatique évacuera l'eau se trouvant dans la cale. Une sonde de niveau d'eau détecte l'eau ce qui fait mettre en marche la pompe. Lorsque l'eau est complètement évacuée, la pompe s'éteint automatiquement.

8) Interrupteur de ventilateur de cale

Cet interrupteur rotatif comporte 2 positions («ON» et «OFF»). Lorsqu'il est à la position «ON», il permet l'aération du compartiment-moteur.

Pour mettre le ventilateur en marche, placer l'interrupteur à la position «ON». Il est nécessaire d'actionner le ventilateur 4 minutes avant de démarrer les moteurs.

AVERTISSEMENT : Toujours mettre le ventilateur en marche pendant au moins 4 minutes avant de démarrer les moteurs ; ensuite, arrêter le ventilateur avant d'utiliser le bateau.



On peut actionner le ventilateur de cale lorsque le ou les moteurs ne sont pas en marche.

Il n'est pas nécessaire que le cordon de sécurité soit fixé à la borne.

Si on utilise cet équipement pendant une période prolongée et que le ou les moteurs ne sont pas en marche, la batterie risque inévitablement de se décharger.

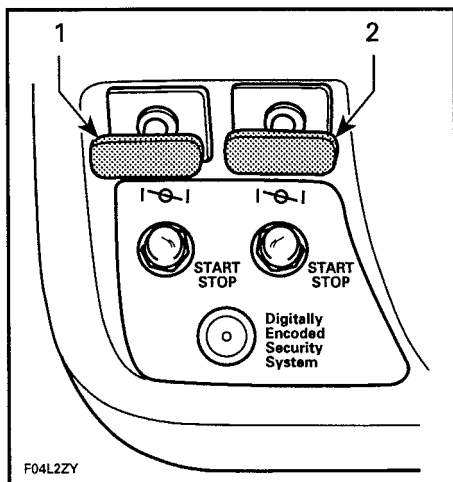
▼ **ATTENTION** : S'assurer de toujours replacer cet interrupteur à la position «OFF» après usage.

9) Levier(s) d'étrangleur

Ces leviers permettent d'obtenir un mélange air-carburant plus riche lorsqu'on démarre les moteurs alors qu'ils sont froids. Lorsque les leviers sont complètement sortis, les étrangleurs sont en fonction. On recommande de ne pas utiliser les étrangleurs lorsque les moteurs sont chauds.

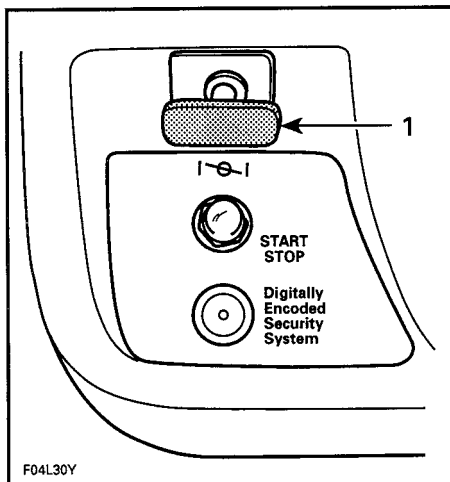
Pour qu'un étrangleur fonctionne, il est nécessaire de tirer et de retenir son levier. Ce dernier retournera à sa position initiale dès qu'il sera relâché.

Modèle Speedster



1. Levier du moteur GAUCHE
2. Levier du moteur DROIT

Modèles Sportster et Challenger

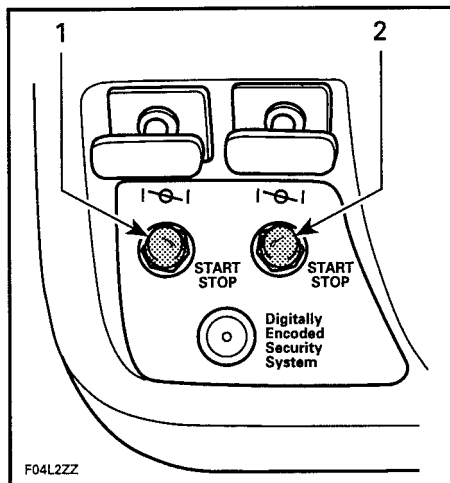


1. Levier d'étrangleur

10) Bouton(s) de démarrage / d'arrêt

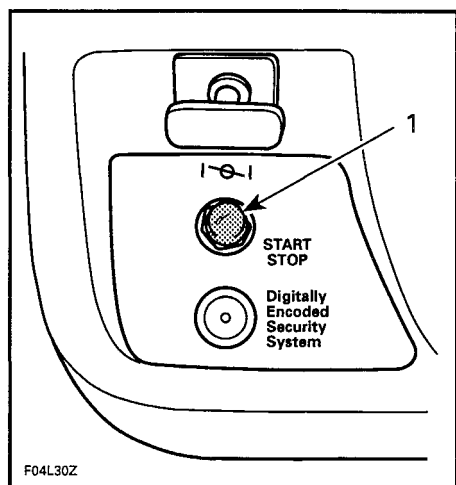
Boutons poussoir à 2 fonctions : démarre(nt) et arrête(nt) le ou les moteurs.

Modèle Speedster



1. Bouton du moteur GAUCHE
2. Bouton du moteur DROIT

Modèles Sportster et Challenger



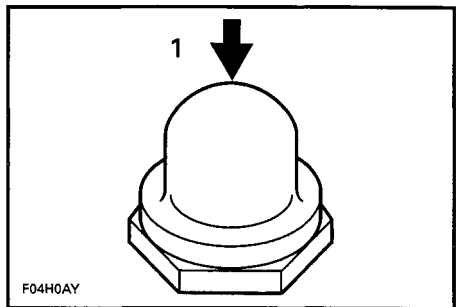
1. Bouton de démarrage / d'arrêt

Démarrage

○ **REMARQUE** : Le levier sélecteur doit être à la position «point mort» et le cordon de sécurité sur la borne du système de sécurité afin de permettre au moteur de démarrer.

Pour démarrer le moteur, il suffit d'appuyer sur son bouton et de le relâcher dès qu'il est en marche. Procéder de la même façon avec l'autre moteur (s'il y a lieu).

○ **REMARQUE** : Modèles munis de deux moteurs: L'ordre de démarrage des moteurs n'a aucune importance. Démarrer un moteur à la fois.

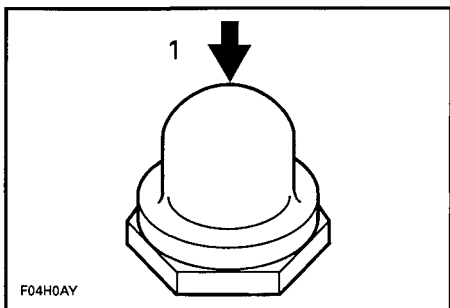


1. Démarrage lorsque le moteur n'est pas en marche

Arrêt

◆ **AVERTISSEMENT** : Bien qu'il soit possible d'arrêter le ou les moteurs au moyen du bouton de démarrage / d'arrêt, il est fortement recommandé de les arrêter en tirant sur le cordon de sécurité. S'assurer de prendre cette bonne habitude dès le début.

Lorsqu'on enfonce le ou les boutons alors que le ou les moteurs sont en marche, ces derniers cesseront de fonctionner.



1. Arrêt lorsque le moteur est en marche

○ **REMARQUE** : Pour connaître la marche à suivre reliée au démarrage des moteurs, consulter le paragraphe intitulé **Démarrage des moteurs** dans la section INSTRUCTIONS D'UTILISATION.

◆ **AVERTISSEMENT** : Il est impossible de diriger le bateau lorsque le ou les moteurs sont arrêtés, puisque le système de propulsion est alors inefficace.

11) Indicateur de niveau de carburant et voyant de niveau d'huile à injection

Indicateur de niveau de carburant

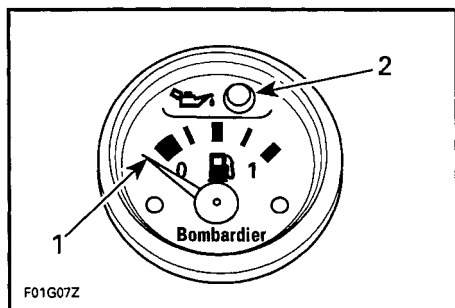
Cet indicateur analogique est installé au niveau du tableau de bord et indique continuellement la quantité de carburant qui se trouve à l'intérieur du réservoir de carburant lorsque le ou les moteurs fonctionnent.

○ **REMARQUE :** Il est également possible de vérifier le niveau de carburant sans que le ou les moteurs fonctionnent. S'assurer que le cordon de sécurité est débranché et appuyer sur le bouton de démarrage ; ainsi, l'indicateur se mettra en marche pendant environ 30 secondes.

Voyant de niveau d'huile à injection

Le voyant s'allume lorsque le niveau d'huile à injection est bas dans le réservoir d'huile ou qu'un fil ou un raccord de ce circuit électrique n'est pas bien branché. Remplir le réservoir le plus tôt possible ou communiquer avec un concessionnaire autorisé.

▼ **ATTENTION :** Ne pas faire tourner le ou les moteurs jusqu'à ce qu'il manque d'huile, sinon ils subiront des dommages.

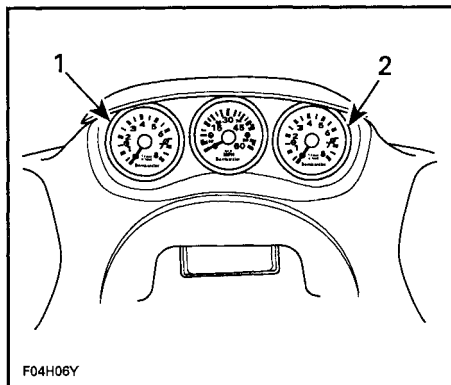


1. Niveau d'essence
2. Voyant de niveau d'huile à injection

12) Tachymètre(s) (si installé(s))

Ce ou ces tachymètres analogiques indiquent la vitesse de rotation des moteurs en tours par minute (tr / mn). Multiplier la lecture par 1000 afin de connaître le régime réel.

Vue du modèle speedster

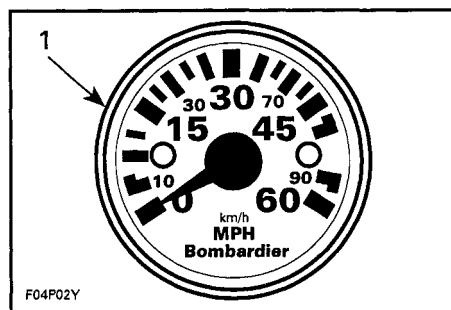


1. Celui du moteur GAUCHE
2. Celui du moteur DROIT

13) Indicateur de vitesse (si installé)

Cet indicateur de vitesse analogique indique la vitesse du bateau en milles par heure (MPH) et en kilomètres par heure (km / h). Se référer à l'illustration ci-dessous.

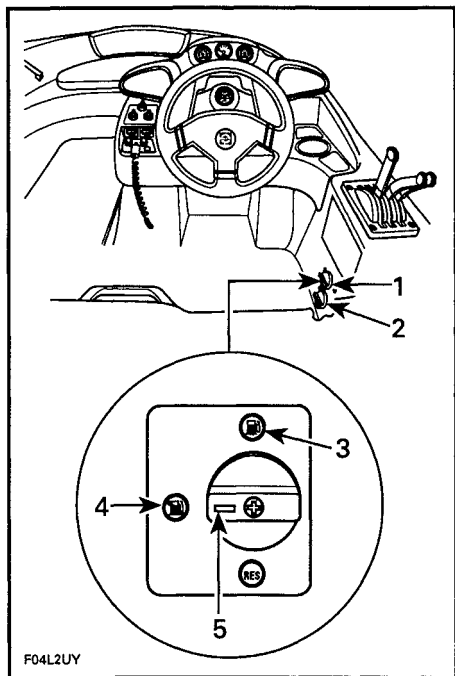
La sonde de vitesse installée sur le tableau arrière ou sur le sabot du bateau envoie un signal à l'indicateur.



1. Indicateur de vitesse

14) Soupape(s) de carburant

Il s'agit d'une ou de soupape(s) à 3 positions : «OFF», «ON» et «RESERVE». Tourner cette ou ces soupapes de façon à ce que leur encoche respective soit vis-à-vis la position «ON», «OFF» ou «RESERVE».



1. Soupape du moteur GAUCHE
2. Soupape du moteur DROIT
3. «ON»
4. «OFF»
5. Tourner les soupapes pour que leur encoche soit vis-à-vis la position «ON», «OFF» ou «RESERVE»

«OFF»: Empêche le carburant de se rendre aux carburateurs.

▼ **ATTENTION** : Tourner les soupapes à la position «OFF» lorsque le bateau est inutilisé ou lorsqu'il est transporté sur une remorque.

«ON» : Permet au carburant de se rendre aux carburateurs. Il est important de choisir cette position lorsqu'on utilise le bateau.

«RESERVE» : Lorsque le réservoir de carburant principal est vide, on peut avoir accès au réservoir de secours en tournant le bouton à la position «RESERVE». Ce réservoir fait partie intégrante du réservoir principal. Il se remplit automatiquement lorsqu'on fait le plein du réservoir principal. Le réservoir de secours contient environ 10 % du carburant total.

▼ **ATTENTION** : Si les soupapes sont mal ouvertes, il se peut que le débit de carburant soit restreint. S'assurer que les soupapes sont complètement ouvertes lors de l'utilisation du bateau.

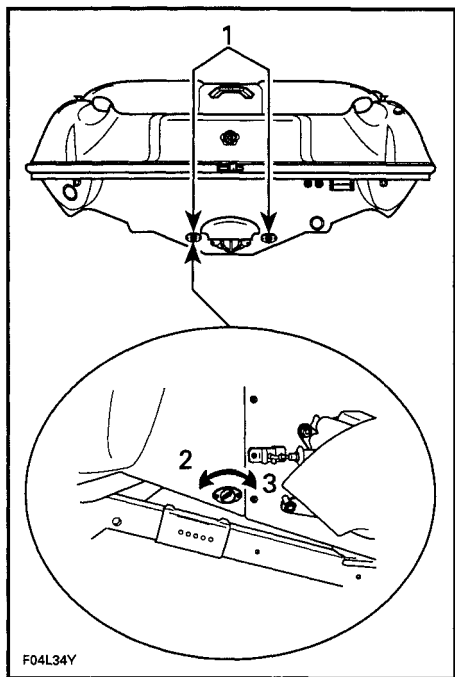
15) Bouchons de vidange de la cale

Pour vidanger toute quantité d'eau accumulée dans la cale, il suffit de dévisser ces bouchons.

▼ **ATTENTION** : S'assurer de retirer le bateau de l'eau avant de dévisser les bouchons de vidange.

Incliner légèrement le bateau vers l'arrière de façon à ce que la cale puisse se vidanger complètement.

Il est recommandé de vidanger la cale lorsque le bateau est sur une rampe.



F04L34Y

TYPIQUE

1. Bouchons de vidange
2. Desserrer
3. Serrer

◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours s'assurer que les bouchons de vidange de la cale sont serrés solidement.

16-17) Poignées de maintien des passagers

Ces poignées de maintien offrent une bonne prise aux passagers.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais se servir des poignées de maintien pour remorquer quoi que ce soit ou pour soulever le bateau.

Siège de proue :

Le siège de proue comporte une poignée de chaque côté.

Siège de gauche :

Le siège de gauche comporte une poignée du côté gauche et une poignée à même son moule.

Siège central :

Le siège central comporte 2 poignées à même son moule.

Siège de l'observateur (si installé) :

Le siège de l'observateur comporte une poignée du côté droit et une poignée formée sous le siège du côté gauche.

18) Poignée de maintien arrière

Cette poignée de maintien offre une bonne prise pour monter à bord du bateau.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais se servir des poignées de maintien pour remorquer quoi que ce soit ou pour soulever le bateau.

19) Plate-forme d'embarquement

Cette grande surface antidérapante facilite l'embarquement à l'arrière du bateau.

◆ **AVERTISSEMENT** : Pour éviter les risques de blessures, éviter d'utiliser la plate-forme lorsque le ou les moteurs sont en marche.

20) Sièges du conducteur et des passagers

Tous les passagers devraient être assis pendant une randonnée.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas s'asseoir sur le rebord ou se tenir debout lorsque le bateau est en marche.

21) Siège de proue

On devrait se servir de ce siège seulement lorsque le bateau est amarré.

◆ **AVERTISSEMENT** : On ne devrait utiliser ce siège que lorsque le bateau circule à basse vitesse en eau calme ou lorsqu'il est arrêté. Ne pas s'asseoir sur la proue ou sur les côtés du bateau lorsque celui-ci est en marche.

22) Siège de l'observateur (si installé)

Ce siège permet à un passager de surveiller le skieur nautique.

23) Porte-gobelets

Ceux-ci sont très pratiques pour y mettre des boissons non-alcoolisées.

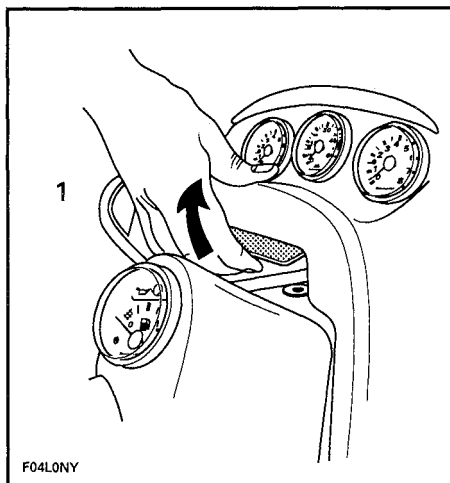
◆ **AVERTISSEMENT** : Ne consommer aucune boisson alcoolisée à bord du bateau. Ne conserver aucune bouteille, canette, etc. dans les porte-gobelets, et ce, lorsque le bateau circule à haute vitesse ou en eau agitée.

24) Compartiment de rangement avant

Ce compartiment étanche dispose d'un panier amovible destiné à transporter des effets personnels. L'endroit idéal pour y mettre les bougies, le câble de remorquage, la trousse de premiers soins, etc.

Tirer sur le levier de verrouillage pour ouvrir le couvercle du compartiment de rangement.

○ **REMARQUE** : Vérifier périodiquement si la goupille de verrouillage du couvercle du compartiment de rangement est bien serrée. La resserrer au besoin, et s'assurer que le couvercle se referme adéquatement.



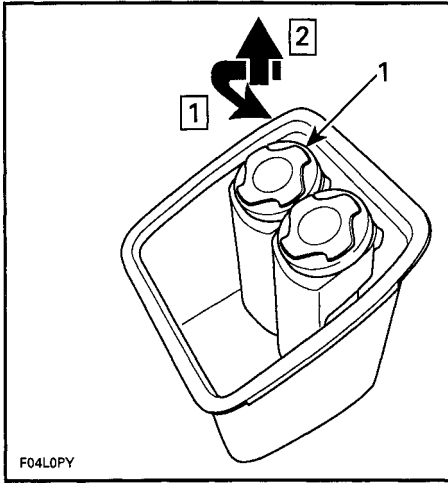
F04L0NY

TYPIQUE

1. Tirer sur le levier de verrouillage

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne jamais placer d'objets lourds ou fragiles dans le panier de rangement. Ne jamais emmagasiner ou transporter quoi que ce soit sous le panier.

Le panier présente un logement permettant d'entreposer un extincteur approuvé et une trousse d'outils. Un deuxième compartiment contient le *Guide du conducteur*, et on peut y mettre des objets personnels. L'extincteur (vendu séparément) doit toujours être bien fixé dans le logement approprié.

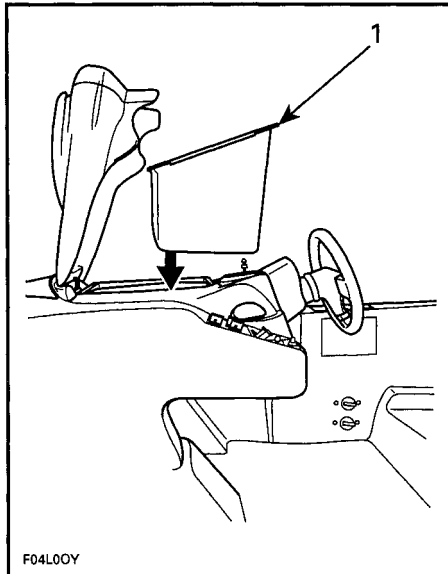


Étape 1 : Tourner les couvercles dans le sens antihoraire afin de les déverrouiller

Étape 2 : Retirer

1. Logement de l'extincteur

Réinstaller le panier conformément à l'illustration suivante. Toujours reverrouiller le couvercle.



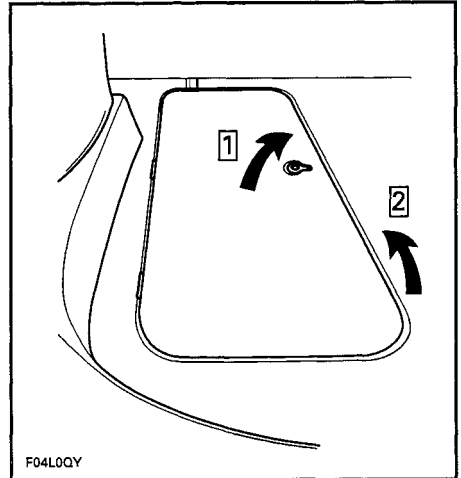
TYPIQUE — INSTALLATION DU PANIER

1. Placer la partie la plus élevée vers l'arrière

25) Compartiment de rangement du pont

Il s'agit de l'endroit idéal pour remettre les skis nautiques, les avirons, l'ancre et sa corde, etc.

Soulever la bague de verrouillage et ouvrir doucement le couvercle jusqu'à ce qu'il soit arrêté par le dispositif de retenue.



Étape 1 : Tourner

Étape 2 : Soulever le couvercle

Lorsque le couvercle est complètement ouvert, celui-ci demeure dans cette position.

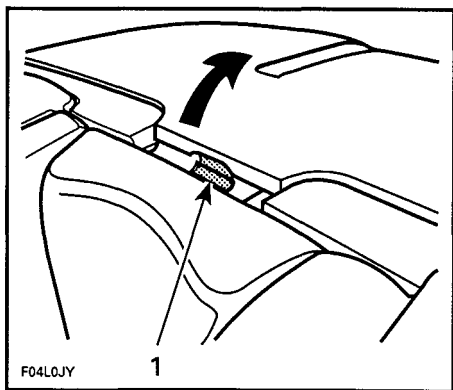
Pour le fermer, presser doucement sur le côté du dispositif de retenue afin de le déclencher, puis abaisser le couvercle.

Toujours reverrouiller le couvercle après avoir abaissé la bague de verrouillage.

26) Compartiment de rangement arrière

Ce compartiment est très pratique surtout pour y remettre de gros objets personnels, des outils, de la nourriture, etc.

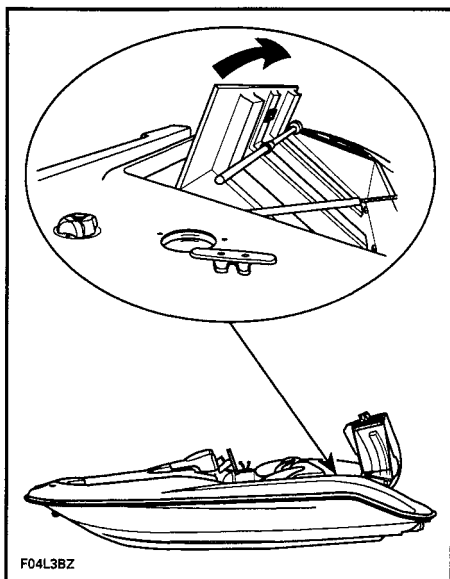
Tirer sur le levier de verrouillage et ouvrir doucement le couvercle jusqu'à ce qu'il soit arrêté. L'amortisseur terminera le processus d'ouverture et empêchera le couvercle de se refermer.



1. Tirer sur le levier de verrouillage

Il est possible d'enlever le plateau de rangement afin d'avoir accès au compartiment-moteur. Prendre la poignée centrale avant et soulever le plateau vers l'arrière jusqu'à ce que les points d'ancrage se libèrent.

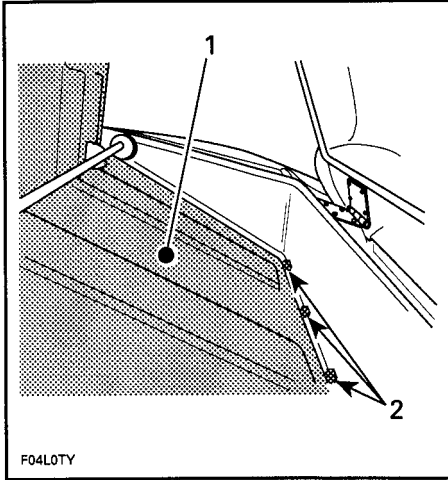
◆ **AVERTISSEMENT** : Lorsque le plateau de rangement est soulevé ou enlevé, s'assurer de ne jamais toucher aux pièces électriques lorsqu'on démarre les moteurs ou que ceux-ci sont en marche.



◆ **AVERTISSEMENT** : Ne jamais laisser d'objets, de chiffons, d'outils, etc., dans le compartiment-moteur ou à l'intérieur de la cale.

Lorsqu'on remet le plateau de rangement à sa place, s'assurer de bien l'installer sous ses points d'ancrage ; ensuite, abaisser doucement ce dernier et le pousser vers le bas afin de le verrouiller.

▼ **ATTENTION** : Si le plateau du compartiment de rangement arrière est mal verrouillé, il se peut que le bateau soit endommagé.



F04L0TY

1. Plateau du compartiment de rangement arrière
2. Glisser le plateau sous ses points d'ancrage

Fermer doucement le couvercle du compartiment de rangement et s'assurer qu'il est verrouillé.

27) Compartiment de rangement du câble de ski nautique (si installé)

Ce compartiment est un endroit pratique pour ranger le câble de ski nautique.

Soulever la bague de verrouillage et ouvrir le couvercle. Toujours reverrouiller le couvercle après avoir abaissé la bague de verrouillage.

28) Compartiment de rangement du siège de l'observateur (si installé)

Ce compartiment est pratique pour ranger des objets personnels. Il s'agit de l'endroit idéal pour ranger de la nourriture ou des boissons au frais puisqu'il est entouré de mousse isolante.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne jamais entreposer d'objets fragiles sans les protéger dans ce compartiment de rangement.

Soulever la bague de verrouillage ou ouvrir le couvercle. Toujours reverrouiller le couvercle après avoir abaissé la bague de verrouillage.

29) Admission d'eau des turbines

L'eau est aspirée dans l'ouverture par l'hélice ou les hélices. L'hélice ou les hélices et l'arbre ou les arbres d'entraînement sont protégés par une grille.

30) Crochet de remorquage (si installé)

Le bateau est muni d'un crochet de remorquage afin d'offrir plus de commodité.

Grâce à l'oeillet universel, on peut utiliser une corde de remorquage munie d'un crochet dont l'extrémité ouverte ou fermée.

31) Pôles de fixation du câble de ski nautique (si installé)

Tirer vers le haut la pôle de fixation afin d'y accrocher le câble de ski nautique. Abaisser le dispositif une fois le câble attaché.

Toujours s'assurer qu'un passager autre que le conducteur agit comme observateur.

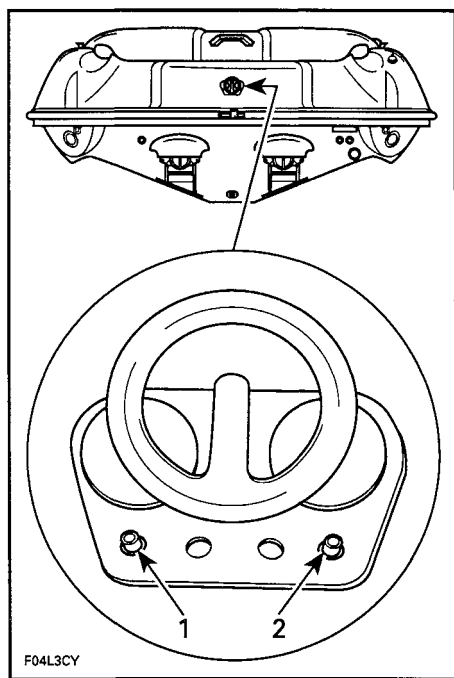
▼ **ATTENTION** : Ne jamais se servir de la pôle de fixation du câble de ski nautique pour remorquer d'autres bateaux.

◆ **AVERTISSEMENT** : Faire attention lorsqu'on remorque un skieur puisqu'il se pourrait, dans certaines situations, que la corde soit projetée dans le bateau.

32) Orifice(s) de purge du système de refroidissement

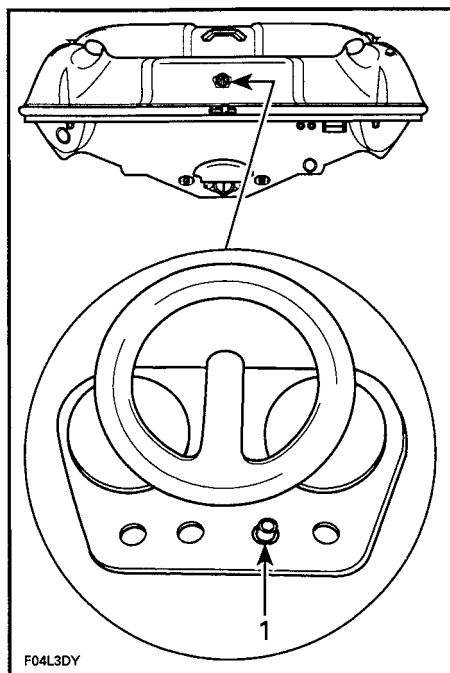
Lorsque le ou les moteurs fonctionnent, l'eau doit s'écouler par ce ou ces orifices afin de permettre à l'air de s'échapper des chemises d'eau du ou des moteurs. Il se peut qu'il soit nécessaire d'augmenter légèrement la vitesse du ou des moteurs pour qu'on puisse voir l'eau s'écouler.

Modèle Speedster



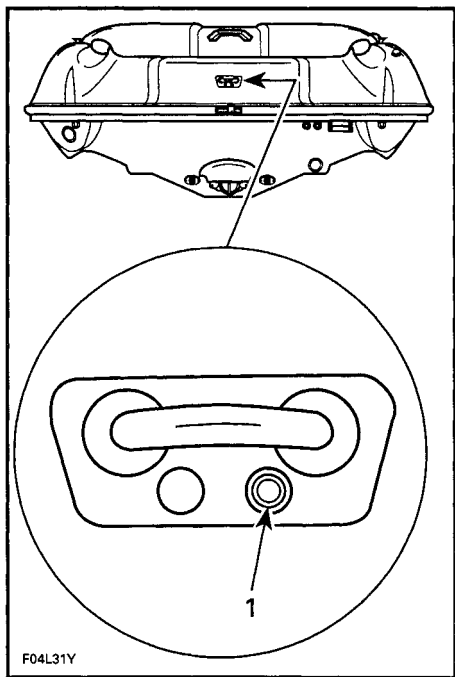
1. Orifice du moteur GAUCHE
2. Orifice du moteur DROIT

Modèle Sportster



1. Orifice de purge

Modèle challenger



1. Orifice de purge

▼ **ATTENTION :** Si l'eau ne s'écoule pas par ces orifices quelques secondes après le démarrage des moteurs, arrêter les moteurs immédiatement et se référer aux passages concernant le rinçage du système de refroidissement dans la section **ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION**, ou consulter un concessionnaire autorisé.

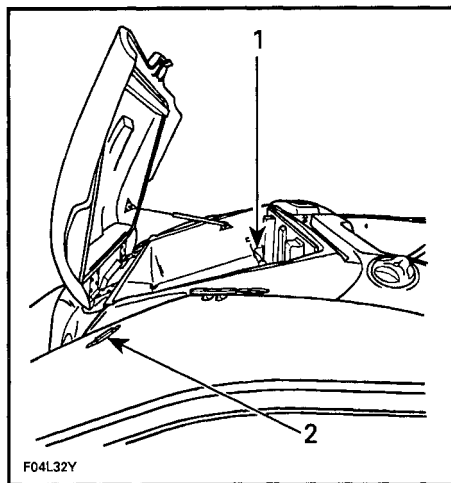
33) Feux de navigation

Il s'agit de feux réglementaires rouge et vert. Consulter le paragraphe intitulé Interrupteur des feux.

34) Feu de poupe amovible

Il est recommandé de le conserver dans le compartiment de rangement arrière en tout temps, sauf s'il fait nuit, si la visibilité est réduite ou si le bateau est ancré (pendant la nuit).

Pour retirer le feu de navigation du compartiment, tirer sur ce dernier. Pour le remettre de nouveau, il suffit de l'enfoncer dans son logement.

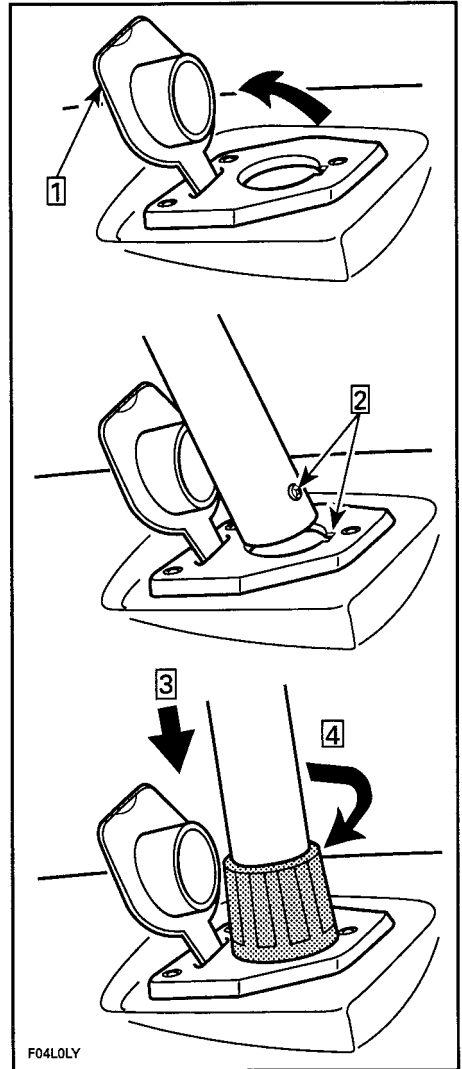


1. Remiser le feu de poupe ici
2. Installer le feu de poupe ici

Installation

- Soulever le capuchon du logement.
- Insérer le feu de navigation dans l'orifice de fixation du logement. S'assurer d'aligner la tête de vis du feu de navigation avec l'encoche du logement.
- Enfoncer fermement le feu de navigation dans l'orifice afin de verrouiller les raccords.
- Pousser la bague de retenue vers le bas, puis la tourner jusqu'à ce qu'elle se verrouille. Il se peut qu'il soit nécessaire de tourner légèrement la bague afin de pouvoir l'insérer dans l'orifice.
- Vérifier si le feu fonctionne. Consulter le paragraphe intitulé **Interrupteur des feux**.

◆ **AVERTISSEMENT** : Le bateau à propulsion par jet n'est muni d'aucun phare ou projecteur.



Étape 1 : Soulever

Étape 2 : Aligner la vis avec l'encoche

Étape 3 : Pousser vers la base

Étape 4 : Tourner la bague afin de la verrouiller

▼ **ATTENTION :** Voir à ce qu'il y ait de la graisse diélectrique dans l'orifice de fixation du feu, afin d'éviter toute corrosion.

35) Taquets d'amarre

Dès que le bateau est au quai, il est recommandé d'utiliser les taquets d'amarre avant et arrière afin de fixer le bateau en place.

▼ **ATTENTION :** Ne jamais utiliser les taquets d'amarre pour remorquer quoi que ce soit ou pour soulever le bateau.

36) Pont

Surface plane du bateau ; devrait toujours être propre et dégagée.

37) Bouchon du réservoir de carburant

Dévisser le bouchon dans le sens anti-horaire afin de remplir le réservoir de carburant. Serrer au maximum une fois l'opération terminée.

◆ **AVERTISSEMENT :** Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme. Consulter la section CARBURANT ET LUBRIFICATION afin de connaître les caractéristiques techniques reliées au carburant.

38) Orifice de vidange du pont

L'orifice de vidange est situé au niveau de la base de siège du conducteur. Cet orifice permet à l'eau de s'écouler du bateau lors d'une pluie, d'un nettoyage, d'une éclaboussure, etc.

Maintenir l'orifice propre pour éviter qu'il devienne obstrué.

39) Bouchon du réservoir d'huile à injection

Ce bouchon est situé à gauche dans le compartiment de rangement arrière. Ouvrir le couvercle afin d'y avoir accès. Dévisser le bouchon dans le sens anti-horaire et, lorsque le tout est terminé, serrer solidement le bouchon en le tournant dans le sens horaire. Refermer le couvercle du compartiment-moteur. Consulter la section CARBURANT ET LUBRIFICATION afin de connaître les caractéristiques techniques de l'huile à injection.

40) Raccord(s) de rinçage

Consulter la section ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION afin de savoir comment les utiliser.

○ **REMARQUE :** Dans le cas du modèle muni de deux moteurs, chacun des moteurs possède un raccord de rinçage. Le raccord de la turbine de gauche est destiné au moteur de gauche, alors que le raccord de la turbine de droite est destiné au moteur de droite.

41) Conduits de ventilation

L'air circule dans ces conduits de manière à alimenter les moteurs et à aérer le compartiment-moteur.

◆ **AVERTISSEMENT :** Ne jamais obstruer les conduits.

42-43) Oeillets de proue et de poupe

On peut utiliser ces oeillets pour amarrer le bateau, le remorquer ou l'attacher lors du transport.

44) Tuyère(s) de turbine

La ou les tuyères se déplacent de gauche à droite selon le sens d'orientation du volant. Cela permet au bateau de changer de direction lorsque le ou les moteurs sont en marche.

45) Anodes sacrificielles au zinc

Ces anodes sont situées sur le support du ou des déflecteurs de marche arrière et sur le sabot. Ils protègent le système de propulsion contre la corrosion galvanique en sacrifiant leurs propres matières métalliques de manière à ce que celles-ci soient attaquées plutôt que celles du système de propulsion. Consulter la section ENTRETIEN.

46) Déflecteur(s) de marche arrière

Pour obtenir les positions marche avant, point mort et marche arrière, le ou les déflecteurs se déplacent de haut en bas. Déplacer le levier sélecteur en fonction de la position voulue.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais utiliser le ou les déflecteurs de marche arrière comme point d'appui pour monter à bord du bateau.

Fusibles

Le système électrique est protégé par des fusibles.

Le MEM (module électronique multifonctionnel) est situé dans la boîte électrique à l'intérieur du compartiment-moteur. Il comporte trois fusibles : le sien, celui du système d'allumage ADC-CC (si installé) et celui du système de charge.

Le bloc-fusibles est situé à l'intérieur du compartiment de rangement avant sous le panier de rangement. Il est protégé par un fusible situé dans la boîte électrique. Il comprend les fusibles de la pompe de cale, du ventilateur de cale, des feux, des indicateurs et des accessoires.

Vérifier l'état des fusibles si le ou les moteurs du bateau ne démarrent pas ou si un accessoire électrique ne fonctionne pas. Se référer à la section intitulée ENTRETIEN.

Nécessaire d'outils

Ce nécessaire est remis avec le logement d'extincteur dans le compartiment de rangement avant. Il contient les outils requis pour effectuer l'entretien de base du bateau.

Guide du conducteur

Ce guide devrait être conservé dans un sac étanche et se trouver en tout temps dans le bateau.

Pour faire le plein

◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours suivre ces instructions à la lettre lorsqu'on fait le plein.

S'assurer que le bateau est bien amarré au quai de la station-service.

Faire fonctionner le ventilateur de la cale pendant au moins 4 minutes.

Arrêter le ou les moteurs, le ventilateur de cale, la pompe de cale et tout autre dispositif susceptible de provoquer une étincelle.

Fermer le couvercle du compartiment de rangement arrière afin d'empêcher les vapeurs de pénétrer dans le compartiment-moteur.

Demander aux passagers de quitter le bateau.

Ne pas fumer à proximité du bateau et éteindre toute flamme.

S'assurer d'avoir un extincteur à portée de la main.

Ne pas trop enfoncer le bec, et le tenir fermement contre le goulot de remplissage.

Faire le plein lentement afin de permettre à l'air de s'échapper du réservoir et d'empêcher le reflux du carburant.

Ne pas trop remplir pour éviter tout débordement.

Serrer le bouchon du réservoir au maximum et essayer tout déversement accidentel.

S'assurer qu'il n'y a aucune vapeur de carburant dans le compartiment-moteur en utilisant le ventilateur au besoin.

Type de carburant recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb dont l'indice d'octane à la pompe est de 87.

○ **REMARQUE** : Se référer à l'auto-collant du distributeur de carburant afin de connaître les caractéristiques reliées à l'octane. Ne pas mélanger l'huile et le carburant, sauf au rodage du moteur. Consulter la section PÉRIODE DE RODAGE. Toujours vérifier le niveau d'huile à injection en faisant le plein de carburant.

Il est nécessaire d'utiliser du carburant de bonne qualité. De plus, il est fortement recommandé d'utiliser une marque de carburant bien connue.

▼ **ATTENTION** : L'utilisation de carburant de mauvaise qualité peut réduire la performance du bateau et endommager le système d'alimentation et les composants du ou des moteurs. Ne jamais utiliser d'autres carburants ou modifier les rapports. Ne jamais utiliser de carburant contenant de l'alcool, du méthane ou d'autres produits semblables, y compris le naphte.

Type d'huile recommandée

N'utiliser que l'HUILE À INJECTION BOMBARDIER-ROTAX vendue par les concessionnaires autorisés. Il s'agit d'un mélange spécial d'huiles basiques et d'additifs spécialement sélectionnés qui assure une lubrification sans pareil, une propreté au niveau du ou des moteurs ainsi qu'un encrassement minimal des bougies.

○ **REMARQUE** : Si l'HUILE À INJECTION BOMBARDIER-ROTAX n'est pas disponible, il est possible d'utiliser de l'huile à injection pour moteurs 2 temps API TC de haute qualité et à faible teneur en cendre.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais utiliser d'huile à moteur à base de pétrole ou d'huile synthétique pour moteurs 4 temps, et ne jamais mélanger celles-ci avec l'huile pour moteurs hors-bord. Ne pas utiliser les huiles pour moteurs hors-bord NMMA TC-W, TC-W2, TC-W3 ou encore d'autres types d'huile pour moteurs 2 temps n'ayant aucune teneur en cendre. Éviter de mélanger différentes marques d'huile API TC car les réactions chimiques risquent d'endommager sérieusement le ou les moteurs.

Système d'injection d'huile

Toujours maintenir une quantité suffisante d'huile à injection dans le réservoir. Pour vérifier le niveau d'huile, ouvrir le couvercle du compartiment de rangement arrière puis soulever et attacher le plateau. Vérifier le niveau d'huile à travers le réservoir translucide.

Il est recommandé de verser l'huile dans le réservoir au moyen d'un entonnoir. Cesser de remplir le réservoir lorsque le niveau d'huile est à environ 13 mm (1/2 po) du haut du réservoir. Ne pas trop remplir le réservoir. Essuyer l'huile répandue.

○ **REMARQUE** : Toujours avoir 1 litre d'HUILE À INJECTION BOMBARDIER-ROTAX à sa disposition.

▼ **ATTENTION** : Toujours maintenir une quantité suffisante d'huile à injection dans le réservoir. Vérifier le niveau et remplir au besoin à chaque plein de carburant. Éviter de trop remplir. Si on fait fonctionner le ou les moteurs jusqu'à épuisement d'huile ceux-ci seront sérieusement endommagés. Si on laisse pratiquement le réservoir d'huile se vider, l'air peut entrer dans le système et ce dernier doit être purgé. Voir immédiatement un concessionnaire autorisé pour faire inspecter le système d'injection d'huile.

PÉRIODE DE RODAGE

Moteur

Les moteurs Bombardier-Rotax® des bateaux à propulsion par jet doivent subir un rodage avant qu'ils ne soient utilisés à plein régime. De fait, le fabricant des moteurs recommande une période d'environ 10 heures de fonctionnement.

Au cours de cette période, ne pas dépasser les 3/4 du régime maximal. De courtes accélérations et variations de vitesse contribuent à un bon rodage. Des accélérations maximales soutenues, des vitesses de croisière prolongées et une surcharge des moteurs sont très nuisibles au cours du rodage.

Pour une protection supplémentaire pendant la période de rodage, il est recommandé d'ajouter 2 litres (1/2 gal) d'huile à injection BOMBARDIER ROTAX dans le réservoir de carburant. On devrait ajouter de l'huile dans le réservoir de carburant seulement lors du plein initial.

Pour ajouter de l'huile à injection dans le réservoir de carburant, procéder comme suit :

Mettre environ 50 litres (12 gal) d'essence dans le réservoir de carburant et ajouter la quantité requise d'huile à injection dans ce même réservoir.

Faire le plein d'essence sans trop remplir.

REMARQUE : Il est important de respecter l'ordre indiqué afin que l'huile se mélange bien à l'essence. Si l'on mettait l'huile en premier lieu dans le réservoir de carburant, les conduits de carburant seraient remplis d'huile à injection, ce qui empêcherait le ou les moteurs de démarrer et pourrait même occasionner une défaillance (blocage hydraulique) au niveau du ou des moteurs.

ATTENTION : Enlever et nettoyer les bougies après le rodage du ou des moteurs.

Révision - 10 heures

Il est fortement recommandé de faire vérifier le bateau par un concessionnaire autorisé après les 10 premières heures de fonctionnement. Par la même occasion, vous pourrez discuter avec le concessionnaire de toutes les interrogations qui ont surgies pendant l'utilisation du bateau.

Après les 10 premières heures de fonctionnement, l'inspection est aux frais du propriétaire.

LISTE DE VÉRIFICATION DE LA RÉVISION DE 10 HEURES	✓
Réglage de l'allumage du ou des moteurs (s'il y a lieu)	
Inspection, nettoyage et réglage des bougies	
Conduits et attaches du système d'alimentation et mise sous pression	
Réglage des carburateurs incluant les câbles d'accélérateur et d'étrangleur (s'il y a lieu)	
Conduits du système d'injection d'huile et filtres à huile	
Réglage des pompes à injection d'huile (s'il y a lieu)	
Supports de moteur et tampons d'ancrage	
Dispositifs de fixation des silencieux, des batteries et des réservoirs	
Serrage des colliers de fixation des boyaux des systèmes d'échappement	
Vis des brides de carburateur et supports de pare-flammes	
Système de direction	
Réglage du câble de direction (s'il y a lieu)	
Réglage du câble de levier sélecteur (s'il y a lieu)	
Réglage du correcteur d'assiette (s'il y a lieu)	
Maintien du ou des leviers d'accélérateur à la position sélectionnée. Réglage de la friction au niveau des leviers au besoin	
État des boyaux et attaches	
Pompe et ventilateur de cale	
Système de sécurité à encodage numérique et fonctionnement du ou des boutons de démarrage / d'arrêt	
Avertisseur sonore	
Raccords électriques (démarreurs, batteries, etc.)	
Inspection des feux	
Remplacement de l'huile du ou des réservoirs d'arbre d'hélice	
État des hélices, jeu entre les hélices et les anneaux d'usure	
Lubrification du ou des volants moteurs (côté PDM)	
État de la coque et de la grille d'admission d'eau	
Vérification de la solidité des attaches	
Vérification et nettoyage des boyaux de vidange du ou des moteurs	

REMARQUE : L'inspection doit se faire sur les deux systèmes de moteur lorsque s'est le cas.

On recommande de faire signer le tableau d'inspection par un concessionnaire autorisé.

Date de l'inspection de 10 heures

Signature du concessionnaire autorisé

Code du concessionnaire

VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION _____

Certains des points suivants n'ont peut-être pas encore été vus dans le présent guide. Or, ils seront couverts plus en détail dans la section ENTRETIEN ou OPÉRATIONS SPÉCIALES. Consulter ces sections pour en savoir davantage.

Procéder aux vérifications suivantes avant d'utiliser le bateau à propulsion par jet.

◆ **AVERTISSEMENT** : À moins d'avis contraire, toujours enlever le cordon de sécurité de l'interrupteur avant d'effectuer les opérations décrites ci-dessous.

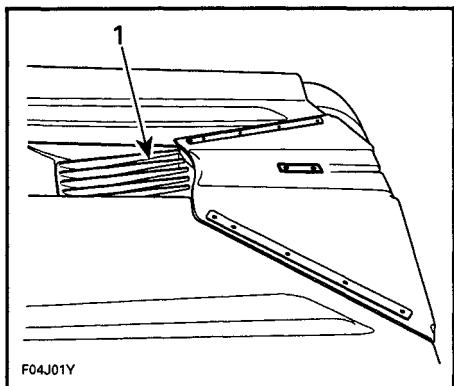
PIÈCE	OPÉRATION	✓
Coque	Inspecter.	
Admission d'eau de la turbine	Inspecter et nettoyer.	
Cale	Vider. S'assurer que les bouchons sont bien en place.	
Batteries	Vérifier la solidité des câbles et des attaches.	
Feux de navigation	Vérifier le fonctionnement (alors que le cordon de sécurité est installé).	
Réservoirs de carburant et d'huile	Remplir.	
Compartiment-moteur	Vérifier les composants des systèmes d'alimentation et d'injection d'huile.	
Extincteur	Inspecter l'état et la fixation.	
Systèmes de direction	Vérifier le fonctionnement.	
Systèmes d'accélérateur et de changement de vitesse	Vérifier le fonctionnement.	
Correcteur d'assiette (si installé)	Vérifier le fonctionnement.	
Ventilateur et pompe de cale	Vérifier le fonctionnement.	
Cordon de sécurité et bouton(s) de démarrage / d'arrêt du ou des moteurs.	Vérifier le fonctionnement.	
Équipement de navigation sécuritaire obligatoire	Vérifier le fonctionnement.	

Coque

Vérifier si la coque est fissurée ou endommagée.

Admission d'eau des turbines

Enlever les algues, les coquillages et les autres débris qui peuvent entraver le débit d'eau et endommager le système de refroidissement ou la ou les turbines. Nettoyer au besoin. Si une obstruction résiste au nettoyage, voir un concessionnaire autorisé



TYPIQUE

1. Vérifier cette région

Vérifier les rebords de l'hélice ; s'ils sont pliés ou endommagés, la performance sera grandement réduite.

Cale

S'il y a de l'eau dans la cale, mettre la pompe en marche afin de vider la cale complètement.

▼ **ATTENTION** : Lorsque la cale est vide, s'assurer de ne pas faire fonctionner la pompe trop longtemps.

Batterie

◆ **AVERTISSEMENT** : Vérifier la solidité des câbles et des attaches de la batterie.

Réservoirs de carburant et d'huile

Maintenir le bateau à l'horizontale et remplir le réservoir de carburant.

Vérifier le niveau d'huile à injection et remplir le réservoir au besoin.

Compartiment-moteur

Vérifier l'état des composants des systèmes d'alimentation et d'huile.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas mettre le ou les moteurs en marche lorsqu'il y a fuite ou odeur de carburant. Voir immédiatement un concessionnaire autorisé.

Extincteur

S'assurer que l'extincteur est plein, en bon état et bien fixé.

Système de direction

Avec l'aide d'une autre personne, s'assurer que la direction fonctionne librement. Lorsque le volant est bien centré, la ou les tuyères de turbine devraient être bien droites. S'assurer que la ou les tuyères pivotent facilement lorsqu'on tourne le volant.

Système d'accélérateurs

Vérifier plusieurs fois si le ou les leviers d'accélérateurs se déplacent librement.

Système de changement de vitesse

S'assurer que le ou les déflecteurs de marche arrière se déplacent librement. Lorsque le levier sélecteur est à la position marche avant, les déflecteurs doivent être levés au maximum. Lorsque le levier est à la position point mort, le ou les déflecteurs doivent être au centre. Lorsque le levier est à la position marche arrière, le ou les déflecteurs doivent être abaissés complètement.

Correcteur d'assiette (si installé)

Déplacer le levier à fond dans les deux sens, afin de vérifier le mouvement de la tuyère.

Cordon de sécurité et bouton(s) de démarrage / d'arrêt du ou des moteurs

S'assurer que le ou les interrupteurs fonctionnent adéquatement. Pour ce faire, démarrer le ou les moteurs et les arrêter en utilisant chacun des interrupteurs individuellement (si installé).

◆ **AVERTISSEMENT** : Si le ou les moteurs ne s'arrêtent pas lorsqu'on appuie sur le ou les boutons d'arrêt, qu'on débranche le cordon de sécurité ou que l'on tourne la clé de contact à la position «OFF» tirer sur le ou les étrangleurs et tourner la ou les soupapes de carburant à la position «OFF». Cesser d'utiliser le bateau et voir un concessionnaire autorisé.

◆ **AVERTISSEMENT** : Avant de mettre le bateau en marche s'assurer que toutes les commandes ont été vérifiées et qu'elles fonctionnent bien.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

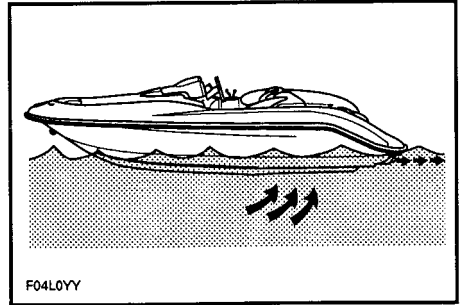
◆ **AVERTISSEMENT** : Procéder aux **VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION** avant d'utiliser le bateau et s'assurer de bien connaître chacune des commandes ainsi que leur fonction. Si une commande ou une instruction n'est pas bien comprise, communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Principes de fonctionnement

Propulsion

Chaque moteur est directement relié à un arbre de transmission qui fait tourner une hélice. Cette hélice est ajustée avec précision à l'intérieur d'un carter. L'eau est aspirée en-dessous du bateau et s'écoule au travers de l'hélice jusqu'au venturi. Ce dernier accélère la vitesse de l'eau et produit une poussée pour déplacer le bateau. Lorsqu'on pousse le ou les leviers d'accélérateur vers l'avant, le ou les moteurs tournent plus rapidement et la vitesse du bateau augmente.

Pour obtenir la marche avant, il suffit de pousser le levier sélecteur vers l'avant. Pour obtenir la marche arrière, il suffit de ramener ce levier complètement vers l'arrière. Pour obtenir la position point mort, il suffit de centrer le levier. Noter qu'il y a une poussée minimale dans la plupart des cas. Il est possible d'obtenir le point mort et la marche arrière grâce au(x) déflecteur(s) installé(s) au niveau du boîtier de venturi de chacune des turbines. Ce ou ces déflecteurs commandent la direction du débit d'eau selon le sens de déplacement choisi.



◆ **AVERTISSEMENT** : Avant de démarrer le ou les moteurs, le conducteur et les passagers doivent être assis dans le bateau, le levier sélecteur doit être à la position point mort et le ou les leviers d'accélérateur doivent être à la position de ralenti.

Virages

En tournant le volant, on fait pivoter la ou les tuyères de turbine pour ainsi diriger le bateau. Lorsqu'on tourne le volant dans le sens horaire, le bateau tourne vers la droite, et vice-versa. On doit appuyer sur le ou les leviers d'accélérateur pour faire tourner le bateau.

◆ **AVERTISSEMENT** : Il est impossible de changer de direction lorsque le ou les leviers d'accélérateur sont tirés complètement vers l'arrière. Avancer le ou les leviers et tourner le volant afin de changer la direction du bateau. L'efficacité du système de direction varie selon le nombre de passagers, la charge du bateau et les conditions de navigation.

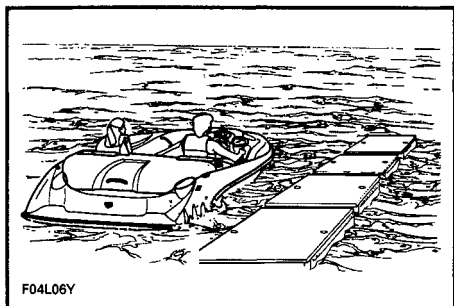
Les virages seront d'autant plus accentués selon la vitesse d'accélération choisie en tournant le volant.

Il se peut que le bateau se comporte différemment lorsqu'on transporte des passagers. Les passagers devraient toujours tenir les poignées de maintien. Il est important de réduire la vitesse et d'éviter les virages accentués. Éviter les vitesses excessives et les eaux agitées lorsqu'il y a des passagers à bord.

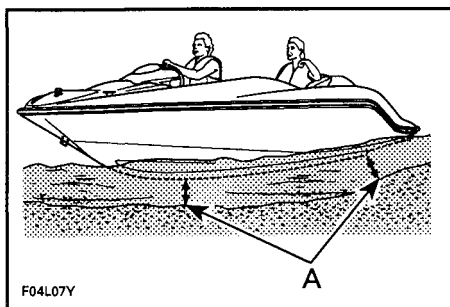
Embarquement à partir d'un quai ou en eau peu profonde

Toujours être prudent et s'assurer que le ou les moteurs sont arrêtés lorsqu'on prend place dans ce bateau, comme dans tout autre bateau.

Pour embarquer dans le bateau lorsque celui-ci est amarré à un quai, il suffit de placer d'abord un pied sur le pont le plus près, puis de faire passer l'autre pied à l'intérieur. Pousser ensuite le bateau loin du quai.



▼ **ATTENTION :** Même si le bateau ne requiert que 30 cm (1 pi) d'eau pour flotter, s'assurer qu'il y a au moins 90 cm (3 pi) d'eau sous la coque avant de mettre le ou les moteurs en marche, et ce, afin de protéger le système de propulsion.



A. 90 cm (3 pi)

En eau peu profonde, monter à bord du bateau par le côté ou par la plate-forme d'embarquement.

Correcteur d'assiette (si installé)

Le correcteur d'assiette (VTS), un système rapide et efficace, permet de varier l'angle de la tuyère (vers le haut ou vers le bas) selon la charge, la poussée, le nombre de passagers, leur position dans le bateau et les conditions de l'eau. Lorsque le correcteur est bien réglé, il peut améliorer la maniabilité, réduire le marsouinage et permettre au bateau d'adopter le meilleur angle possible de façon à obtenir une performance maximale.

Aux premières utilisations, le conducteur devrait se familiariser avec le correcteur d'assiette (VTS) en l'utilisant à différentes vitesses et dans différentes conditions nautiques. Les utilisateurs préfèrent habituellement régler le correcteur au centre de sa course lors d'une randonnée. Ce n'est qu'avec l'expérience que le conducteur apprendra à utiliser le correcteur en fonction des différentes conditions. Il serait bon de se familiariser avec le correcteur d'assiette pendant la période de rodage (moment où il est recommandé de circuler à basse vitesse).

Démarrage du ou des moteurs

Le levier sélecteur doit être à la position point mort pour permettre au(x) moteur(s) de démarrer.

Toujours actionner l'interrupteur du ventilateur de cale au moins 4 minutes avant de démarrer le ou les moteurs. La ventilation de la cale se fait au moyen du ventilateur de cale.

◆ **AVERTISSEMENT** : Il est nécessaire d'arrêter le ventilateur de cale avant d'utiliser le bateau.

Avant de retirer le bateau de la remorque, il est possible de démarrer le ou les moteurs pendant environ 10 secondes afin de vérifier si tout fonctionne adéquatement. Enlever les courroies arrière avant de démarrer le ou les moteurs.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne toucher à aucune pièce électrique et se tenir loin de la ou des turbines lorsque le ou les moteurs sont en marche.

Fixer le cordon de sécurité au vêtement de flottaison individuel du conducteur et placer le capuchon sur la borne du système de sécurité à encodage numérique.

Le conducteur et les passagers devraient être assis dans leur siège respectif avant de démarrer le ou les moteurs.

Tourner la ou les soupapes de carburant à la position «ON».

Tenir fermement le volant avec la main droite et placer les 2 pieds sur le pont ; ensuite, arrêter le ventilateur de cale.

Démarrer un moteur à la fois (si tel est le cas). Regarder le ou les tachymètres afin de surveiller le ou les moteurs.

○ **REMARQUE** : Si un code sonore autre que celui des deux «bips» courts se fait entendre, c'est qu'on doit corriger une situation anormale. Consulter la section DIAGNOSTIC DES PANNES afin de connaître la signification des signaux codés.

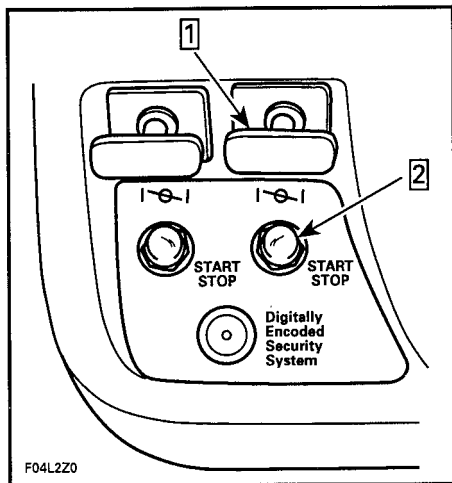
Moteur(s) froid(s)

Tirer complètement le ou les leviers d'accélérateur de façon à obtenir la position de ralenti.

Premier moteur (modèle à 2 moteurs)

Tirer complètement sur l'un des leviers d'étrangleur et appuyer sur le bouton de démarrage qui se trouve juste au-dessous.

L'ordre de démarrage des moteurs n'a aucune importance.



TYPIQUE

Étape 1 : Tirer le levier complètement et le retenir

Étape 2 : Appuyer sur le bouton qui se trouve sous ce levier

Relâcher le bouton de démarrage, puis enfoncer le levier d'étrangleur de moitié dès que le moteur est en marche.

○ **REMARQUE** : Ne pas pousser le levier d'accélérateur vers l'avant lorsqu'on démarre un moteur froid.

▼ **ATTENTION** : Pour empêcher la surchauffe du démarreur, le temps de lancement ne devrait pas dépasser 5 à 10 secondes ; de plus, on devrait respecter une période de repos entre chaque lancement. Le démarreur pourrait ainsi se refroidir et son mécanisme se débrayer.

Attendre quelques secondes, enfoncer complètement le levier d'étrangleur et, au besoin, pousser légèrement le levier d'accélérateur vers l'avant afin de maintenir le moteur en marche.

○ **REMARQUE** : Le bateau muni de deux moteurs peut fonctionner avec un seul moteur, mais dans une situation d'urgence seulement.

Deuxième moteur (modèle muni de 2 moteurs)

Démarrer le deuxième moteur en procédant de la même façon, sauf qu'il est nécessaire d'utiliser le levier d'étrangleur, le bouton de démarrage et le levier d'accélérateur du côté opposé. Toujours surveiller les moteurs par l'entremise des tachymètres.

Pour s'éloigner du bord (tous les modèles)

Accélérer **lentement** pour se rendre en eau profonde. Ne pas accélérer à fond tant que le ou les moteurs ne sont pas chauds.

○ **REMARQUE** : Les leviers d'accélérateur doivent se trouver à la position ralenti avant qu'on puisse déplacer le levier sélecteur.

◆ **AVERTISSEMENT** : En eau peu profonde, la ou les turbines pourraient aspirer des coquillages, du sable, des cailloux ou autres objets et endommager la ou les hélices ou les composants, ou encore obstruer le ou les systèmes de refroidissement. De plus, des débris pourraient être propulsés vers l'arrière sur les gens.

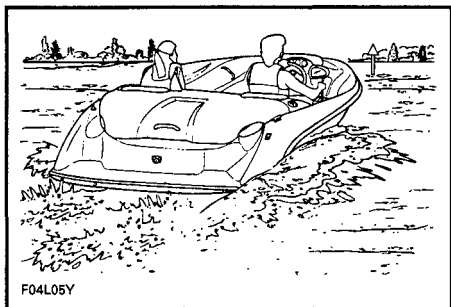
Moteur(s) chaud(s)

Procéder de la même façon que pour le ou les moteurs froids, sauf qu'il n'est pas nécessaire d'utiliser le levier d'étrangleur ; par contre, on doit pousser **légèrement** le ou les leviers d'accélérateur vers l'avant jusqu'à ce qu'ils atteignent le quart de leur course.

Obstacles

S'assurer qu'il n'y a aucune embarcation ou aucun obstacle devant le bateau. Ne jamais naviguer près des baigneurs. Lire les règles de navigation régionales afin de circuler en toute sécurité.

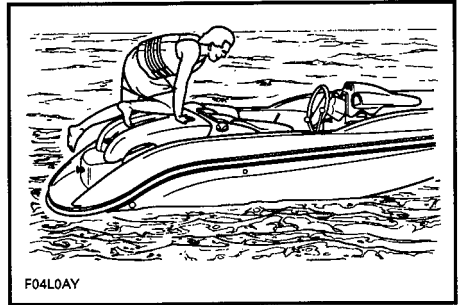
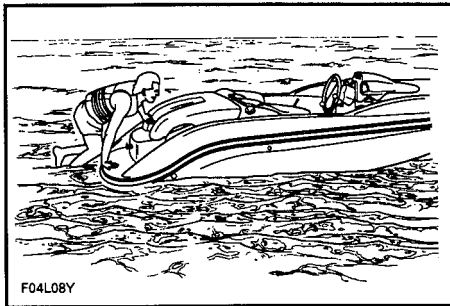
◆ **AVERTISSEMENT** : Les collisions avec les objets, les autres embarcations, etc. sont les causes les plus répandues d'accidents entraînant des blessures.



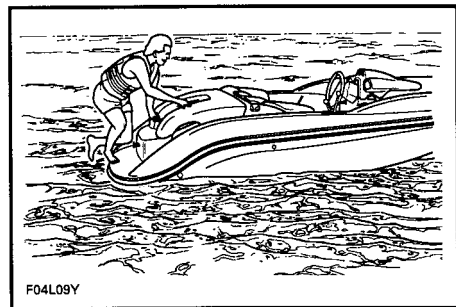
Embarquement en eau profonde

Nager à l'arrière du bateau.

Saisir la poignée de maintien et se soulever de façon à pouvoir placer un genou sur la plate-forme d'embarquement.



▼ **ATTENTION** : Ne jamais utiliser le ou les déflecteurs de marche arrière comme point d'appui pour monter à bord du bateau, sinon les composants du système de marche arrière risquent d'être endommagés.



◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas démarrer le ou les moteurs avant que les passagers soient bien assis.

Navigation en eaux agitées ou lorsque la visibilité est réduite

Éviter d'utiliser le bateau dans de telles conditions. S'il est nécessaire de le faire, s'assurer d'être très prudent et de circuler à vitesse minimale. Allumer vos feux de navigation au besoin.

Façon d'aborder une vague

Réduire la vitesse du bateau et aborder la vague de face pour faciliter la conduite.

◆ **AVERTISSEMENT** : Lorsque le bateau aborde une vague, le conducteur et les passagers doivent bien s'agripper. Il peut être dangereux et illégal de sauter les vagues ou les remous.

Arrêt ou accostage au quai

La résistance de l'eau a pour effet de ralentir le bateau. La distance d'arrêt varie selon la vitesse, la charge et les conditions de navigation (le vent, les courants, etc.).

Le conducteur devrait apprendre à connaître les distances d'arrêt dans diverses conditions.

Réduire la vitesse du ou des moteurs jusqu'à ce qu'ils atteignent le régime de ralenti et placer le levier sélecteur à la position point mort, marche avant ou marche arrière au besoin en approchant du quai. Ensuite couper le ou les moteurs juste avant de longer ce dernier.

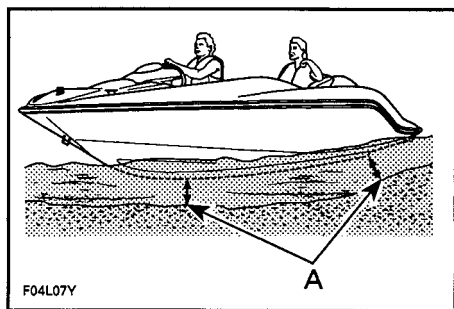
◆ **AVERTISSEMENT** : Il est impossible de diriger le bateau lorsque le ou les leviers d'accélérateur sont fermés et que le ou les moteurs sont arrêtés.

Accostage sur une plage

▼ **ATTENTION** : Il n'est pas recommandé de conduire le bateau jusqu'au rivage.

Procéder de la même façon que pour l'accostage au quai, mais porter une attention particulière aux points suivants :

S'approcher lentement de la plage et arrêter le ou les moteurs au moyen du cordon de sécurité dès qu'il y a environ 90 cm (3 pi) d'eau sous la coque ; ensuite, débarquer du bateau et le tirer jusqu'à la plage. S'assurer que tous les accessoires sont arrêtés.



A. 90 cm (3 pi) d'eau sous la coque

◆ **AVERTISSEMENT** : En eau peu profonde, la ou les turbines pourraient aspirer des coquillages, du sable, des cailloux ou d'autres objets et ainsi endommager la ou les hélices ou les composants, ou encore obstruer le ou les systèmes de refroidissement. De plus, des débris pourraient être propulsés vers l'arrière sur les gens.

Si nécessaire, rincer le système de refroidissement avant de remettre le ou les moteurs en marche de façon à éliminer toute accumulation de sel, de sable ou de coquillages pouvant obstruer les passages d'eau.

Arrêt du ou des moteurs

Afin de garder le contrôle de la direction du bateau, laisser le ou les moteurs fonctionner jusqu'à ce que le bateau soit complètement immobile.

Pour arrêter le ou les moteurs tirer complètement le ou les leviers d'accélérateur vers l'arrière et retirer le cordon de sécurité ou appuyer sur le ou les boutons de démarrage / d'arrêt.

Toujours enlever le cordon de sécurité et la clé de contact du bateau.

◆ **AVERTISSEMENT** : Il est impossible de diriger le bateau lorsque le ou les moteurs sont arrêtés. Toujours enlever le cordon de sécurité et la clé de contact avant de quitter le bateau.

ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION

Entretien général

Advenant la présence d'eau dans la cale, dévisser les bouchons de vidange et incliner le bateau vers l'arrière pour permettre à l'eau de s'écouler.

Au moyen de chiffons secs, essuyer le liquide dans le compartiment-moteur (cale, moteur(s), etc.). Cette opération est particulièrement importante lorsque le bateau a été utilisé en eau salée.

Sortir le bateau de l'eau tous les jours pour empêcher la formation d'organismes marins.

Entretien supplémentaire effectué à la suite d'une utilisation en eau malpropre ou en eau salée

Lorsque le bateau est utilisé en eau malpropre, et particulièrement en eau salée, on doit y apporter des soins supplémentaires de façon à le protéger, tout comme ses composants. Rincer la cale à l'eau douce.

▼ **ATTENTION** : Si le rinçage du bateau, le rinçage du système de refroidissement et le traitement anticorrosif ne sont pas effectués lorsque le bateau est utilisé en eau salée, ce dernier sera endommagé, tout comme ses composants.

Rinçage du système de refroidissement et lubrification interne du ou des moteurs

Il est essentiel de rincer le système de refroidissement à l'eau douce afin de neutraliser les effets corrosifs du sel ou des autres produits chimiques contenus dans l'eau. Le rinçage sert à nettoyer le sable, le sel, les coquillages et les autres particules contenues dans les chemises d'eau (moteur, collecteur d'échappement, tuyau d'échappement calibré) ou les boyaux.

La lubrification et le rinçage du ou des moteurs doivent être effectués à chaque fin de journée d'utilisation, ou chaque fois que le bateau est remis pendant une période prolongée.

Procéder comme suit :

◆ **AVERTISSEMENT** : Effectuer l'opération qui suit dans un endroit bien aéré.

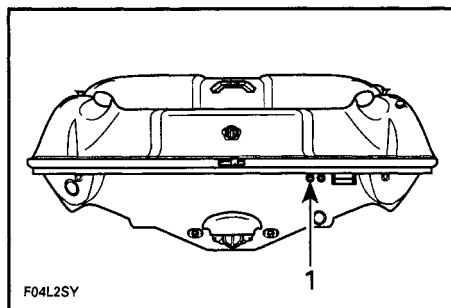
1. Nettoyer la ou les turbines en vaporisant de l'eau au niveau de l'admission et des sorties, puis vaporiser du lubrifiant BOMBARDIER LUBE.

○ **REMARQUE** : Il est possible d'installer un adapteur de tuyau à branchement rapide afin de raccorder plus facilement le tuyau d'arrosage au raccord du bateau.

2. Ouvrir le compartiment de rangement arrière et sortir le plateau de rangement.

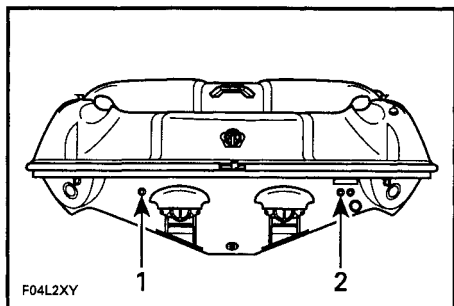
3. Brancher un tuyau d'arrosage directement au raccord. S'assurer que l'anneau de caoutchouc est dans le raccord afin de prévenir les fuites.

○ **REMARQUE** : Effectuer les opérations sur chaque moteur pour le modèle Speedster.



MODÈLES SPORSTER ET CHALLENGER

1. Raccord de rinçage



MODÈLE SPEEDSTER

1. Raccord de rinçage pour moteur bâbord
 2. Raccord de rinçage pour moteur tribord
4. Mettre le moteur en marche, puis ouvrir immédiatement le robinet d'eau.

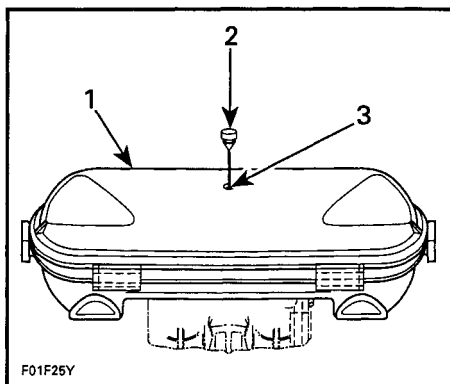
◆ **AVERTISSEMENT** : Ne toucher à aucune pièce électrique et se tenir loin de la turbine lorsque le moteur est en marche.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais rincer un moteur chaud. Toujours mettre le moteur en marche avant d'ouvrir le robinet sinon l'eau viendra au moteur par le tuyau d'échappement, ce qui pourrait endommager les pièces internes. Ouvrir le robinet immédiatement après le démarrage du moteur pour empêcher la surchauffe.

5. Laisser tourner le moteur pendant environ 3 minutes à un ralenti accéléré d'environ 3500 tr / mn.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais faire tourner le moteur plus de 5 minutes car les anneaux d'étanchéité de l'arbre de transmission et de l'arbre d'hélice ne sont plus refroidis lorsque le bateau est hors de l'eau.

6. Enlever le bouchon du couvercle du silencieux d'admission d'air.



1. Couvercle du silencieux d'admission d'air
2. Enlever le bouchon
3. Vaporiser du lubrifiant BOMBARDIER LUBE

7. Vaporiser du lubrifiant BOMBARDIER LUBE dans le couvercle du silencieux d'admission d'air alors que le moteur tourne au ralenti accéléré.

○ **REMARQUE** : Cette lubrification devrait se faire pendant au moins 1 minute. Après environ 30 secondes, fermer la soupape de carburant et, tout en continuant de lubrifier, faire tourner le moteur jusqu'à épuisement de carburant.

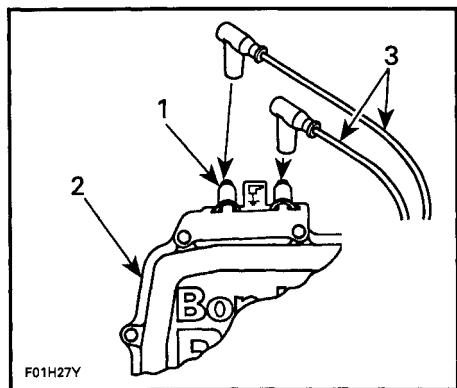
▼ **ATTENTION** : Lorsque le moteur commence à tourner d'une façon irrégulière à cause d'un manque de carburant, cesser le rinçage avant que le moteur ne s'éteigne. Le moteur pourrait être gravement endommagé si ces instructions ne sont pas suivies à la lettre.

8. Fermer le robinet d'eau puis arrêter le moteur.

▼ **ATTENTION** : Toujours fermer le robinet avant d'arrêter le moteur.

9. Débrancher le tuyau d'arrosage. S'assurer que la rondelle de caoutchouc demeure sur le raccord du bateau.

10. Enlever les câbles de bougie et les brancher sur le dispositif de mise à la masse.



TYPIQUE

1. Dispositif de mise à la masse
2. Couvercle du carter d'allumage
3. Câbles de bougie

11. Enlever les 2 bougies et vaporiser du lubrifiant BOMBARDIER LUBE dans chaque cylindre.
12. Faire tourner le moteur de quelques tours afin de distribuer l'huile sur la paroi du cylindre.
13. Enduire les filets des bougies de lubrifiant antigrippage et les réinstaller.
14. Réinstaller le bouchon sur le couvercle du silencieux d'admission d'air.
15. Essuyer l'eau sur le moteur.

○ **REMARQUE** : Refaire les mêmes opérations sur l'autre moteur (s'il y a lieu).

Traitement contre la corrosion

Pour empêcher la corrosion, vaporiser un produit anticorrosif (résistant à l'eau salée) tel le lubrifiant BOMBARDIER LUBE ou un produit équivalent sur les pièces métalliques du compartiment-moteur.

○ **REMARQUE** : Le brumisage du ou des moteurs doit s'effectuer au moyen du lubrifiant BOMBARDIER LUBE lorsqu'on doit remiser le bateau à propulsion par jet durant quelques jours ou pendant une période prolongée.

Appliquer de la graisse diélectrique (résistante à l'eau salée) sur les bornes de la batterie, de même que sur les raccords électriques des câbles.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais laisser de chiffons ou d'outils dans le compartiment-moteur ou dans la cale.

Surchauffe du ou des moteurs

Si l'avertisseur sonore se fait entendre continuellement, arrêter le ou les moteurs immédiatement.

Nettoyer l'admission d'eau de la ou des turbines et de la ou des hélices comme il est indiqué dans la présente section.

Rincer le système de refroidissement en se référant à la section ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION.

Si la surchauffe du ou des moteurs persiste, voir un concessionnaire autorisé.

Nettoyage de l'admission d'eau de la ou des turbines et de la ou des hélices

Les algues, les coquillages et les débris peuvent s'accumuler sur la grille d'admission, le ou les arbres de transmission ou la ou les hélices. Certains problèmes peuvent surgir en cas d'obstruction au niveau de l'admission d'eau. Par exemple :

1- **Cavitation** : Le ou les moteurs tournent rapidement mais le bateau se déplace lentement en raison d'une poussée réduite du jet. Il se peut que les composants de la ou des turbines soient endommagés.

2- **Surchauffe** : Comme la ou les turbines commandent le débit d'eau servant à refroidir le ou les moteurs, une admission obstruée entraînera la surchauffe du ou des moteurs et endommagera les composants internes de ces derniers.

On peut nettoyer la partie obstruée par des algues de la façon suivante :

Nettoyage sur l'eau : Tirer sur le cordon de sécurité pour arrêter le ou les moteurs. Laisser le bateau s'immobiliser de lui-même, et attendre environ 10 secondes. Mettre ensuite le ou les moteurs en marche. Ce temps d'attente peut permettre aux algues ou autres débris de se détacher de la grille.

◆ **AVERTISSEMENT** : Il est impossible de diriger le bateau lorsque le ou les moteurs sont arrêtés.

Si le système est toujours obstrué, procéder de la façon suivante :

— Le ou les moteurs étant en marche, placer le levier sélecteur à la position de marche arrière et déplacer rapidement le ou les leviers d'accélérateur à plusieurs reprises.

— Tenter à nouveau de mettre le bateau en marche.

— Si le système est toujours obstrué, balancer plusieurs fois le bateau tout en appuyant à maintes reprises sur le ou les boutons de démarrage / d'arrêt pendant quelques instants sans mettre le ou les moteurs en marche.

La plupart du temps, les algues se détachent de l'admission. Mettre le ou les moteurs en marche, puis s'assurer que l'eau s'écoule par les orifices de purge et que le bateau fonctionne normalement.

Si le système est toujours obstrué, arrêter le ou les moteurs en enlevant le cordon de sécurité.

◆ **AVERTISSEMENT** : Avant de nettoyer la ou les turbines, toujours enlever le cordon de sécurité de l'interrupteur pour empêcher le démarrage accidentel du ou des moteurs.

Lorsqu'il est difficile d'éliminer les débris au niveau de la ou des turbines, on devrait s'assurer de ramener le bateau à la remorque ou à un nécessaire de levage.

Nettoyer manuellement l'admission d'eau. Si le système demeure obstrué, consulter un concessionnaire autorisé.

▼ **ATTENTION : Éviter d'utiliser le bateau dans un endroit où il y a beaucoup d'algues. Si cela est impossible, varier la vitesse du bateau. Les algues tendent à s'accumuler plus facilement lorsqu'on circule à vitesse constante ou à basse vitesse. Voir si la grille d'admission d'eau est endommagée. Si nécessaire, voir un concessionnaire autorisé pour la réparation.**

Chavirement du bateau

Le bateau est conçu de façon à ce qu'il soit difficile de le chavirer. Si le bateau chavire, toujours se souvenir qu'il flotte et qu'il est habituellement préférable de demeurer avec lui, puisque de cette façon, il est plus facile pour une équipe de recherche en avion, en hélicoptère ou en bateau de repérer les occupants.

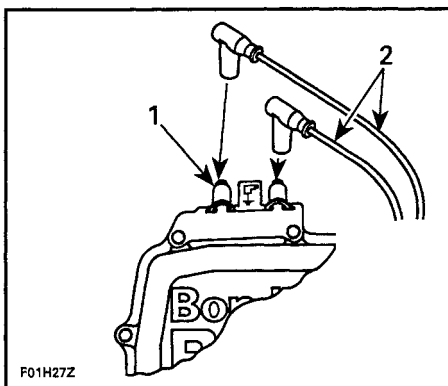
◆ **AVERTISSEMENT : Il est important que le conducteur et les passagers soient de bons nageurs et qu'ils portent constamment un vêtement de flottaison individuel approuvé.**

Bateau submergé

Si le bateau est submergé et le ou les moteurs sont pleins d'eau, il est fortement recommandé de confier l'entretien à un concessionnaire autorisé immédiatement.

Si le ou les moteurs ne peuvent être réparés en quelques heures, enlever les câbles de bougie et les brancher sur le dispositif de mise à la masse.

◆ **AVERTISSEMENT : Ne jamais actionner le démarreur lorsque les bougies sont enlevées, à moins que les câbles de bougie soient branchés au dispositif de mise à la masse.**



TYPIQUE

1. Dispositif de mise à la masse
2. Câbles de bougies

Enlever les bougies et les sécher à l'aide d'un chiffon propre et sec.

Couvrir les orifices de bougie au moyen d'un chiffon.

Faire tourner le ou les moteurs afin de permettre à l'eau de s'échapper par les orifices de bougie.

Vaporiser du lubrifiant BOMBARDIER LUBE dans les orifices de bougie.

Faire tourner le ou les moteurs de nouveau.

Réinstaller les bougies.

Remorquage du bateau

Si le bateau ne fonctionne plus, fixer un câble de remorquage à l'oeillet de la proue (avant) et faire remorquer le bateau jusqu'au rivage à une vitesse modérée.

Batterie faible

Se rendre chez le concessionnaire pour faire charger ou remplacer la batterie.

◆ **AVERTISSEMENT : Ne pas charger ou survolter une batterie lorsqu'elle se trouve dans le bateau.**

◆ **AVERTISSEMENT** : N'effectuer que les opérations indiquées dans le présent Guide. On recommande d'obtenir l'aide d'un concessionnaire autorisé pour les composants et les systèmes non mentionnés dans le Guide. À moins d'indication contraire, le ou les moteurs doivent être arrêtés et le cordon de sécurité enlevé de l'interrupteur avant de procéder à l'entretien.

Lubrification

Volant(s) moteur(s)

Utiliser de la graisse synthétique SEA-DOO et lubrifier le ou les volants moteurs après chaque 10 heures d'utilisation. Procéder comme suit :

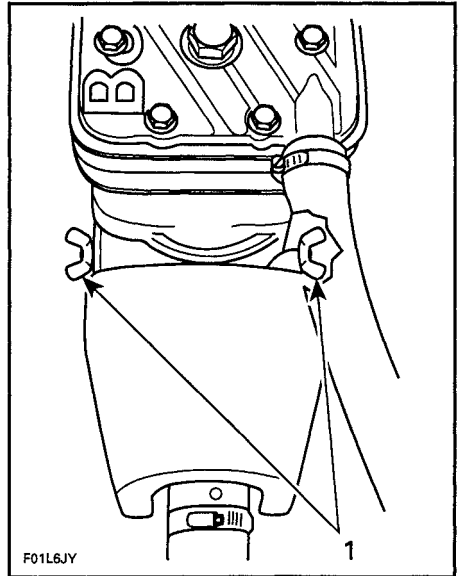
Ouvrir le couvercle du compartiment de rangement arrière.

Enlever le panneau de rangement.

Enlever les écrous à oreilles et les rondelles, puis retirer le ou les protecteurs de volant moteur (côté PDM).

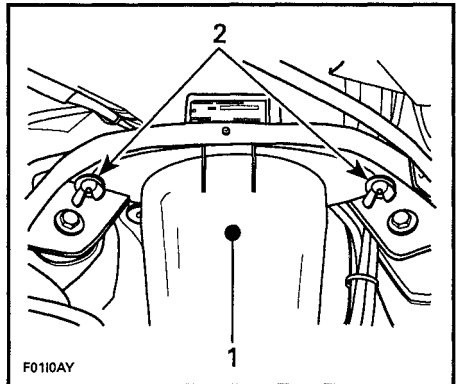
◆ **AVERTISSEMENT** : Avant d'enlever le ou les protecteurs de volant moteur (côté PDM), toujours enlever le cordon de sécurité de l'interrupteur pour empêcher le démarrage accidentel du ou des moteurs.

Modèles Speedster et Sportster



1. Écrous à oreilles

Modèle Challenger

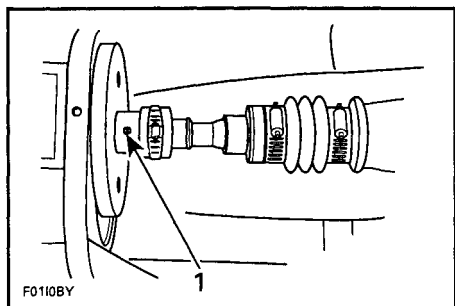


1. Protecteur de volant moteur
2. Écrous à oreilles

Tous les modèles

À l'aide d'un pistolet-graisseur, lubrifier soigneusement le ou les volants moteurs au niveau du ou des raccords de graissage jusqu'à ce que le soufflet commence à se gonfler.

▼ **ATTENTION** : Arrêter immédiatement la lubrification dès que le soufflet commence à se gonfler afin de ne pas endommager le soufflet ou de l'empêcher de glisser.



1. Lubrifier le volant moteur du côté PDM

Fixer le ou les protecteurs de volant moteur (côté PDM).

Protection contre la corrosion

Câbles d'accélérateur et d'étrangleur

À l'aide de lubrifiant BOMBARDIER LUBE, lubrifier les câbles d'accélérateur et d'étrangleur toutes les 25 heures ; cependant, lubrifier ces derniers toutes les 10 heures dans le cas d'une utilisation en eau salée.

Raccords électriques

Au moyen d'un enduit anticorrosif tel la graisse diélectrique, enduire les bornes de batterie, les connecteurs de câbles à découvert et les connecteurs du feu de poupe situés sur le mât et sur le bateau.

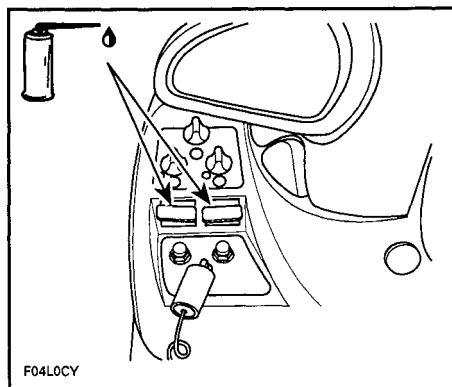
Lubrification supplémentaire

Afin de prévenir la corrosion et d'assurer le bon fonctionnement des mécanismes mobiles, utiliser du lubrifiant BOMBARDIER LUBE.

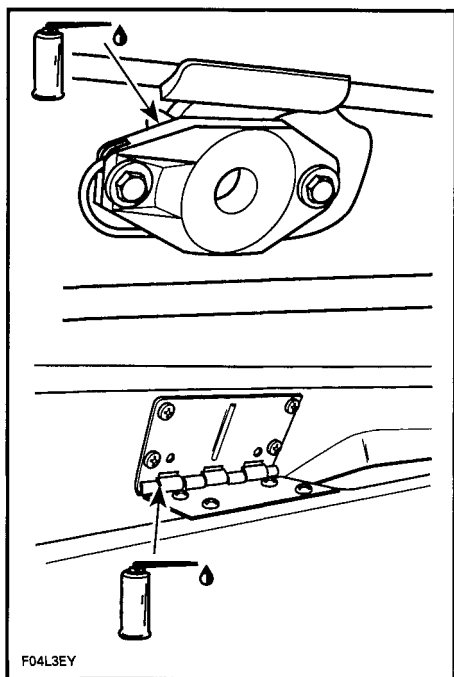
La lubrification des pièces qui suivent devrait être effectuée toutes les 50 heures lorsque le bateau est utilisé en eau douce, et toutes les 10 heures s'il est utilisé en eau salée.

Levier(s) d'étrangleur

Tirer complètement le ou les leviers d'étrangleur et lubrifier la ou les parties métalliques.



Mécanisme et charnières du couvercle du compartiment de rangement arrière

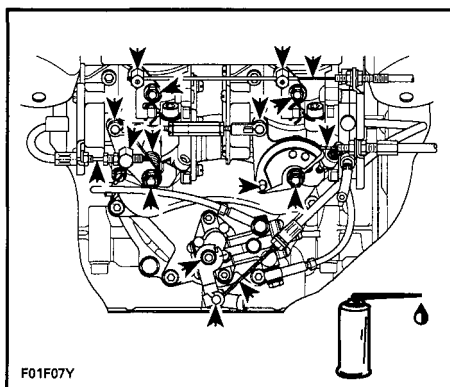


Pôle de fixation du câble de ski nautique (si installé)

Lubrifier le pôle de fixation sur toute sa longueur. L'insérer et le retirer à plusieurs reprises afin de bien répartir le lubrifiant.

Carburateurs et pompe(s) à injection d'huile

Lubrifier les ressorts, les arbres et la partie exposée des câbles. Enduire la tige de liaison des carburateurs de graisse synthétique.



TYPIQUE

Déflexeur(s) de marche arrière

Lubrifier les pivots et le mécanisme de bascule de chaque côté.

Correcteur d'assiette (si installé)

Lubrifier là où le correcteur d'assiette pivote.

Inspection périodique

Un entretien de routine est essentiel à tous les produits mécanisés et contribue grandement à prolonger leur durabilité.

Le tableau d'entretien qui suit résume les opérations d'entretien régulières devant être effectuées sur le bateau par le conducteur ou par un concessionnaire autorisé. La fréquence des opérations peut être modifiée en fonction des conditions d'utilisation.

Tableau d'inspection périodique

DESCRIPTION	FRÉQUENCE				Responsable
	aux 10 heures	aux 25 heures	aux 50 heures	aux 100 heures ou chaque saison	
Lubrification et protection contre la corrosion	①		✓		CONDUCTEUR
Fonctionnement du système de sécurité à encodage numérique ; état de la borne et du capuchon du cordon de sécurité				✓	CONCESSIONNAIRE
Réglage de l'avance à l'allumage du moteur				✓	CONCESSIONNAIRE
Remplacement des bougies			✓		CONCESSIONNAIRE
Inspection et lubrification des câbles d'accélérateur et d'étrangleur	①	✓			CONDUCTEUR
Inspection du ou des pare-flammes				✓	CONCESSIONNAIRE
Réglage des carburateurs et des câbles d'étrangleur et d'accélérateur				✓	CONCESSIONNAIRE
Réglage de la ou des pompes à injection d'huile				✓	CONCESSIONNAIRE
Inspection des filtres à huile et à carburant		✓			CONCESSIONNAIRE
Remplacement des filtres à huile et à carburant				✓	CONCESSIONNAIRE
Vis de culasse du ou des moteurs (resserrer)				✓	CONCESSIONNAIRE
Système de direction			✓		CONCESSIONNAIRE
Systèmes d'accélérateur et de changement de vitesse ; correcteur d'assiette				✓	CONCESSIONNAIRE
Serrage des attaches (pare-flamme(s), carburateur, moteur(s), système(s) d'échappement, etc.)			✓		CONCESSIONNAIRE
Dispositifs de fixation du ou des silencieux, de la batterie et des réservoirs			✓		CONCESSIONNAIRE
Inspection des conduits de carburant et d'huile, des boyaux et des soupapes d'arrêt ; mise sous pression du système d'alimentation			✓		CONCESSIONNAIRE
Vérification et nettoyage du boyau de vidange du ou des moteurs	①	✓			CONCESSIONNAIRE
Inspection de la pompe de cale et de l'orifice de vidange du pont			✓		CONDUCTEUR
État de la boîte électrique			✓		CONCESSIONNAIRE
État de la batterie			✓		CONCESSIONNAIRE
Câbles du démarreur		✓			CONCESSIONNAIRE
Avertisseur sonore et raccords électriques			✓		CONCESSIONNAIRE
Niveau d'huile du ou des réservoirs d'arbre d'hélice et état de l'huile		✓		Remplacer	CONCESSIONNAIRE
État de ou des hélices, jeu entre l'hélice et l'anneau d'usure		②	✓		CONCESSIONNAIRE
État du soufflet et des cannelures de ou des arbres de transmission (2 extrémités)		②	✓		CONCESSIONNAIRE
Lubrification du ou des volants moteur (côté PDM)	✓	✓			CONDUCTEUR
État de la grille d'admission d'eau	②	✓			CONCESSIONNAIRE
État de la coque et du sabot				✓	CONCESSIONNAIRE
Rinçage du système de refroidissement ③		✓			CONDUCTEUR
État des feux de navigation					CONCESSIONNAIRE
Anodes sacrificielles au zinc			✓		CONDUCTEUR
Inspection du ventilateur de cale			✓		CONCESSIONNAIRE

○ **REMARQUE** : Ces inspections doivent être effectuées sur les 2 groupes motopropulseur s'il y a lieu. Certains points faisant partie des VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION ne sont pas nécessairement inscrits dans ce tableau.

① Toutes les 10 heures pour une utilisation en eau salée.

② Ces points doivent être vérifiés une première fois après 25 heures d'utilisation avant de subir l'entretien décrit dans ce tableau.

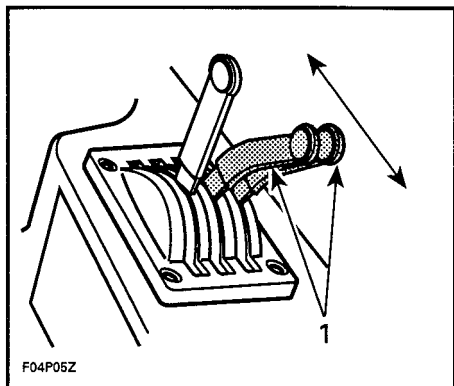
③ Rinçage quotidien pour une utilisation en eau salée ou malpropre.

Câbles d'accélérateur et d'étrangleur

Câble(s) d'accélérateur

Déplacer le ou les leviers d'accélérateur à maintes reprises de l'avant vers l'arrière afin de s'assurer qu'ils fonctionnent bien. Consulter un concessionnaire autorisé s'il est nécessaire de régler les leviers.

◆ **AVERTISSEMENT** : Il est important de ne pas modifier le ou les câbles d'accélérateur ou leur position.



TYPIQUE — LEVIER(S) D'ACCÉLÉRATEUR
1. Doit ou doivent se déplacer librement

Câble(s) d'étrangleur

S'assurer que le ou les câbles d'étrangleur fonctionnent librement et sans hésitation de la position ouverte à la position fermée et, vice versa. Le ou les étrangleurs doivent être à leur maximum lorsque le ou les leviers sont complètement tirés. Si nécessaire, voir un concessionnaire autorisé.

Carburateurs

Le réglage des carburateurs est très important puisqu'il permet au(x) moteur(s) de bien fonctionner. Ainsi, le bateau peut offrir une bonne performance. La personne qui effectue le réglage des carburateurs doit avoir des

connaissances techniques et une certaine expérience afin d'obtenir le bon mélange. Cet important réglage doit être confié à un concessionnaire autorisé une fois l'an ou plus fréquemment si nécessaire.

▼ **ATTENTION** : Le ou les moteurs peuvent être sérieusement endommagé si les carburateurs sont mal réglés.

Filters à carburant et à huile

Ces filtres doivent être remplacés une fois l'an par un concessionnaire autorisé. La mise sous pression du système d'alimentation doit être effectuée au même moment.

▼ **ATTENTION** : Un filtre à huile obstrué entraîne un manque d'huile et, par le fait même, de sérieux dommages au niveau du moteur.

Alignement de la direction

Lorsque le volant est bien centré, la ou les tuyères de turbine devraient se trouver dans la même direction pour permettre au bateau de se déplacer en ligne droite. Consulter un concessionnaire autorisé si un réglage est nécessaire.

◆ **AVERTISSEMENT** : S'assurer que le volant et la ou les tuyères de turbine fonctionnent librement d'un côté comme de l'autre, et qu'ils n'exercent aucune tension au niveau du ou des câbles de direction. Le système de direction doit être vérifié toutes les 50 heures par un concessionnaire autorisé.

Déflecteur(s) de marche arrière

Lorsque le levier sélecteur est à la position marche avant, le ou les déflecteurs devraient être orientés vers le haut et verrouillés à cette position. Lorsque le levier est à la position point mort, le ou les déflecteurs doivent être au centre. Lorsque le levier est à la position marche arrière, le ou les déflecteurs doivent être orientés vers le bas. Consulter un concessionnaire autorisé si un réglage est nécessaire

◆ **AVERTISSEMENT** : S'assurer que le levier et le ou les déflecteurs fonctionnent librement et qu'ils ne provoquent aucune tension au niveau du ou des câbles de marche arrière.

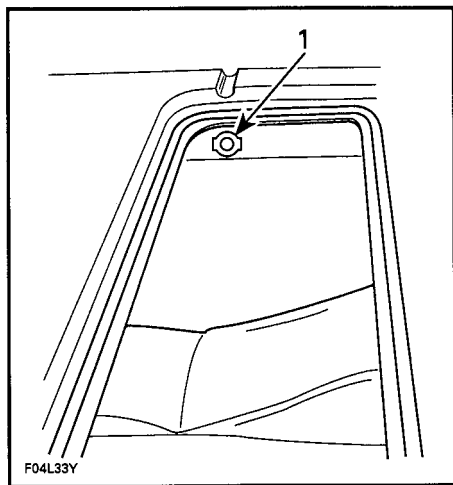
Correcteur d'assiette (si installé)

Lorsque le levier sélecteur est à la position marche avant, déplacer à fond le levier du correcteur d'assiette vers l'avant et ensuite vers l'arrière. Vérifier la position de la tuyère en mouvement. Cette dernière doit s'élever puis s'abaisser sans entrer en contact avec le venturi. Si tel n'est pas le cas, se référer à un concessionnaire autorisé pour une vérification et un réglage.

▼ **ATTENTION** : La bague du correcteur d'assiette et la tuyère ne doit fournir aucune interférence quelle que soit la position.

Orifices de vidange

Éliminer toute obstruction au niveau de l'orifice de vidange du pont. Vérifier également s'il y a obstruction au niveau de l'orifice de vidange de la cale.



TYPIQUE

1. Orifice de vidange

Fusibles

Les fusibles se trouvent à 2 endroits différents. Celui du bloc-fusibles est situé sous le panier du compartiment de rangement avant; tandis que ceux de MEM (modules électrique multifonctionnel) se trouvent dans le compartiment-moteur à l'intérieur de la boîte électrique.

Le bloc-fusibles est protégé par un fusible indépendant de 20 A lequel est situé à l'intérieur de la boîte électrique.

Fusibles du MEM

Le module ADC-CC (si installé) et les indicateurs sont protégés par un fusible de 5 A (sur le modèle Speedster il y a 2 fusibles pour les jauges).

Le module MEM est protégé par un fusible de 5 A (sur le modèle Speedster il y a 2 fusibles).

Le système de charge est protégé par un fusible de 15 A (sur le modèle Speedster il y a 2 fusibles). Si la batterie se décharge fréquemment, vérifier l'état du ou des fusibles.

Trois fusibles de rechange sont fournis; un de 5 A, un de 15 A et un de 20 A.

Bloc-fusibles

La pompe de cale est protégée par un fusible de 3 A.

Le ventilateur de cale est protégé par un fusible de 7.5 A.

Les accessoires supplémentaires sont protégés par un fusible de 10 A.

Les feux de navigation et de mouillage sont protégés par un fusible de 3 A.

Trois fusibles de rechange sont fournis; un de 3 A, un de 7.5 A et un de 10 A.

Tous les fusibles

Pour vérifier l'état d'un fusible, ouvrir le porte-fusible.

Si le fusible est défectueux, le remplacer par un de même puissance. Bien refermer le porte-fusible.

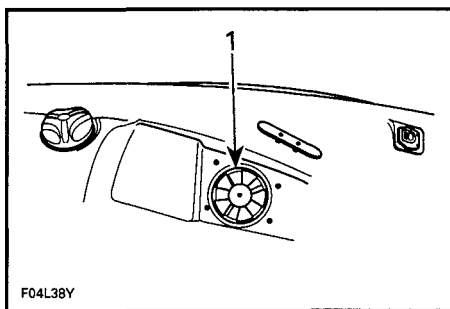
▼ **ATTENTION** : Ne pas utiliser un fusible de puissance supérieure. Il pourrait en résulter de graves dommages. Si un fusible grille fréquemment, se référer à un concessionnaire autorisé.

◆ **AVERTISSEMENT** : Si de l'eau s'est infiltrée dans la boîte électrique, voir immédiatement un concessionnaire autorisé avant d'utiliser le bateau.

Au moment de réinstaller le couvercle de la boîte électrique, s'assurer que le joint d'étanchéité est bien en place.

Ventilateur de cale

Vérifier si le ventilateur de cale fonctionne bien. Il est situé dans le conduit de ventilation du côté droit.

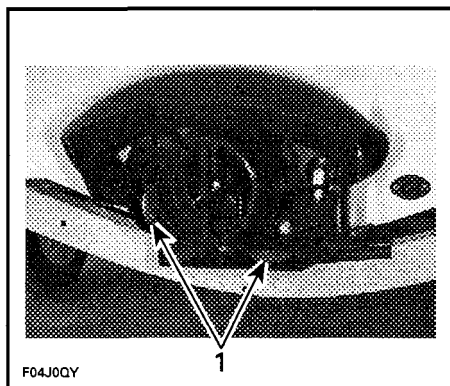


1. Ventilateur

◆ **AVERTISSEMENT** : Si le ventilateur de cale fonctionne mal, consulter immédiatement un concessionnaire autorisé avant d'utiliser le bateau.

Anodes sacrificielles au zinc

Remplacer ces anodes au besoin.

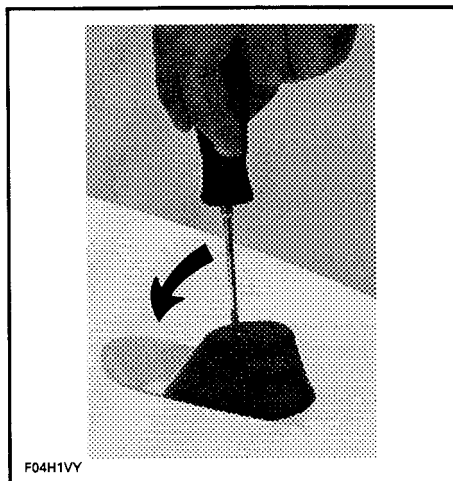


1. Anodes sacrificielle au zinc

Remplacement des ampoules

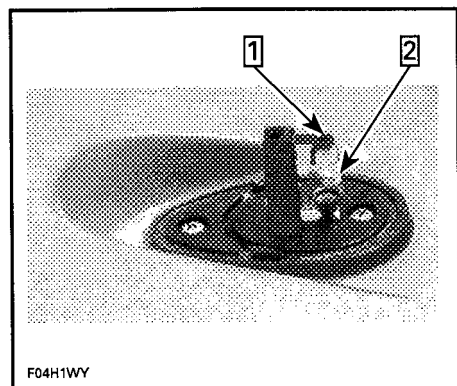
Feu de proue

Enlever la vis.



Retirer le couvercle.

Soulever doucement la borne supérieure et enlever l'ampoule.



Étape 1 : Soulever doucement

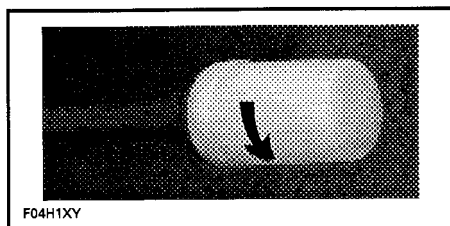
Étape 2 : Enlever l'ampoule

Pour remonter le tout, il suffit de suivre pratiquement l'ordre inverse de la dépose. Cependant, porter une attention particulière aux points suivants :

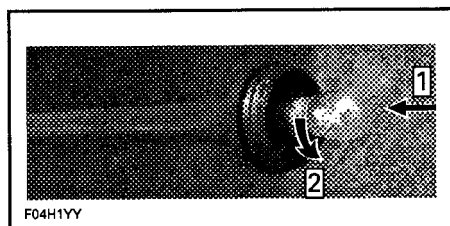
Appliquer de la graisse diélectrique sur la surface de contact de l'ampoule.

Feu de poupe

Tourner le réflecteur dans le sens antihoraire, puis le retirer.



Pour enlever l'ampoule, la pousser et la tourner dans le sens antihoraire tout en la retenant bien.



Étape 1 : Pousser et retenir

Étape 2 : Retirer l'ampoule en tournant

Appliquer de la graisse diélectrique sur la surface de contact de la nouvelle ampoule.

Pour remonter le tout, il suffit de suivre pratiquement l'ordre inverse de la dépose.

Inspection générale et nettoyage

Inspection

Vérifier si le compartiment-moteur est endommagé et si les systèmes d'alimentation et d'injection d'huile présentent des fuites. Vérifier également si la batterie présente des fuites d'électrolyte. S'assurer que tous les colliers de serrage sont bien réglés et qu'aucun boyau n'est fissuré, tordu ou endommagé.

◆ **AVERTISSEMENT** : En cas de fuite ou d'odeur de carburant, ne pas mettre le ou les moteurs en marche. Confier le bateau à un concessionnaire autorisé.

Vérifier les dispositifs de fixation du ou des silencieux, de la ou des batteries et du réservoir. Vérifier s'il y a corrosion au niveau des raccords électriques et s'ils sont bien serrés.

Vérifier si la coque et la grille d'admission d'eau de la ou des turbines sont endommagées. Remplacer au besoin ou faire réparer les pièces endommagées. On recommande de faire vérifier la coque une fois l'an par un concessionnaire autorisé.

Nettoyage

Nettoyer la cale 2 fois par an avec de l'eau chaude et du détergent (ou un produit à cet effet) afin d'éliminer tout dépôt de carburant, d'huile et d'électrolyte, ainsi que toute tache d'humidité.

À l'occasion, laver la carrosserie à l'eau chaude savonneuse (n'utiliser qu'un détergent doux). Enlever les organismes marins collés au(x) moteur(s) et à la coque. Appliquer une cire non-abrasive telle une cire à la silicone.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais nettoyer les pièces visibles de fibre de verre et de plastique avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone, etc.

Respecter l'environnement en évitant tout déversement de carburant, d'huile ou de solution nettoyante dans les cours d'eau.

TRANSPORT, REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

Transport

Se référer au *Guide de l'utilisateur de la remorque* afin de connaître sa capacité, ses principes d'utilisation, son entretien, ses accessoires et sa garantie. Cependant, porter une attention particulière aux points suivants.

◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours fermer la ou les soupapes de carburant avant le transport ou à l'acostage du bateau.

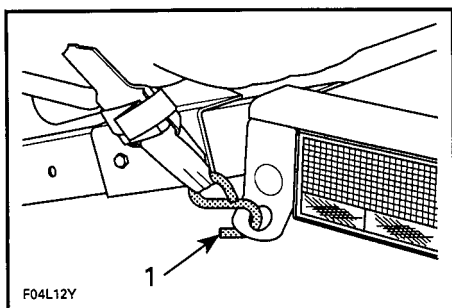
Enlever le feu de poupe s'il est installé. S'assurer que le couvercle de chaque compartiment de rangement est bien verrouillé.

Recouvrir le bateau d'une bâche SEA-DOO pour bateaux à propulsion par jet, particulièrement avant de conduire sur des routes poussiéreuses.

Installation des sangles d'arrimage sur la remorque

Lorsqu'on installe les sangles d'arrimage du bateau sur la remorque, s'assurer que le crochet de la sangle est fixé à l'orifice du support de la remorque conformément à l'illustration suivante.

L'extrémité ouverte du crochet doit être orientée vers le sol de façon à ce que si la sangle se détend, le crochet demeurera fixé au support de la remorque.



TYPIQUE

1. L'extrémité ouverte du crochet doit être orientée vers le sol

◆ **AVERTISSEMENT** : Observer les règles de sécurité pendant le remorquage.

Remisage

Pour bien remisier le bateau, on recommande de le confier à un concessionnaire autorisé. Toutefois les opérations qui suivent peuvent être effectuées par le propriétaire avec un minimum d'outils.

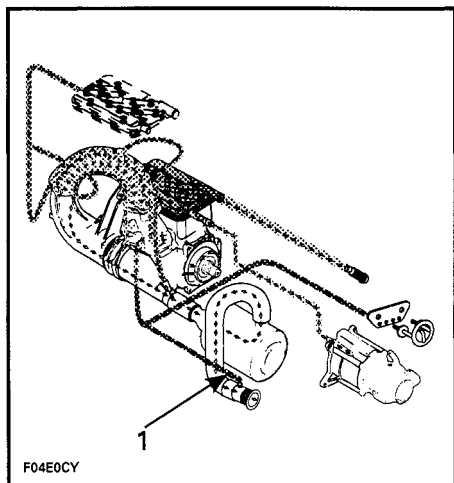
▼ **ATTENTION** : Ne pas démarrer le ou les moteurs pendant la période de remisage.

Vidange des moteurs

Vérifier le ou les boyaux de vidange du ou des moteurs. S'assurer qu'il n'y a pas de sable ou d'autres particules dans le ou les boyaux, ou encore que ces derniers ne sont pas obstrués afin que l'eau puisse s'écouler du ou des moteurs. Si nécessaire, nettoyer le ou les boyaux et les raccords.

▼ **ATTENTION** : L'eau contenue dans le ou les boyaux de vidange doit pouvoir s'écouler librement, sinon elle risque d'être emprisonnée dans le ou les moteurs et de sérieusement endommager ces derniers en cas de gel. Vérifier si le ou le ou les boyaux de vidange du ou des moteurs sont obstrués.

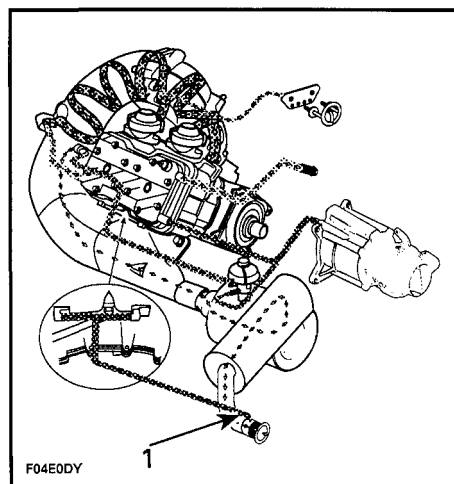
Modèles Sporster et Speedster



TYPIQUE

1. Boyau de vidange

Modèle Challenger



1. Boyau de vidange

Rinçage du bateau

Rincer soigneusement, à l'eau douce, les parties suivantes du bateau : la coque, la cale et le compartiment-moteur.

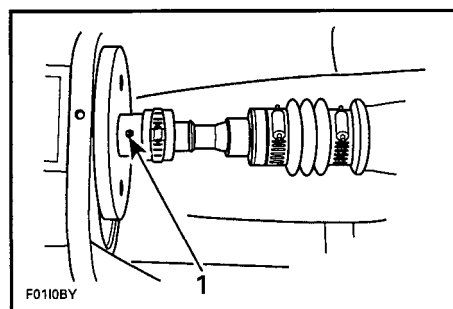
Système de propulsion

Le lubrifiant contenu dans le ou les réservoirs d'arbre d'hélice doit être vidangé et le ou les réservoirs nettoyés puis remplis avec 90 mL (3 oz) d'huile synthétique BOMBARDIER «polyolester» 75W90 GL5 de type C pour engrenages. Consulter un concessionnaire autorisé pour effectuer cette opération.

▼ **ATTENTION :** N'utiliser que de l'huile pour turbines BOMBARDIER ou de l'huile synthétique équivalente pour engrenages, sinon la durée de vie des pièces pourrait être réduite. Ne pas mélanger de marques ou de types d'huiles.

Lubrifier le ou les volants moteurs au niveau du ou des raccords de graissage. Utiliser de la graisse synthétique.

▼ **ATTENTION :** Ne pas trop lubrifier. Cesser dès que le ou les soufflets en caoutchouc commencent à se déplacer.



1. Lubrifier le volant moteur du côté PDM

Système d'alimentation

Il est possible d'ajouter un stabilisateur de carburant SEA-DOO ou l'équivalent dans le réservoir afin d'éviter que le carburant ne se détériore et que les carburateurs ne s'encrassent. Se conformer aux indications du fabricant afin de bien utiliser ce produit.

▼ **ATTENTION** : Le stabilisateur de carburant doit être ajouté avant la lubrification du ou des moteurs afin de protéger les carburateurs contre la formation de vernis.

◆ **AVERTISSEMENT** : Le carburant peut s'enflammer et exploser dans certaines conditions. Toujours le manipuler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Se tenir loin des flammes et des étincelles. Toujours essuyer le carburant répandu sur le bateau. Toujours fermer les soupapes de carburant pendant le remisage du bateau.

Rinçage du système de refroidissement et lubrification interne du ou des moteurs

Voir la marche à suivre de la section ENTRETIEN D'APRÈS UTILISATION.

Batterie

Communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Traitement contre la corrosion

Essuyer la quantité résiduelle d'eau contenue dans le compartiment-moteur.

Vaporiser du lubrifiant BOMBARDIER LUBE sur les pièces métalliques du compartiment-moteur.

Protection supplémentaire recommandée

Dans les régions froides où il y a risque de gel, le système de refroidissement pourrait être rempli d'une solution composée à parts égales d'eau et d'antigel.

▼ **ATTENTION** : Toujours utiliser un antigel à base d'éthylglycol et contenant des agents anticorrosifs recommandés précisément pour les moteurs d'aluminium.

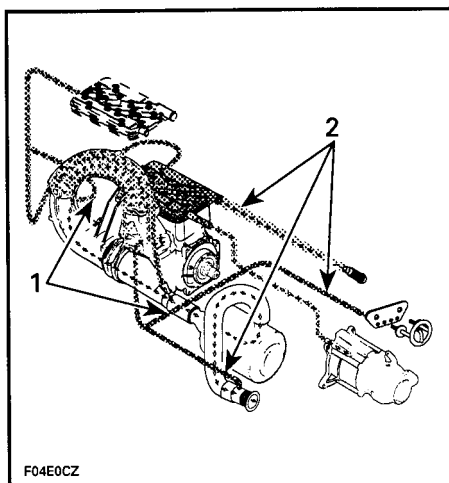
○ **REMARQUE** : Il n'est pas nécessaire de faire tourner le ou les moteurs pendant cette opération.

Trois tuyaux doivent être débranchés pour permettre à l'air de s'échapper des chemises d'eau du système de refroidissement et à l'antigel de les remplir complètement.

Installer un pince-boyau sur le tuyau d'injection d'eau.

Débrancher le tuyau d'admission d'eau, le tuyau de vidange et le tuyau de sortie d'eau.

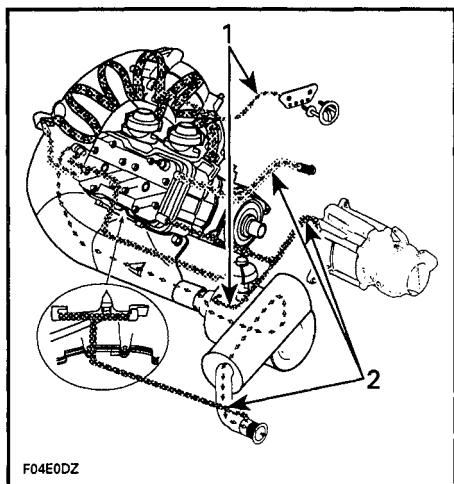
Modèles Sportster et Speedster



TYPIQUE

1. Installer un pince-boyau sur le tuyau d'injection d'eau et sur le tuyau ISC
2. Débrancher ici

Modèle Challenger



TYPIQUE

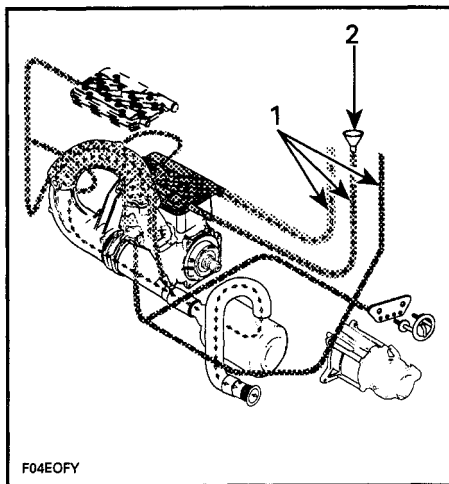
1. Installer un pince-boyau sur le tuyau d'injection d'eau et sur le boyau ISC
2. Débrancher ici

Élever tous les tuyaux au-dessus du point le plus haut du tuyau d'échappement calibré et les attacher temporairement ensemble.

D'abord, insérer un entonnoir dans le tuyau d'admission, lequel va du raccord d'admission d'eau jusqu'à la tête du moteur. Ensuite, verser environ 2 litres (1/2 gal) d'antigel dans l'entonnoir. Fixer tous les tuyaux au-dessus du tuyau d'échappement calibré.

○ **REMARQUE :** Si les tuyaux ne sont pas fixés au-dessus du tuyau d'échappement calibré, le liquide de refroidissement s'écoulera à l'extérieur.

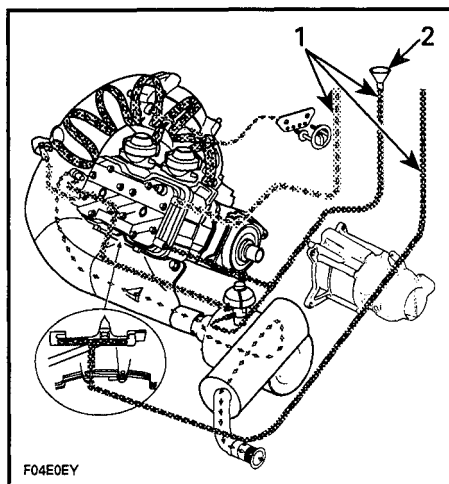
Modèles Sportster et Speedster



TYPIQUE

1. Maintenir les tuyaux au-dessus du tuyau d'échappement calibré
2. Tuyau d'admission d'eau

Modèle Challenger



1. Maintenir les tuyaux au-dessus du tuyau d'échappement calibré
2. Tuyau d'admission d'eau

Refaire les mêmes étapes sur l'autre moteur (si installé).

Les étapes qui suivent devraient être effectuées sur le bateau afin d'obtenir une meilleure protection.

Enlever d'abord les silencieux et vidanger le plus d'eau possible. Réinstaller ensuite les silencieux.

OU : Débrancher l'un des tuyaux des silencieux et verser de l'antigel dans les silencieux. Rebrancher les tuyaux.

Lubrifier le câble d'accélérateur avec du lubrifiant BOMBARDIER LUBE.

Nettoyer la cale avec de l'eau chaude et du détergent ou avec un produit spécialement conçu à cet effet. Rincer complètement. Soulever la partie avant du bateau afin de vider complètement la cale. Advenant toute réparation au niveau de la carrosserie ou de la coque, consulter un concessionnaire autorisé. Pour appliquer une peinture de retouche sur une pièce métallique, utiliser de la peinture en aérosol Bombardier. Pour les petites réparations au niveau du revêtement colloïdal («gelcoat»), il est possible de se procurer un nécessaire de réparation Bombardier. Se référer à la section **Accessoires et produits d'entretien**. Remplacer les étiquettes et les autocollants endommagés.

REMARQUE : La cale doit être nettoyée avant de procéder au traitement contre la corrosion.

Laver la carrosserie avec une solution à base d'eau et de savon (n'utiliser qu'un détergent doux). Rincer complètement avec de l'eau douce. Enlever les organismes marins collés à la coque. Appliquer une cire non-abrasive.

ATTENTION : Ne jamais nettoyer les pièces visibles de fibre de verre et de plastique avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone, etc.

Si le bateau est remis à l'extérieur, il est nécessaire de le couvrir d'une bâche afin d'empêcher les rayons du soleil et l'accumulation de saleté d'abîmer les composants de plastique et le fini du bateau, et aussi d'empêcher l'accumulation de poussière.

ATTENTION : Ne jamais remiser le bateau de façon à ce qu'il soit exposé aux rayons du soleil. Le bateau ne doit jamais être laissé dans l'eau pendant le remisage. Fermer la pompe de cale et le ventilateur.

Le panneau du compartiment-moteur devrait être soulevé lors du remisage. Enlever le plateau de rangement et le placer sur le pont. Ces précautions éliminent toute condensation et toute possibilité de corrosion au niveau du compartiment-moteur.

Dévisser les bouchons de vidange du compartiment de rangement et soulever le bateau de façon à ce que la proue soit plus haute que la poupe. Garder le bateau dans cette position de façon sécuritaire.

Préparation présaisonnnière

Se servir du tableau qui suit.

Étant donné que des connaissances techniques et des outils spéciaux sont de rigueur, certaines opérations doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT : Observer les recommandations des passages intitulés **AVERTISSEMENT** et **ATTENTION** qui s'appliquent aux dispositifs ou aux mécanismes à vérifier. Remplacer les pièces défectueuses par des pièces d'origine BOMBARDIER ou des pièces équivalentes approuvées.

Tableau de préparation présaisonnnière

○ **REMARQUE** : Il est fortement recommandé que le concessionnaire effectue l'inspection annuelle de sécurité en même temps que la préparation présaisonnnière.

VÉRIFICATIONS	Responsable
Lubrification et protection contre la corrosion	CONDUCTEUR
Fonctionnement du système de sécurité à encodage numérique; état de la borne et du capuchon du cordon de sécurité	CONCESSIONNAIRE
État, charge et réinstallation de la ou des batteries	CONCESSIONNAIRE
Raccords électriques du ou des démarreurs et acheminement des câbles ②	CONCESSIONNAIRE
Remplacement des bougies ①	CONDUCTEUR
Inspection et vidange de l'huile du ou des réservoirs d'arbre d'hélice	CONCESSIONNAIRE
Inspection de la ou des turbines	CONCESSIONNAIRE
Anodes sacrificielles au zinc	CONCESSIONNAIRE
Remplacement des filtres à huile	CONCESSIONNAIRE
Remplissage du réservoir d'huile à injection	CONDUCTEUR
Nettoyage et inspection des pare-flammes ②	CONCESSIONNAIRE
Remplacement du ou des filtres à carburant	CONCESSIONNAIRE
État des conduits de carburant ②	CONCESSIONNAIRE
État du goulot de remplissage, du réservoir de carburant et du bouchon du réservoir ②	CONCESSIONNAIRE
Inspection des soupapes d'arrêt et des dispositifs de fixation ; mise sous pression du système d'alimentation ②	CONCESSIONNAIRE
Inspection et réglage du ou des câbles d'étrangleur	CONCESSIONNAIRE
Réglage et purge de la ou des pompes à injection d'huile	CONCESSIONNAIRE
Réglage de l'allumage	CONCESSIONNAIRE
Réglage des carburateurs	CONCESSIONNAIRE
Inspection du système de direction ②	CONCESSIONNAIRE
Inspection du système d'accélérateur et de changement de vitesse, du correcteur d'assiette	CONCESSIONNAIRE
Inspection des orifices de vidange de la pompe de cale et des bouchons de vidange	CONCESSIONNAIRE
Inspection des boyaux d'entrée et de sortie du système de refroidissement ② et de l'avertisseur sonore	CONCESSIONNAIRE
État de l'extincteur et du support ②	CONDUCTEUR

① Avant de changer les bougies, on recommande de démarrer le ou les moteurs afin de brûler le surplus de lubrifiant BOMBARDIER LUBE (utiliser les vieilles bougies).

② Vérification sécuritaire effectuée pendant l'inspection annuelle de sécurité.

◆ **AVERTISSEMENT** : N'effectuer cette opération que dans un endroit bien aéré. Le boyau d'arrosage doit être installé ou le bateau doit être dans l'eau pour refroidir le ou les moteurs. Ne pas faire tourner le ou les moteurs sans le ou les refroidir à l'eau sinon l'intérieur du ou des boyaux d'échappement sera endommagé, et peut-être même le ou les moteurs.

DIAGNOSTIC DES PANNES

Le tableau suivant aide à déterminer la cause probable des problèmes simples. Certains de ces problèmes peuvent être résolus assez rapidement par le propriétaire mais, dans certains cas, l'intervention d'un technicien compétent en mécanique peut s'avérer nécessaire. Dans un tel cas, consulter un concessionnaire autorisé pour la réparation.

SIGNAUX CODÉS DE L'AVERTISSEUR SONORE

NOMBRE DE BIPS	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
2 courts (lors de l'installation du cordon de sécurité sur la borne du système de sécurité).	<ul style="list-style-type: none">• Tout est en ordre au niveau du cordon de sécurité (bon contact et capuchon adéquat).	On peut mettre le ou les moteurs en marche normalement.
1 long (lors de l'installation du cordon de sécurité sur la borne du système de sécurité ou en appuyant sur le ou les boutons de démarrage / d'arrêt dans certains cas).	<ul style="list-style-type: none">• Mauvaise connexion entre le capuchon du cordon de sécurité et la borne du système de sécurité.• Cordon de sécurité inadéquat.• Présence d'eau salée dans le capuchon du cordon de sécurité• Défectuosité du MEM ou du fraisceau de fils.	<p>Enfoncer et tourner le capuchon sur la borne du système de sécurité jusqu'à ce que 2 courts bips se fassent entendre indiquant que le système est prêt pour le démarrage du ou des moteurs.</p> <p>Utiliser le cordon de sécurité programmé pour le bateau. Si celui-ci ne fonctionne pas, consulter un concessionnaire autorisé.</p> <p>Secouer le capuchon du cordon de sécurité pour y enlever l'eau salée.</p> <p>Consulter un concessionnaire autorisé.</p>
4 longs (lors de l'installation du cordon de sécurité sur la borne du système de sécurité).	<ul style="list-style-type: none">• Le MEM du bateau ne peut communiquer avec le module ADC-CC (Challenger seulement).	Vérifier le fusible du MEM situé dans la boîte électrique ou consulter un concessionnaire autorisé.
4 courts (lorsqu'on enfonce le ou les boutons de démarrage / d'arrêt et que le capuchon est déjà installé sur la borne du système de sécurité).	<ul style="list-style-type: none">• Le levier sélecteur N'EST PAS à la position point mort.	Placer le levier sélecteur à la position point mort. Lorsqu'on déplace le levier, le bip court indique qu'on a atteint la position point mort.
1 court (lorsqu'on place le levier sélecteur à la position point mort).	<ul style="list-style-type: none">• Le levier sélecteur est bien à la position point mort.	Le ou les moteurs peuvent maintenant être démarrés.
8 courts.	<ul style="list-style-type: none">• Défectuosité du MEM (mémoire).	Consulter un concessionnaire autorisé.
Signaux continus.	<ul style="list-style-type: none">• Surchauffe du ou des moteurs.	Voir la section intitulée SURCHAUFFE DU MOTEUR plus bas.

LE MOTEUR NE DÉMARRE PAS

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
Le moteur ne tourne pas mais l'avertisseur sonore se fait entendre.	Se référer au tableau ci-dessus.	
Le moteur ne tourne pas.	<ul style="list-style-type: none"> • Cordon de sécurité enlevé. • Fusible grillé. • Batterie déchargée. • Raccords de batterie corrodés ou desserrés. • Moteur plein d'eau. 	<p>Fixer le capuchon sur l'interrupteur. Vérifier le câblage, puis remplacer le fusible.</p> <p>Voir un concessionnaire autorisé.</p> <p>Voir un concessionnaire autorisé.</p> <p>Se référer à «Bateau submergé» dans OPÉRATIONS SPÉCIALES.</p>
Le moteur tourne lentement.	<ul style="list-style-type: none"> • Batterie déchargée ou faible. 	Voir un concessionnaire autorisé.
Le moteur tourne sans démarrer.	<ul style="list-style-type: none"> • Réservoir de carburant vide ou contaminé d'eau. • Filtres à carburant bouchés ou contaminés d'eau. • Moteur noyé de carburant : <ul style="list-style-type: none"> – Bougies encrassées ou défectueuses. – Mauvaise utilisation de l'étrangleur. 	<p>Remplir ou vider et remplir avec du nouveau carburant.</p> <p>Nettoyer. Vérifier s'il y a de l'eau dans le réservoir de carburant.</p> <p>Remplacer.</p> <p>Utiliser seulement lorsque le moteur est froid. Changer les bougies.</p>

LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE OU TOURNE IRRÉGULIÈREMENT

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
Étincelle faible.	<ul style="list-style-type: none"> • Bougies usées, défectueuses ou encrassées. • Panne du limiteur de régime. • Trop d'huile parvient au moteur. 	<p>Remplacer.</p> <p>Voir un concessionnaire autorisé.</p> <p>Mauvais réglage de la pompe à huile ; voir un concessionnaire autorisé.</p>
Mélange air-carburant pauvre.	<ul style="list-style-type: none"> • Carburant vicié, contaminé d'eau ou niveau trop bas. • Filtre à carburant bouché ou contaminé d'eau. • Soupape de carburant partiellement ouverte. 	<p>Vider ou remplir.</p> <p>Voir un concessionnaire autorisé.</p> <p>Mettre la soupape de carburant à la position «ON».</p>
Mélange air-carburant riche (consommation de carburant élevée).	<ul style="list-style-type: none"> • Étrangleur partiellement fermé. • Pare-flammes sale ou bouché. 	<p>Voir un concessionnaire autorisé.</p> <p>Nettoyer ou remplacer.</p>

SURCHAUFFE DU MOTEUR

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
L'avertisseur sonore se fait entendre continuellement.	<ul style="list-style-type: none"> • Admission d'eau des turbines bouchée. • Type de carburant ou d'huile inadéquat. • Système de refroidissement bouché. 	<p>Nettoyer.</p> <p>Vider et remplir.</p> <p>Rincer le système de refroidissement à l'aide d'un tuyau d'arrosage.</p>

RETOUR DE FLAMMES AU MOTEUR

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none">• Limiteur de régime défectueux.	Consulter un concessionnaire autorisé.
Étincelle faible.	<ul style="list-style-type: none">• Bougies encrassées, ou usées.	Remplacer.
Surchauffe du moteur.	<ul style="list-style-type: none">• Voir SURCHAUFFE DU MOTEUR.	

PRÉALLUMAGE OU COGNEMENT

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none">• Essence de mauvaise qualité ou indice d'octane trop bas.• Degré thermique des bougies trop élevé.	Utiliser de l'essence de bonne qualité et recommandée. Utiliser la bougie recommandée.

LE BATEAU N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none">• Admission d'eau des turbines bouchée.• Hélices endommagées.	Nettoyer. Remplacer. Consulter un concessionnaire autorisé.

BRUITS ANORMAUX PROVENANT DU SYSTÈME DE PROPULSION

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none">• Algues ou débris pris autour des hélices.• Arbres d'hélice ou de transmission endommagés.	Nettoyer et vérifier s'il y a des dommages. Consulter un concessionnaire autorisé.

FICHE TECHNIQUE

MOTEUR		SPEEDSTER (5894)	SPORTSTER (5895)
Nombre de moteurs		2	1
Moteur		Bombardier-Rotax 717 X, 2 temps	
Type d'admission		Valve rotative	
Système d'échappement		Refroidi par eau / injecté d'eau	
Lubrification	Type	Injection d'huile	
	Huile	HUILE À INJECTION BOMBARDIER-ROTAX	
Nombre de cylindres		2	
Cylindrée		718 cm ³ (43.81 po ³)	
Engagement du limiteur de régime du moteur		7000 tr / mn (± 50)	
REFROIDISSEMENT			
Type		Refroidi par eau, circuit ouvert. Débit direct provenant du groupe propulseur.	
Avertisseur sonore		@ 96-99°C (205-210°F)	
CIRCUIT ÉLECTRIQUE			
Puissance de la magnéto		160 W @ 6000 tr / mn	
Type d'allumage		Allumage à décharge de condensateur (ADC) (sans contact de rupteur)	
Bougies	Fabricant et type	NGK, BR8ES (à résistance)	
	Écartement	0.5 - 0.6 mm (.020 - .024 po)	
Démarrage		Démarrateur électrique	
Batteries		Non comprise ①	
Fusibles	Bloc-fusibles	20 A (1)	20 A (1)
	Alimentation du MEM	5 A (2)	5 A (1)
	Système de charge	15 A (2)	15 A (1)
	Ventilateur de cale	7.5 A	
	Pompe de cale	3 A	
	Système d'éclairage	3 A	
	Indicateurs	5 A	
	Accessoires supplémentaires	10 A	

① Exide RV 24-130, 12 V, 25 A•h (130 minutes de réserve) ou RV 24-160 (160 minutes) ou l'équivalent recommandé.

Bornes de batterie : Sur le dessus. De types ronds et coniques.

Dimensions maximales permises de la batterie : 285 mm (11-1/4") de long x 190 mm (7-1/2") de large x 238 mm (9-3/8") de haut.

CARBURATION		SPEEDSTER (5894)	SPORTSTER (5895)
Carburant recommandé		Essence ordinaire sans plomb	
Carburateur		À diaphragme, quantité : 2	
PROPULSION			
Système de propulsion		Turbine Formula de Bombardier	
Nombre de turbines		2	1
Type de turbine		Débit axial, monophasé	
Transmission		Prise directe	
Type d'huile du réservoir d'arbre d'hélice		Huile synthétique Sea-Doo «polyolester» pour engrenages 75W90	
Angle de pivot de direction (tuyère)		~26°	
Niveau d'eau minimal requis pour le système de propulsion		90 cm (3 pi)	
DIMENSIONS			
Nombre de passagers ①		1 conducteur et 3 passagers	
Longueur hors-tout		442 cm (174 po)	
Longueur hors-tout sur la remorque		504 cm (200 po)	
Bau		216 cm (85 po)	
Angle du tirant d'eau		20°	
Angle de l'étrave		30 cm (12 po)	
Hauteur hors-tout		107 cm (42 po)	
Hauteur hors-tout sur la remorque		150 cm (59 po)	
Poids (à sec)		567 kg (1247 lb)	430 kg (946 lb)
Limite de charge (passagers et bagages)		295 kg (650 lb)	
Matériau de la coque		Composite (Fibre de verre)	
CONTENANCES			
Réservoir de carburant (réserve incluse)		102 L (27 gal É.-U.)	
Réservoir d'arbre d'hélice	Capacité	90 mL (3 oz É.U.)	
	Niveau d'huile	Jusqu'au bouchon	
Réservoir d'huile à injection		9 L (2.4 gal É.-U.)	

① Se référer aux limites de charge.

BOMBARDIER INC. se réserve le droit de changer le design et les caractéristiques de ses produits, ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer ces opérations sur les produits déjà fabriqués.

MOTEUR		CHALLENGER (5896)
Nombre de moteurs		1
Moteur		Bombardier-Rotax 787, 2 temps
Type d'admission		Valve rotative
Système d'échappement		Refroidi par eau / injecté d'eau
Lubrification	Type	Injection d'huile
	Huile	HUILE À INJECTION BOMBARDIER-ROTAX
Nombre de cylindres		2
Cylindrée		782 cm ³ (47.69 po ³)
Engagement du limiteur de régime du moteur		7200 tr / mn (± 50)
REFROIDISSEMENT		
Type		Refroidi par eau, circuit ouvert. Débit direct provenant du groupe propulseur.
Avertisseur sonore		@ 96-99°C (205-210°F)
CIRCUIT ÉLECTRIQUE		
Puissance de la magnéto		180 W @ 6000 tr / mn
Type d'allumage		Allumage à décharge de condensateur - à courant continu (ADC - CC) (sans contact de rupteur)
Bougies	Fabricant et type	NGK, BR8ES (à résistance)
	Écartement	0.5 - 0.6 mm (.020 - .024 po)
Démarrage		Démarrreur électrique
Batteries		Non comprise ①
Fusibles	Bloc-fusibles	20 A
	Alimentation du MEM	5 A
	Système de charge	15 A
	Ventilateur de cale	7.5 A
	Pompe de cale	3 A
	Système d'éclairage	3 A
	Indicateurs et module ADC - CC	5 A
	Accessoires supplémentaires	10 A

① Exide RV 24-130, 12 V, 25 A•h (130 minutes de réserve) ou RV 24-160 (160 minutes) ou l'équivalent recommandé.

Bornes de batterie : Sur le dessus. De types ronds et coniques.

Dimensions maximales permises de la batterie : 285 mm (11-1/4") de long x 190 mm (7-1/2") de large x 238 mm (9-3/8") de haut.

CARBURATION		CHALLENGER (5896)
Carburant recommandé		Essence ordinaire sans plomb
Carburateur		À diaphragme, quantité : 2
PROPULSION		
Système de propulsion		Turbine Formula de Bombardier
Nombre de turbines		1
Type de turbine		Débit axial, monophasé
Transmission		Prise directe
Type d'huile du réservoir d'arbre d'hélice		Huile synthétique Sea-Doo «polyolester» pour engrenages 75W90
Angle de pivot de direction (tuyère)		~26°
Niveau d'eau minimal requis pour le système de propulsion		90 cm (3 pi)
DIMENSIONS		
Nombre de passagers ①		1 conducteur et 4 passagers
Longueur hors-tout		442 cm (174 po)
Longueur hors-tout sur la remorque		504 cm (200 po)
Bau		216 cm (85 po)
Angle du tirant d'eau		20°
Angle de l'étrave		30 cm (12 po)
Hauteur hors-tout		107 cm (42 po)
Hauteur hors-tout sur la remorque		150 cm (59 po)
Poids (à sec)		480 kg (1056 lb)
Limite de charge (passagers et bagages)		364 kg (800 lb)
Matériau de la coque		Composite (Fibre de verre)
CONTENANCES		
Réservoir de carburant (réserve incluse)		102 L (27 gal É.-U.)
Réservoir d'arbre d'hélice	Capacité	90 mL (3 oz É.U.)
	Niveau d'huile	Jusqu'au bouchon
Réservoir d'huile à injection		9 L (2.4 gal É.-U.)

① Se référer aux limites de charge.

BOMBARDIER INC. se réserve le droit de changer le design et les caractéristiques de ses produits, ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer ces opérations sur les produits déjà fabriqués.

GUIDE SI*

UNITÉS DE BASE

DESCRIPTION	UNITÉ	SYMBOLE
longueur	mètre	m
masse	kilogramme	kg
force	newton	N
liquide	litre	L
température	Celsius	°C
pression	kilopascal	kPa
couple de serrage	newton-mètre	N•m
vitesse terrestre	kilomètre par heure	km / h
vitesse marine	noeud	n

PRÉFIXES

PRÉFIXE	SYMBOLE	SIGNIFICATION	VALEUR
kilo	k	mille	1000
centi	c	un centième	0.01
milli	m	un millième	0.001
micro	μ	un millionième	0.000001

FACTEURS DE CONVERSION

POUR CONVERTIR DES	EN ^①	MULTIPLIER PAR
po	mm	25.4
po	cm	2.54
po ²	cm ²	6.45
po ³	cm ³	16.39
pi	m	0.3
oz	g	28.35
lb	kg	0.45
lbf	N	4.45
lbf•po	N•m	0.11
lbf•pi	N•m	1.36
lbf•pi	lbf•po	12
lbf / po²	kPa	6.89
oz imp.	oz É.-U.	0.96
oz imp.	mL	28.41
gal. imp.	gal. É.-U.	1.2
gal. imp.	L	4.55
oz É.-U.	mL	29.57
gal. É.-U.	L	3.79
noeuds	milles / h	1.15
milles / h	km / h	1.61
Fahrenheit	Celsius	(°F - 32) + 1.8
Celsius	Fahrenheit	(°C x 1.8) + 32
cv	kW	.75

* Le système international d'unités a pour abréviation SI dans toute les langues.

① Pour inverser les conversions, diviser par le facteur donné. Par exemple, pour convertir les millimètres en pouces, diviser par 25.4.

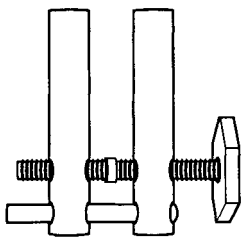
○ **REMARQUE** : Les facteurs sont arrondis à 2 décimales pour plus de facilité d'utilisation.

ACCESSOIRES ET PRODUITS D'ENTRETIEN

Les accessoires et les autres excellents produits d'entretien Sea-Doo suivants sont disponibles chez le concessionnaire.

ACCESSOIRES

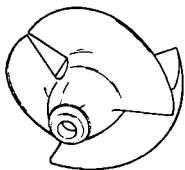
Pince-boyau
N / P 529 030 400



F01B234

Aviron
N / P 295 500 218

Hélice
Consulter un concessionnaire
autorisé Sea-Doo afin de choisir
une hélice appropriée



F01B0M4

ACCESSOIRES

Extincteur
N / P 298 770 000 (É.-U.)
N / P 298 777 000 (CAN.)



F01B0N4

Housse SEA-DOO JET BOAT
N / P 298 354 070

Trousse de premiers soins
N / P 298 296 001
Trousse de survie
N / P 298 295 040

Nécessaire de levage
N / P 295 000 120

Housse d'atelier
N / P 295 000 129

PRODUITS

Graisse synthétique
N / P 293 550 010



F01B154

Huile synthétique pour turbines
N / P 293 600 011



F01B0P4

Peinture en aérosol pour pièces
métalliques seulement

N / P 293 500 020 Mauve
N / P 293 500 029 Blanc



F01B0Q4

PRODUITS

Graisse diélectrique
N / P 293 550 004



F01B164

Lubrifiant antigrippage
N / P 293 800 023



F01B174

Lubrifiant Bombardier Lube
N / P 293 600 016



F01B0SA

PRODUITS

Nécessaire de réparation Gelcote®
(super blanc)

N / P 295 500 075

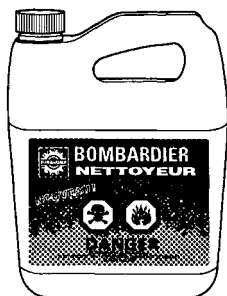
Peinture blanche en aérosol
pour revêtement colloïdal
(super blanche)

N / P 295 500 076

Nettoyant Sea-Doo

N / P 293 100 001 400 g

N / P 293 110 002 4 L



F01B2J4

PRODUITS

Huile à injection

N / P 413 802 900 1 litre

N / P 413 803 000 4 litres



F01B2I4

Enduit pour tuyaux

N / P 293 800 018



A00B2W4

Stabilisateur de carburant

N / P 413 408 600



A00B3V4

NUMÉRO DU MODÈLE

DU BATEAU _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION

DE LA COQUE (N.I.C.) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION

DES MOTEURS (N.I.M.) _____

Date d'achat _____

| _____

| _____

| _____

| _____

jour

mois

année

Date d'expiration
de la garantie _____

| _____

| _____

| _____

| _____

jour

mois

année

À faire remplir par le concessionnaire au moment de la vente.

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

Veillez communiquer avec le concessionnaire qui vous a vendu votre bateau à propulsion par jet SEA-DOO afin de s'assurer qu'il l'a inscrit chez Bombardier.

CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE

S'il y a changement d'adresse ou de propriétaire, s'assurer de remplir et de poster la carte ci-dessous.

Un tel avis contribue également à la sécurité, même après la date d'expiration de la garantie originale, car de cette façon, la société Bombardier est en mesure de communiquer avec le propriétaire s'il est nécessaire d'apporter une modification au bateau.

AVIS À TOUS LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES : Assurez-vous de recevoir la carte d'enregistrement de garantie du propriétaire antérieur lors du transfert de propriété pour ainsi profiter de la partie non échue de la garantie.

REMARQUE : Ne remplir le carton ci-dessous que dans le cas d'un changement d'adresse ou de propriétaire.



CARTE DE CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE

CHANGEMENT D'ADRESSE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

N° D'IDENTIFICATION DU BATEAU

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

N° du modèle

N° d'identification de la coque (N.I.C)

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE :

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

NOUVELLE ADRESSE OU
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE :

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

BATEAUX VOLÉS

Si votre bateau est volé, vous devriez aviser le Service de garantie du distributeur de votre région.

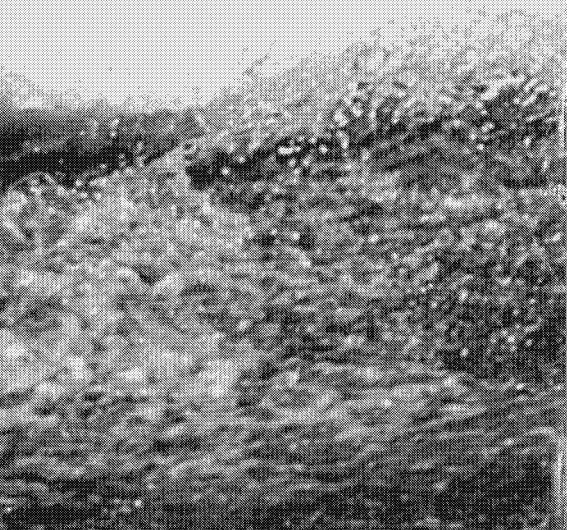
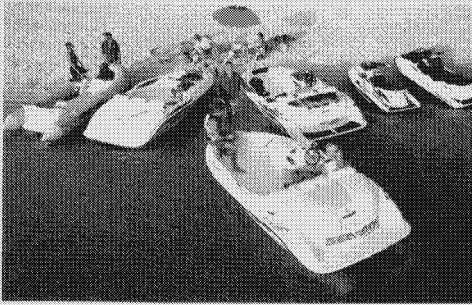
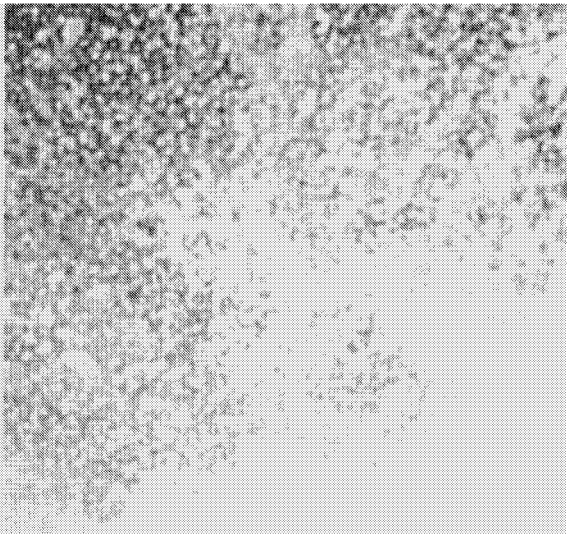
Veillez fournir votre nom, adresse, numéro de téléphone, numéro d'identification du bateau et la date à laquelle il a été volé.

La société Bombardier fournira mensuellement une liste des bateaux volés à tous ses concessionnaires de bateaux, afin d'aider aux propriétaires concernés à récupérer leurs bateaux.



TIMBRE

BOMBARDIER INC.
GARANTIE SEA-DOO
VALCOURT (QUÉBEC) J0E2L0
CANADA



P219000049 CA001